



**HAL**  
open science

# Approches fonctionnalistes et socio-constructivistes des productions discursives

Frédéric Torterat

► **To cite this version:**

Frédéric Torterat. Approches fonctionnalistes et socio-constructivistes des productions discursives. Linguistique. Université de Paris-Sorbonne, 2014. tel-01095837

**HAL Id: tel-01095837**

**<https://shs.hal.science/tel-01095837>**

Submitted on 16 Dec 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Approches fonctionnalistes et socio-constructivistes des productions discursives

**Frédéric TORTERAT**  
Université de Nice Sophia-Antipolis  
EA 6308, Nice / EA 4080, Paris

Dossier d'Habilitation à diriger des recherches (HDR)  
(Paris-Sorbonne – ED *Concepts et Langages* – Linguistique / 2014)

*Composition du Jury, sous la Présidence de Monsieur Franck NEVEU :*

**ANDRÉ THIBAULT**, PROFESSEUR, UNIVERSITÉ DE PARIS 4  
(RÉFÉRENT DE L'HDR)

**TIJANA AŠIĆ**, PROFESSEURE, UNIVERZITET U BEOGRADU

**JEAN-PIERRE CUQ**, PROFESSEUR, UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS

**CATHÉRINE DÉTRIE**, PROFESSEURE, UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER 3

**FLORENCE LEFEUVRE**, PROFESSEURE, UNIVERSITÉ DE PARIS 3

**FRANCK NEVEU**, PROFESSEUR, UNIVERSITÉ DE PARIS 4

Séance du 22-II-2014, à Paris-Sorbonne, Amphi Milne Edwards  
HDR obtenue à l'unanimité des membres du Jury

### *Remerciements*

Ceux-ci vont tout d'abord à mes étudiant(e)s, de deuxième comme de premier cycles, ainsi qu'aux doctorant(e)s, pour leur implication et leur participation, à la faveur d'un questionnaire commun documenté par la recherche.

Parmi mes collaborateurs, je remercie tout particulièrement André Thibault, qui a fait montre d'une grande patience à mon égard, et dont les avis et les incitations ont représenté pour moi un véritable soutien. J'exprime aussi toute ma gratitude envers Jacques Bres, François Rastier, Pierre Vernet (†), Catherine Détrie, Georges Kleiber et Marc Wilmet pour les conseils qu'ils m'ont prodigués au cours de mes premières années d'exercice.

Mes remerciements vont aussi aux membres de l'équipe d'accueil *I3DL*, aux premiers rangs desquels René Lozi, Nicole Biagioli, Jean-Pierre Cuq et Béatrice Bomel-Rainelli, lesquels ont significativement contribué à ma formation d'enseignant-chercheur. Qu'on me permette également de remercier bien chaleureusement les collègues qui m'ont accueilli si favorablement à l'Université de Nice, parmi lesquels Alice de Georges, Ilias Yocaris, Christian Hudelot, Philippe Jansen, Anna Jaubert, Bohdana Librova, Isabelle Gruca, Véronique Magri, Véronique Montagne, Sylvie Puech-Ballestra, Thierry Rosso, Geneviève Salvan et Marie-Albane Watine.

Je tiens par ailleurs à exprimer ma reconnaissance envers l'ensemble des collègues qui, par le biais d'entretiens, de discussions spontanées ou de correspondances courrielles, m'ont invité, de par leurs avis critiques et leurs remarques, à (re)définir mes domaines de questionnement, à les positionner avec exactitude ou à leur donner un sens que je ne leur prévoyais pas *a priori*. Leur liste nominative étant impossible à dresser, j'ose espérer qu'ils se reconnaîtront dans ces quelques lignes.

Un grand merci, enfin, à ma femme et à mes enfants, qui ont été avec moi, cela va sans dire, patients et compréhensifs.

## *Table des matières :*

Préambule.....	4
<b>1. Brève présentation biographique de mon parcours.....</b>	<b>5</b>
1.1. Des recherches doctorales aux recherches post-doctorales : complémentarités.....	5
1.2. Au fil des collaborations et des intégrations d'équipes.....	7
1.3. À l'Université de Nice.....	12
<b>2. Approche discursive des faits linguistiques.....</b>	<b>17</b>
2.1. Opérations et constructions.....	17
2.2. Perspectives fonctionnalistes.....	28
2.3. Implications méthodologiques et expérimentales.....	39
2.3.1. Analyses grammaticales.....	39
2.3.2. En termes d'acquisition.....	47
2.3.3. Implications didactiques.....	57
<b>3. Approche socio-constructiviste des professions.....</b>	<b>64</b>
3.1. Présentation générale.....	64
3.2. Analyse des discours et sociologie des professions.....	70
3.2.1. Généralités.....	70
3.2.2. À travers les récits biographiques (secteurs de l'animation et de l'éducation).....	72
3.2.3. Quand les discours sur soi et de l' <i>entre-nous</i> favorisent la co-construction de valeurs communes.....	79
Références bibliographiques.....	85
Annexes.....	100

## Préambule

Cette synthèse résume des travaux que j'ai menés, respectivement depuis 1995 et 1999, dans les domaines de la grammaire et de l'analyse du/des discours, avec pour constante de relever d'approches fonctionnalistes, et à d'autres égards socio-constructivistes des productions discursives.

Je m'attacherai, dans ces quelques pages, à dégager les grandes lignes de ces recherches en indiquant en quoi leur pluralité conforte, y compris dans ce qu'elle inclut de dispersion, une démarche d'ouverture et de valorisation qui s'inscrit dans un parcours spécifique. Dans ce qui le caractérise de manière générale, ce parcours n'a rien d'atypique ou d'inédit : il est même en un sens tout à fait commun, en ce qu'il rejoint ceux de nombreux analystes qui, à l'appui et simultanément en marge de leurs travaux de recherche doctorale, ont été amenés à questionner la langue *en usage* et à l'aune des multiples productions discursives qu'elle permet de manifester. Ces complémentarités marquent aussi le quotidien de la plupart des chercheurs qui ont abordé la langue non seulement à travers ses mécanismes, que j'ai traités pour ma part en termes d'opérations et de constructions, mais également à travers sa matérialité factuelle, autrement dit en termes d'emplois effectifs et de discursivité.

Il paraît *a priori* difficile d'établir un lien direct entre les constructions coordinatives et l'apprentissage de l'écrit par de jeunes enfants. Cela l'est moins dès lors qu'on envisage la coordination comme l'une des constructions auxquelles recourent abondamment ces mêmes enfants, aux moments où ils diversifient leurs manières de parler et où ils s'approprient les formes, par exemple, de la narration. De même, rien ne rapproche à première vue la linguistique et la sociologie des professions. Or, leurs apports mutuels apparaissent aussitôt que l'on se penche sur les pratiques de biographisation, lesquelles, en relevant à la fois de l'expression de soi, des représentations du tiers et de la socialisation d'un point de vue, en appellent à des regards croisés sur ce qui fonde leurs particularités.

Je saisis l'opportunité de ce préambule pour rappeler que la recherche, outre ce qu'elle implique de prospective et d'approfondissement, est aussi un (re)travail du lien et du recoupement. Cela est d'autant plus le cas en Sciences humaines et sociales (SHS) que les démarches analytiques y sont, pour beaucoup, ouvertes et perméables entre elles. Plus spécifiquement dans la recherche contemporaine en SHS, il appert que les approches des productions discursives en appellent significativement aux apports de la linguistique, tout en l'inscrivant dans un dialogue, historique, avec d'autres champs disciplinaires. Cette productivité s'exprime dans de nombreux domaines de questionnement : ainsi les débats municipaux en sociologie urbaine, les parcours de l'idéologisation en politique, la narration biographique en formation, l'imprécation en anthropologie culturelle et en ethnopsychiatrie, tirent toujours un grand profit des éclairages, abondants et précis, de la linguistique. De fait, envisager les productions discursives, orales ou écrites, dans leur contexte de socialisation, revient non seulement à reconnaître leur multidimensionnalité, mais aussi à leur assigner des spécificités concrètes. Ce type d'approche est fondamentalement « non borné », pour reprendre la distinction qu'établit Emmanuel Kant, dans ses *Prolegomènes* (1783), entre la « borne » (*die Schranke*) et la « limite » (*die Grenze*). Cette ouverture, pour peu qu'elle garantisse certains fondamentaux, est de mon point de vue une condition propice à l'apparition de recherches émergentes et novatrices, avec le temps long – et les détours – que cela suppose.

D'un point de vue plus personnel, ce qu'on appelle (à bon droit me semble-t-il) une *synthèse* d'HDR a ceci de stimulant qu'en s'exposant, le chercheur fait le choix de ce qu'il (se) remémore et de ce qu'il délaisse, dans une tension prévisible entre *remémoration* et *démémoration*. Cette démarche est similaire, à mon sens, à celle qu'il devra mettre en œuvre au moment d'encadrer une recherche qui n'est pas la sienne, dans la mesure où le temps plus ou moins long de l'étudiant de master, celui du doctorant, est, indéniablement, un temps court pour son accompagnant.

Diriger des recherches suppose à mon sens, surtout si cela n'implique pas automatiquement des publications assidues à l'intérieur du champ retenu, de s'intéresser à divers domaines académiques. Cette exigence s'affirme d'autant plus qu'il s'agit de fournir, à celles et ceux dont on encadre les travaux, un véritable accompagnement, au fil d'un parcours qui, dans les faits, n'est pas forcément prédéterminé. S'agissant du langage et, dans une moindre mesure, d'éducation, je tâcherai donc ici, d'une part, d'exposer avant tout en quoi les productions discursives permettent de documenter une grammaire basée sur l'usage. D'autre part, je m'emploierai à démontrer comment elles révèlent les acquisitions des jeunes enfants, et, partant, certaines particularités des processus d'apprentissage. Par la suite, je décrirai, à travers différents corpus, comment elles témoignent des représentations des professions et de leurs pratiques effectives chez celles et ceux qui en sont les principaux acteurs. En combinant un retour sur mes travaux antérieurs et une présentation de ce que les actuels ont selon moi de prospectif, je montrerai, au fur et à mesure, de quelles manières ils sont tous, à divers titres, impliqués transversalement dans une réflexion à la fois épistémologique et praxéologique.

## **I. Brève présentation biographique de mon parcours**

### ***I.1. Des recherches doctorales aux recherches post-doctorales : complémentarités***

Mes travaux ont porté dans un premier temps, en philologie romane, sur les constructions coordinatives de l'ancien et du moyen français. Ces recherches, d'abord effectuées à l'occasion d'un master à l'Université Paris-4 Sorbonne (1995-1997), se sont poursuivies dans la même Université à la faveur d'un doctorat préparé sous la direction de Claude Thomasset, de 1997 à 2001. Au gré d'une réflexion sur la variation et sur les invariants linguistiques (et notamment, pour ce qui concerne les conjonctions, catégoriels), j'ai analysé la coordination dans divers corpus écrits, en abordant les coordonnants comme des opérateurs microsyntaxiques, mais aussi, simultanément, dans la perspective de leur intégration discursive. C'est pourquoi j'ai pris tout particulièrement appui sur ce que mes ressources comportaient de configurations dialogales et concrètement interlocutives, comme c'est abondamment le cas, par exemple, dans le *Jeu de Saint Nicolas* (1200), le *Jeu de la Feuillée* (1276) ou le *Jehan de Saintré* (1456). Confronté à la plus ou moins effective coordonnabilité des conjoints, aux constructions dites « asymétriques », et corollairement aux faits de co-subordination, je me suis intéressé aux apports méthodologiques de la macrosyntaxe, à travers en particulier la parataxe, l'apotaxe et l'hypotaxe. Ces ressources ont constitué pour moi un recours particulièrement opportun, en ce qu'elles m'ont incité à établir des rapprochements entre les faits de coordination et de subordination (marquées / non marquées), d'enchâssement, de détachement et d'incidence. Dans cette vue, j'ai envisagé les opérateurs concernés, au cours de ma

recherche doctorale, comme coordinatifs, mais aussi comme interjectifs, suspensifs et intensifs, ce qui m'a conduit à les analyser par ailleurs en tant que thématiseurs, rhématisateurs et cohérents (para)textuels.

Les travaux que j'ai menés dans ce sens, dès les années 1995-1997, ont abouti à la démonstration que *et*, en marge des cas d'allomorphie, est un opérateur à la fois coordinatif et interjectif, mais aussi co-subordinatif, des conclusions que j'ai livrées respectivement dans les *Cahiers de Praxématique* (2000a), le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (2000b) et la revue *Langues et Linguistique* (2004). En lien avec l'étude que j'ai produite, à l'occasion d'une chronique parue dans un numéro du *Français Moderne* (2003b), sur le travail doctoral de Gérard Antoine – dont la réflexion, conduite dans les années 1960, n'a été mesurée qu'en partie à sa juste valeur –, j'ai appliqué le même type de démarche analytique à *mais* (pour la *Revue Romane* : 2003a, ainsi que les *Cahiers de Lexicologie* : 2005a<sup>1</sup>). Tout en insistant sur le fait que ces opérateurs intègrent plusieurs types de mécanismes scalaires (ces derniers étant notamment plus ou moins *conjonctifs*), je me suis efforcé de décrire dans quelle mesure ils sont analysables, depuis le bas latin, comme des marqueurs discursifs, et qu'à bien des égards tous sont des polyopérateurs.

C'est le cas par exemple de *si* (< *sic*) et de *or*, qui sont moins coordinatifs qu'assertif et temporel (entre autres possibilités) en ancienne langue, mais qui s'inscrivent peu à peu dans des parcours inverses, en termes d'acceptions et de catégorisation grammaticale. Ces dynamiques, à la fois extensionnelle, constructionnelle et catégorielle, sont dues aux usages qui en sont effectués au cours des périodes qui jalonnent l'histoire de la langue, et qui, bien entendu, ont eu une influence directe sur leurs emplois les plus fréquents. Inséparable de la question de leurs « poids » syntaxiques respectifs, celle de leur portée (micro/macrosyntaxique) m'a ainsi amené à considérer leur influence sur l'organisation discursive, mais aussi sur les formes de textualité (2005b), une question que j'ai approfondie au cours de ma recherche post-doctorale concernant *or* (2008d, 2009e), ainsi que *et* (2009d, 2012i). Ces complémentarités sont toujours un sujet de préoccupation chez moi, à tel point que j'ai souscrit tout de suite à la suggestion d'une recherche commune qui m'a été faite par Danh Thành Do-Hurinville (INALCO / Paris 8), sur la dimension variablement locutionnelle d'emplois prépositionnels de verbes à l'infinitif, sur lesquels je reviendrai *infra*, et que nous comptons analyser tous deux dans une perspective à la fois typologique et discursive.

À partir des années 2000, ces approches ont été l'occasion pour moi d'aborder plus généralement les opérations linguistiques non seulement d'après les manières dont elles se *construisent* en langue, mais aussi à travers les pratiques discursives dont elles participent. J'ai de ce fait exemplifié ces démarches en les appliquant à certaines expressions formulaires, comme les locutions assertives en *et-otroier*, qui témoignent, en ancienne langue, d'une judiciarisation du propos (2006a), mais aussi aux locutions narratives en *et* <INFINITIF>, qui contribuent à l'intensification d'événements de la trame diégétique (2006b, 2008c). L'article auquel je fais allusion en (2006b) est d'ailleurs l'aboutissement d'un travail accompli en collaboration avec Irina Kor-Chahine sur une construction locutionnelle similaire en russe (qui utilise non pas l'infinitif, mais l'impératif), et qui nous a amenés elle et moi à cerner certains invariants linguistiques tels qu'ils se manifestent dans les langues romanes comme dans les langues slaves. J'y ai fait brièvement allusion, ultérieurement, dans d'autres travaux (2008d, 2009a), et un travail similaire est en cours avec Tijana Ašić, de l'Université de Belgrade, concernant le serbe, avec la participation d'Yves Bardière (Nice) pour les langues germaniques. Ces études, dont j'ai livré une synthèse dans un ouvrage collectif, dirigé par

---

<sup>1</sup> Les prochaines références me concernant font l'objet, dans la suite du document, de renvois simples afin de ne pas en alourdir la lecture.

André Rousseau, pour ce qui relève de la coordination (2007b), n'ont jamais cessé d'accompagner ma réflexion sur les faits de discursivité et de textualité. Ainsi, après avoir envisagé un détachement au CNRS auprès de l'équipe *Praxiling* (UMR 5191, programme *Modes de textualité*), pour lequel j'ai été classé deuxième au plan national dans la section 34, en 2003, avec les recommandations de François Rastier (CNRS, Paris 7), Jacques Bres (Montpellier 3) et Georges Rebuschi (LACITO, Paris 3), je me suis impliqué dans plusieurs domaines de recherche, dont en particulier les grammaires contemporaines. L'ensemble de ces travaux de recherche (doctorale et post-doctorale) a été accueilli au sein de l'EA 3560 (Paris-Sorbonne), devenue EA 4080 en 2006 à la suite d'un rapprochement entre latinistes et romanistes. L'équipe du Centre Alfred Ernout m'a toujours soutenu, y compris pour l'organisation d'un colloque en 2008 qui n'a pas été sans présenter plusieurs facteurs de risque, mais qui nous a permis de rassembler 36 chercheurs, représentant 32 universités et 10 pays différents, autour des questions de la prédication, de la variation et des récurrences discursives (2010h *dir.*, Torterat et Thibault 2010i), sur lesquelles je reviendrai là aussi *infra*. Conformément, me semble-t-il, à l'une des principales missions des enseignants-chercheurs, je me suis appliqué à retenir notamment les complémentarités existant entre ces domaines de questionnement. Je concèderais qu'à quelques égards, cette ouverture a été due aux interventions pédagogiques que j'ai été conduit à prendre en charge lors de mon parcours professionnel, ainsi qu'à d'autres formes de collaboration auxquelles j'ai été convié, comme je le décris ci-après. Elle m'a, dans tous les cas, beaucoup apporté à titre personnel.

### ***1.2. Au fil des collaborations et des intégrations d'équipes***

Les formations et les partenariats auxquels j'ai participé à partir de 1997 ont présenté de multiples opportunités, jusque dans mes brefs passages à l'IRHT (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes), à un moment où j'envisageais d'entreprendre l'édition d'un manuscrit d'Arnaud de Villeneuve daté des années 1280. Mais les circonstances m'ont fait emprunter d'autres chemins.

Les tout premiers travaux que j'ai pratiqués en collaboration (1998-2000) n'ont pas fait l'objet, de mon côté, de publications, mais m'ont beaucoup appris en termes de recherche et de valorisation de ses produits. Au cœur de ma préparation doctorale, alors que ma réflexion se portait sur la perméabilité existant entre la parataxe et l'hypotaxe, et simultanément entre les constructions verbales et l'organisation discursive, j'ai eu l'occasion de me confronter à d'autres thématiques.

Par une forme de hasard, comme il en existe dans toute vie d'universitaire, j'ai été invité à réfléchir dès 1998 aux mécanismes discursifs des expressions formulaires d'imprécation et de dépréciation, grâce à deux interlocutrices de premier plan : Marianne Pradem-Sarinic, alors à l'EHESS, et Henni Wexler, de l'Université de Jérusalem. Toutes deux prenaient part, à ce moment-là, aux séances de travail du Centre Georges Devereux, alors établi à l'Université de Paris 8. Ce Centre, qui a été fermé un temps dans des circonstances qu'il ne m'appartient pas de commenter ici, représente aujourd'hui le principal ancrage de recherche français en ethnopsychiatrie. Collaborer ainsi, dans de si bonnes conditions, avec une anthropologue et une clinicienne, a constitué pour moi l'occasion très concrète de croiser plusieurs approches en SHS, et, partant, de confronter les regards et les sensibilités. Ce dialogue m'a aussi permis d'en appliquer les démarches à des corpus (oraux, écrits) inédits et peu traités, en dépit de leur évidente valeur scientifique.

Les apports de la linguistique étant indéniables en ce qui concerne l'analyse de l'intimité, de l'imprécation, de la dépréciation et de l'exécration, j'ai

contribué à l'étude de manifestations discursives relevées en séances pratiquées au Centre, tout d'abord, sous l'angle des constructions verbales les plus récurrentes. J'ai eu ainsi la possibilité de considérer les expressions formulaires « actives » que sont les formules de malédiction ou de guérison. Mes collaboratrices m'ayant incité, au cours de nos discussions, à opérer des recoupements parmi ce qu'elles déduisaient, au fil des entrevues avec leurs patients, sur le psychisme et les antécédents familiaux des individus, je me suis d'abord intéressé à ces questions à travers les récits de vie (relatés) de vétérans de la guerre dite « serbo-croate » de 1991, à propos desquels je me suis entretenu régulièrement avec Marianne Pradem-Sarinic. Par son intermédiaire, j'ai pu en envisager quelques-uns des mécanismes discursifs les plus significatifs, mais également l'événementialité narrative sous l'angle des temporalités, pour le moins diverses, qui s'y concrétisent. Cela étant, si la plupart de ces productions pouvaient être abordées à travers leur contenu verbal, toutes ne se présentaient pas comme telles. Effectivement, d'autres manifestations, *non dites*, n'en demeurent pas moins effectives. Comme j'ai pu y revenir lors d'une discussion marquante (pour moi du moins !) avec Carmen Brénand en 2001 dans les locaux de Paris 7, ces éléments m'ont confirmé, par exemple, que les sorts peuvent s'exprimer sans être aucunement verbalisés (certains sont, ainsi, *buis* ou *ingurgités*). Je suis d'ailleurs revenu sur ces faits culturels assez récemment, dans une Préface à l'ouvrage d'Obrillant Damus sur les pratiques thérapeutiques des guérisseurs haïtiens d'une maladie infantile, la *djok* (2010a). En 1998-1999 et à l'occasion de la réflexion menée aux côtés de Marianne Pradem-Sarinic et d'Henni Wexler, les travaux sur l'organisation discursive ont été pour moi d'un grand secours, parmi lesquels ceux d'Eddy Roulet (1991, 1999), qui m'ont ouvert de multiples perspectives méthodologiques. Cela a été en particulier le cas de la distinction qu'E. Roulet opère entre les « dimensions » du discours et ses formes d'organisation, parmi lesquelles figure l'organisation « topique », dont je me suis saisi à travers la question des repères d'expression (ceux que j'appelle « théma-rhématiques »). D'autre part et parmi les formulations recueillies au Centre Devereux, certaines m'ont conduit non seulement à considérer les matériaux comme des objets discursifs existants, mais aussi à tenter de discerner ce qui leur préexiste. C'est par ce biais qu'Henni Wexler et moi avons approfondi la consistance imprécative ou déprécative à donner à des représentations matérielles diverses, comme de simples figurines, qui comportent quelquefois des psaumes bibliques disposés de manière à *verrouiller* (le mot yiddish correspondant signifie « clôturer » en français) une épidémie<sup>2</sup>.

D'aucuns de ces mécanismes (para-)linguistiques présentant des caractéristiques similaires en croate, comme me l'a confirmé Marianne Pradem-Sarinic, elle et moi nous sommes principalement intéressés aux temporalités vécues de l'imprécation. Il nous est apparu que certains patients vivent ainsi dans une répétition de l'instant discursif, avec par endroits des récurrences vocaliques et consonantiques spécifiques, lesquelles forment autant de résonances auxquelles le sujet est constamment confronté. L'instant imprécatif concrétise alors le tort ou le préjudice provoqué, à moins d'en détourner ou de défaire les termes, voire la prosodie de la formule, comme il en est question, par exemple, dans *Juges* (9) et le deuxième livre de *Samuel* (16). J'en ai déduit pour ma part que l'extra-mondain convoqué existe

<sup>2</sup> A. Szulmajster-Celnikier (1998) nous indique à ce propos que « l'hébreu atteste une racine de "secret" qui est "monde", connotant le fait que le monde recèle des secrets, et une autre racine qui est "la roue", "le cercle", connotant la notion d'"infini", que l'on retrouvera effectivement en relation avec le "secret" en cryptographie kabbalistique ». À l'appui de ce que Malinowski questionne sous l'angle du *context of culture*, A. Szulmajster-Celnikier rappelle que l'hébreu n'a pas l'exclusivité dans ce domaine, auquel le runique, par exemple (que l'on relève d'ailleurs dans les Balkans), participe.

dès lors qu'il est nommé et « allocentré », ce dont témoignent des expressions croates en *Vrag / Djavli ti- INJONCTION (que le diable te -)*. Dans d'autres cas, tels qu'en les expressions, croates là encore, avec *u tebi (dans toi, au dedans de toi)*, l'imprécation laisse le patient dans l'impossibilité de « dialoguer » avec ce qui est convoqué, ce qui rend l'expression formulaire sensiblement monologique et là aussi *verrouillée*.

Compte tenu du fait, comme nous en avertissent Nathan et Lewertowski (1998), que beaucoup de patients refusent toute forme de médication avant d'avoir donné un sens à ce qui les atteint, l'urgence de ces questions est intervenue très tôt au cours de nos entretiens. Qui plus est, dans bien des occasions, l'expression formulaire d'imprécation nous est apparue comme prédiquée *en une fois et une fois pour toutes*, mais en restant à ce point plurielle qu'elle entretient avec la temporalité exprimée des liens que certains faits, déjà abondamment documentés en linguistique, nous permettent d'aborder avec concrétude. Tel est le cas de la pluralité et de la pluriactionnalité verbales, que j'ai rencontrées tout d'abord sous l'éclairage de la semelfactivité (Smith, 1991 ; Dik, 1997a ; Laca, 2002)<sup>3</sup> : le *dire* semelfactif s'inscrivant à la fois dans l'unique et l'instantané, il correspond à bien des égards à ce qu'il en est pour la malédiction ou la formule de guérison, lesquelles, semelfactives (au sens étendu), deviennent effectives simultanément au *dire* qui est accompli, et prennent effet psychiquement dans le moment même où elles sont prédiquées<sup>4</sup>.

J'aurais pour ma part volontiers prolongé cette réflexion, mais j'ai été appelé ailleurs, comme je le relate ci-après. Du reste, Henni Wexler est repartie assez tôt à Jérusalem, Tobie Nathan lui emboitant bientôt le pas vers Tel Aviv après un bref passage en Afrique, pour revenir ensuite à Paris 8. En quelques années et par divers biais, le Centre Georges Devereux a vu ses fonds diminuer peu à peu, pour ensuite se délocaliser. J'ai toutefois conservé, en ce qui me concerne, une grande amitié pour Marianne Pradem-Sarinic, dont les travaux ont fait l'objet de publications marquantes, tant en ethnopsychiatrie qu'en psychanalyse.

Quand j'écris que j'ai été appelé ailleurs, en 2000, cela n'a pas été, si je puis dire, pour n'importe quel pays. Dans la dernière ligne droite de ma recherche doctorale et à la suite de trois années d'exercice comme professeur de Lettres dans le secondaire (à Neuilly-sur-Seine, puis à Levallois-Perret, dans le 92), j'ai répondu favorablement, au cours du mois d'avril, à l'invitation d'un représentant de l'Ambassade de France en Haïti de nous rendre, ma femme et moi-même, à Port-au-Prince pour une période indéterminée.

Une fois sur place, nous avons découvert une culture, une langue, et surtout un peuple, dont nous nous sommes sentis très proches dès le début. Ma femme exerçant notamment comme journaliste, tandis que nous donnions tous deux des cours au Lycée de Bourdon, je suis intervenu de mon côté en L3 et en M1 à la Faculté de Linguistique appliquée de Port-au-Prince, à la demande du Doyen Pierre Vernet, qui est devenu aussitôt un ami. Les cours qui m'ont été confiés ont principalement porté sur la syntaxe, mais les séances de séminaire m'ont très vite amené, dès le deuxième semestre 2001, à réfléchir avec les étudiants de master et quelques doctorants sur un projet de grammaire de premier cycle universitaire, à partir de questionnements mutuels que j'ai tâché de valoriser par la suite à travers plusieurs publications (2006c & d, 2009h, 2009i), tout en les intégrant, pour certains, dans la perspective de la didactique des langues (2007a, 2009j).

<sup>3</sup> En plus des études slaves, de telles questions concernent tout autant les langues romanes (Tovena et Khim, 2008) que par exemple les langues tibéto-birmanes et certaines langues africaines (le wolof en particulier : cf. Vittrant et Voisin, 2012).

<sup>4</sup> Cela s'applique aussi au domaine de la littérature et plus spécifiquement à l'*acte* de lire, comme je l'ai moi-même exemplifié récemment à l'appui des œuvres de Mallarmé (2014g), lequel auteur, rappelons-le, envisage avant tout la lecture comme une « pratique ».

Parmi les initiatives auxquelles j'ai contribué durant ces années, la plus significative pour moi a été d'accompagner les étudiants dans une reprise de recherches en partie délaissées, quelquefois depuis 1991, du fait de conditions de travail défavorables et d'un accès difficile aux ressources documentaires. Mes premiers collaborateurs, pour cette initiative, ont été Renauld Govain, Jean Marcel Georges, Rogeda Dorcé Dorcil, Hérold Mimy et d'autres bien entendu, parmi lesquels nous comptons Méranth Wesner (†) et Yves Alvarez (†), emportés par le séisme meurtrier de janvier 2010.

Dans cet élan, nous avons constitué à la FLA une Jeune Equipe, au nom d'UR Pradel Pompilus, en hommage à l'éminent linguiste haïtien (lequel nous a quittés en 2000). Cette équipe, qui rassemblait alors Jean Félix Nelson (†), Pierre-Louis Bartholy, Pierre Roberson, Junior Fils René, Bonel Oxiné, Jean-Pierre Antoine et Pierre-Richard François, s'est bientôt donné pour objectif de produire, à l'appui de corpus oraux et de textes haïtiens contemporains, une *Linguistique du créole haïtien* et sa version pédagogique dans une *Grammaire bilingue de l'haïtien* (créole / français), d'abord pour le premier cycle universitaire, et ensuite pour les classes du secondaire et du primaire.

Mon travail a consisté à animer des débats, avec les membres de l'équipe, sur des questions de linguistique « générale » telles qu'elles peuvent être abordées en créole et dans des langues génétiquement et typologiquement différentes. Des faits comme la négation, l'extraction, l'instanciation des marques temporelles, la transitivité (verbale, non verbale) et la détermination, ont été documentés en plusieurs temps et ont fait l'objet de multiples commentaires, dont nous nous sommes saisi comme autant de matériaux pour l'analyse et le retravail de certains invariants. Les séances de séminaire ont ainsi conduit les participants à reprendre les généralités de la linguistique contemporaine en termes notamment de démarches (sociohistorique, typologique), tout en revenant sur les liens existant entre les opérations linguistiques (prédication, détermination et modification en particulier), les constructions elles-mêmes et l'organisation discursive (à travers par exemple la reformulation, l'énumération, la répétition et les inserts).

Je me suis attaché, pour ma part, à sensibiliser l'équipe à l'existence de plusieurs types d'approches et de formalisations en linguistique contemporaine, avec, notamment, ce qu'il est convenu d'appeler les *context-free grammars* et les *context-sensitive grammars*. Je me suis toutefois borné à leur en fournir les grandes caractéristiques, un historique et quelques applications pratiques, le reste dépassant mes compétences. Je m'en suis donc tenu, en ce qui me concerne, à une somme d'aperçus, parmi lesquels mes collègues et leurs étudiants ont fait leurs propres choix. Ainsi près de la moitié d'entre eux se sont-ils résolus à travailler en *HPSG* (Grammaires guidées par les têtes), quelques-uns en Grammaire du rôle et de la référence, et d'autres dans plusieurs types d'interfaces. N'étant pas créoliste de formation, c'est de ce fait en co-direction que j'ai pu accompagner, à partir de 2001, 12 recherches de M1, tout en prolongeant cet accompagnement en M2 par la suite avec 3 étudiants, les autres étant soit répartis auprès d'autres encadrants, soit intégrés à titre permanent dans différents secteurs professionnels. Depuis 2012 d'ailleurs, j'ai le plaisir de co-encadrer, aux côtés de Jean-Pierre Cuq, une thèse de doctorat inscrite à l'Ecole Doctorale LASH (ED 86) de l'Université de Nice. Cette thèse, qui porte sur la variation socio-didactique en contexte créolophone, est préparée par l'un de mes anciens étudiants de master de la FLA et subventionnée par le Conseil Régional de Martinique, en partenariat, au titre de la formation doctorale, avec l'Université des Antilles et de la Guyane. Il est évident que cet encadrement a été pour moi un élément de motivation de plus pour présenter une HDR, en dehors du fait que je poursuis depuis 2010 une correspondance régulière avec plusieurs doctorants issus de la FLA, sur des questions aussi variées que les marqueurs préverbaux,

les constructions sérielles et les récurrences discursives représentées dans les chansons populaires<sup>5</sup>.

Autant préciser qu'en 2001-2002, l'accompagnement pédagogique et l'encadrement de master des membres de la FLA ont impliqué pour moi plusieurs types d'exigences, auxquelles je n'ai pu répondre qu'en partie. J'avouerai volontiers que le plus profitable eût été pour les étudiants que d'autres collaborateurs, dont la recherche eût porté entièrement sur telle ou telle approche, fussent intervenus à ma place sur plusieurs de ces sujets. Cette complémentarité m'aurait amené, d'une part, à me saisir plus spécifiquement de la Grammaire du Rôle et de la Référence autour d'un petit effectif d'étudiants, et, d'autre part, à dépasser, au cours de mes interventions pédagogiques, la seule présentation des grandes lignes et des principales ressources de ces approches. Mais il n'est pas des plus faciles de faire venir des intervenants à Port-au-Prince, qui plus est à des moments de troubles politiques tels que ceux que nous avons vécus au cours des années 2000.

Dans cette initiative consistant à faire participer d'autres intervenants, j'ai multiplié les démarches, au titre desquelles je ne cacherai pas que j'ai été confronté à plusieurs désistements. Pour autant, l'objectif de maintenir l'effort de recherche, de la part de l'UEH et bien entendu de Pierre Vernet et des membres de la FLA, s'est très vite imposé parmi les équipes. Je me suis donc employé à fournir aux étudiants haïtiens un soutien méthodologique et dans une moindre mesure une aide en épistémologie linguistique, y compris pour ce qui relève de la question du français hors de France, à la faveur de quoi nous avons toujours eu le soutien de l'AUF. L'Agence nous a en effet permis de maintenir cette collaboration après mon retour en France, à partir de 2003 pour ce qui concerne les initiatives du Campus numérique, et à partir de 2005 pour ce qui relève des missions de formation que j'ai effectuées sur place. J'ai aussi pu faire intervenir, à l'occasion de missions ponctuelles, Denis Le Pesant, Georges Antoniadis et Marie-Anne Paveau, qui ont apporté d'indispensables informations et ressources aux étudiants dans les domaines des lexiques-grammaires, du TAL et de l'épistémologie en analyse du discours. Simultanément, les étudiants ayant été concrètement familiarisés avec les spécificités des créoles de base romane en premier cycle, le master a été, pour eux comme pour d'autres, l'occasion de se saisir des questions du bilinguisme et des régionalismes (Muysken et Norval, 1986 ; Chaudenson et Mufwene, 2003), ainsi que de la réanalyse (Haspelmath, 1999 ; DeGraff, 1992, 1999, 2007 ; Croft, 2000, 2003b ; Kriegel, 2003 ; Gadelii et Zribi-Hertz, 2007). Une abondante correspondance courrielle s'est ensuivie, ainsi que des rendez-vous, à Paris, avec des étudiants de master devenus depuis doctorants. Par ironie du sort, dirait-on, je me suis rendu à Port-au-Prince en décembre 2009, un mois jour pour jour avant le séisme meurtrier qui a emporté Pierre Vernet, aux côtés de près de cent étudiants. La présente synthèse ne s'y prêtant pas, je ne reviendrai pas sur cet évènement épouvantable, qui a fauché tellement de vies, et dont je porte irrémédiablement le deuil. Je m'en tiendrai ici aux éléments factuels qui sont intervenus à la suite de ma réintégration française. Étant revenu en France, en 2002, j'ai réintégré l'enseignement secondaire à temps plein, tout en poursuivant ma collaboration avec la Faculté de Linguistique de Port-au-Prince et en restant rattaché, pour ma recherche, au Centre Alfred Ernout (EA 3560). Établi alors dans une vieille demeure

<sup>5</sup> Les constructions sérielles sont abondamment représentées en créole haïtien, tout comme elles le sont par exemple dans les langues des groupes kwa et gbe (notamment en ewe, ainsi que l'ont démontré Noyau et Takassi (2005) pour la région du Togo). L'un des exemples en CH fourni par Muysken et Norval (1986), *Koku pote kyab ale nan maket*, qu'ils rendent par *Koku brought a crab to the market*, pose un problème de converbaleité compte tenu de la linéarisation des constituants, dans la mesure où il convient, à mon sens, de conserver l'intensité de l'illatif (soit en FR. *Koku est allé porter [...]*), lequel illatif fait l'objet de marques casuelles spécifiques dans d'autres langues, en particulier celles de la famille finno-ougrienne.

familiale, près de Nevers, j'ai accru mes efforts de recherche à l'appui d'articles, de revues et de monographies rassemblés au fil des années. Ce laps de temps m'a laissé la possibilité de consulter et de confronter de multiples ressources, notamment sur les approches grammaticales contemporaines et l'analyse du discours. Autant concéder que ces années ont été aussi celles d'un questionnement de fond à titre personnel. Mais on ne se refait pas : plutôt que de repli, ces moments ont été ceux, comme cela avait été le cas de 1998 à 2000, d'une ouverture à plusieurs domaines du savoir en SHS, dont les démarches ainsi que les matériaux me sont aujourd'hui très profitables pour positionner ma propre recherche (en grammaire, donc, comme en acquisition et en analyse des discours). En outre, cela m'a permis d'étayer à l'aune de différents regards ma propre réflexion didactique, au moment où, en lien avec mes activités d'enseignement dans le secondaire, je m'intéressais, en particulier, aux manières de faciliter la compréhension de la conjugaison par les élèves, et d'inscrire la réflexion grammaticale au cœur de la production d'écrit. Le Collège de Moulins-Engilbert, où j'officialiais, jouxtant l'École élémentaire, il m'a été facile de participer à une réflexion commune avec mes collègues Professeurs des Écoles sur la liaison CM2/6<sup>e</sup>, à la faveur de quoi eux et moi avons effectué des visites mutuelles de classes.

Une fois n'est pas coutume, c'est encore le hasard qui m'a conduit, en 2006, à Nice, à la faveur d'une affectation dans le supérieur comme enseignant du second degré. Cette affectation, que j'envisageais pour ma part comme l'occasion d'un autre détour, s'est révélée déterminante et a marqué pour moi un tournant.

### *1.3. À l'Université de Nice*

Après avoir poursuivi ma recherche en rattachement à l'EA Alfred Ernout, mais pour ainsi dire sans lien institutionnel, du moins direct, depuis 2003, j'ai été heureux d'être accueilli dans un Institut de formation des maîtres, d'autant que la recherche didactique menée à Port-au-Prince, et bien entendu au cours de mon métier au quotidien, n'a jamais fléchi. Quand donc, en 2006, j'ai été affecté sur un emploi de profil PRAG à l'École Célestin Freinet, laquelle est devenue, en 2009, une composante de l'Université de Nice, j'ai tout de suite été impliqué dans la formation des enseignants, dont en particulier ceux de la Maternelle et du Cycle 2 de l'École élémentaire. J'ai eu, depuis, le plaisir de contribuer à la formation de 29 professeurs des écoles, de 2006 à 2009, et par la suite de 42 étudiants de master, de 2009 à 2014. Élu (2006, 2007) puis réélu à l'unanimité (2010) par les équipes comme responsable de formation, j'ai tâché de valoriser le plus possible à la fois les capacités des étudiants dans des domaines variés, ainsi que les initiatives pédagogiques, pour beaucoup innovantes, de mes collègues.

Dans le domaine de l'acquisition, cela ne tient pas tout à fait de la coïncidence si mes recherches sur les manières dont les jeunes enfants diversifient leurs productions discursives ont pu s'épanouir dans le contexte d'une École de formation. Cela l'est moins encore si l'on se rappelle que cette École s'est appuyée sur les fondations de ce qui a été l'« IUFM Célestin Freinet ».

Les questionnements suscités par ce qui a été pour moi, autant le confesser, une nouvelle profession, m'ont conduit à me réadapter entièrement, car je n'eusse pas imaginé un seul instant former des étudiants sans m'impliquer directement dans la recherche en acquisition, mais aussi en éducation comme en formation. J'y ai toutefois assez vite « récupéré mes petits », pour le dire un peu familièrement. En effet, dans la perspective qui est la mienne, les recherches en acquisition dont je me suis saisi, et dans lesquelles je me suis reconnu presque aussitôt, présentent une triple dimension : *variationnelle*, en ceci qu'elles portent notamment sur les variables intra- et inter-individuelles

qui apparaissent parmi les productions (orales, écrites) des enfants ; *discursiviste*, en ce qu'elles invitent à prendre en compte les données primaires des éléments de corpus et sont influencées, à plusieurs égards, par l'étude d'une syntaxe sensible aux conditions de production ; *fonctionnelle* enfin, en ce que les recherches dans lesquelles je me reconnais partent du présupposé suivant lequel les acquisitions sont socialement déterminées, et qu'elles émergent sur la base de périodisations et de processus d'apprentissage multifactoriels.

Ces travaux se sont accompagnés, en ce qui me concerne, d'une recherche documentaire accrue dans les domaines de l'éducation et de la formation. Il s'agissait là d'une commande directe de l'institution, mais aussi de l'ERTE (*Équipe de Recherche en Technologie Éducative*) dont je venais de me rapprocher. Pour autant, je dirais à cet égard, et de manière plus générale, que ces orientations me sont apparues très concrètement conciliables, même si elles ont présenté simultanément une exigence de tous les instants. Qu'il se soit agi de la recherche en elle-même, laquelle nécessite d'être abondamment documentée, ou de la valorisation de ses produits en termes de formation, l'une des difficultés qui en caractérisent l'approche « généraliste » a consisté pour moi à rendre ces ressources accessibles sur les terrains de l'accompagnement pédagogique et de la professionnalisation. Or, nous touchons là le cœur de ce qui fonde les spécificités du travail du didacticien : être à la fois reconnu, tant que faire se peut, dans son domaine de spécialité, et productif dans ce qu'il en transfère en vue de la transmission des savoirs et des savoir-faire.

Il va sans dire que mon intégration, d'abord dans l'ERTE 6I, puis dans l'EA 6308, rattachée à l'École Doctorale 86 (LASH) de l'UNS, a été pleinement profitable. Tout en restant associé au Centre Alfred Ernout, j'ai été accueilli avec enthousiasme par une équipe soucieuse de consolider les apports des Sciences du langage. Environnement de travail tout à fait stimulant, l'EA *Interdidactique et Didactique des Disciplines et des Langues* est une équipe pluridisciplinaire rassemblant des sociologues de l'éducation, des didacticiens de mathématiques et des sciences, des didacticiens des lettres et des langues, accompagnés d'enseignants expérimentateurs et de formateurs du primaire et du secondaire. Basée au Campus de George V (près du Campus Valrose de l'UNS), l'EA 6308 s'intéresse aux dimensions factuelles, matérielles, interpersonnelles et interdiscursives de la didactique, à travers notamment les représentations des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être dans les secteurs du professorat et de l'éducation. Cette équipe, passée d'ERTE à URE (*Unité de Recherche en Évolution*) en 2008, puis EA en 2010, m'a ouvert un cadre de travail particulièrement favorable, tout en comportant une prise de risque (du fait des interfaces disciplinaires) qui a été pour moi un élément tout aussi déterminant.

L'EA 6308 examine en particulier la coexistence des savoirs académiques dans différents territoires, notamment des « lieux » comme les zones ÉCLAIR, celles-ci étant institutionnellement définies d'après les partenariats qu'elles permettent d'établir. Son premier domaine de recherche concerne le rapport au savoir en contexte de scolarisation comme en contexte de formation (de l'École maternelle à l'Université). Depuis 2011, l'EA est engagée dans une réflexion soutenue sur l'enseignement des DNL<sup>6</sup> en langue étrangère, sur l'intégration scolaire et linguistique des apprenants étrangers, et sur la didactique des *basic skills*, ce qui lui a permis d'intégrer plusieurs réseaux de recherche. Parmi ces réseaux figurent l'ARCD (Association pour les Recherches Comparatistes en Didactique) et la SFÉRÉ (Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation), dont j'ai rejoint le Programme, coordonné par Christina Romain (I.2.), d'« analyse de la gestion de la

---

<sup>6</sup> DNL : Disciplines Non Linguistiques.

relation interpersonnelle et interdiscursive en situation d'apprentissage » en 2012.

Qualifié depuis 2003 (CNU 7 et 9) et requalifié, j'ai été recruté à la suite de 12 auditions (dont 7 classées dans les 2 à 5 premiers) sur un emploi de maître de conférences en 2009 (sections CNU 7 et 9, MCF n° 0023), en session synchronisée. Ce reclassement m'a permis d'inscrire une fois pour toutes, si j'ose dire, ma recherche dans mon emploi du temps et non plus à l'intérieur d'un « temps libre », dont l'expression me paraît aujourd'hui relever d'une antiphrase pour le moins euphémisante.

Conformément, me semble-t-il, aux missions de tout enseignant-chercheur, je me suis attaché à garantir les liens effectifs existant entre mes activités de recherche et mes activités d'enseignement, et ce à plusieurs titres. J'en ai retenu pour ma part deux principes d'organisation dans mon travail : d'un côté, toute recherche mérite d'être mise à la disposition des étudiants par le biais de la valorisation de ses produits et de la transmission des savoirs, et ce, à mon sens, dès la L1 ; de l'autre, un enseignement du supérieur de qualité, outre ce qui touche à sa pédagogie, nécessite d'être abondamment documenté, cela va de soi, mais aussi positionné le plus clairement possible par rapport aux autres domaines du savoir. Dans cette vue, mes recherches en syntaxe (coordination, subordination, constructions verbales) ont présenté des liens directs avec mes enseignements en L1 (langue française) - L3 (grammaire) et en M1 à l'UFR LASH de Nice (cours de grammaire pour la classe, agrégation de Lettres, didactique de l'écrit en FLE), ainsi qu'en L3 à l'UFR Sciences (syntaxe et apprentissages grammaticaux). Concernant mes recherches en acquisition (diversification discursive et apprentissage de l'écrit), celles-ci ont trouvé un écho favorable en L2 à l'UFR Sciences, en L3 à l'UFR LASH, en M1-M2 à l'IUFM puis à l'ÉSPÉ de l'Académie de Nice, mais aussi en formation continue (animations de circonscription, formations PAF). Depuis 2013, j'ai par ailleurs le plaisir de donner des cours en grammaire et en épistémologie de la grammaire au Campus La Garde (USTV), à la demande de l'équipe des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Toulon.

À l'ÉSPÉ de Nice plus particulièrement, j'ai eu l'opportunité, à partir de 2009, d'animer un séminaire intitulé « Apprentissage phonologique et acquisition » en M1-M2, lequel a rassemblé jusqu'ici une quarantaine d'étudiants autour des questions de l'acquisition du langage et de la familiarisation avec l'écrit. Enfin (j'y reviendrai en 3.), je me suis saisi de mes travaux en analyse des discours (pratiques discursives en sociologie des professions et en formation) en L2 à l'UFR LASH (UE d'Analyse du discours), en M2 à l'Université Autonome de Madrid (UF d'Analyse discursive en sciences sociales), ainsi que dans le cadre de la formation des doctorants (CIES, CFED).

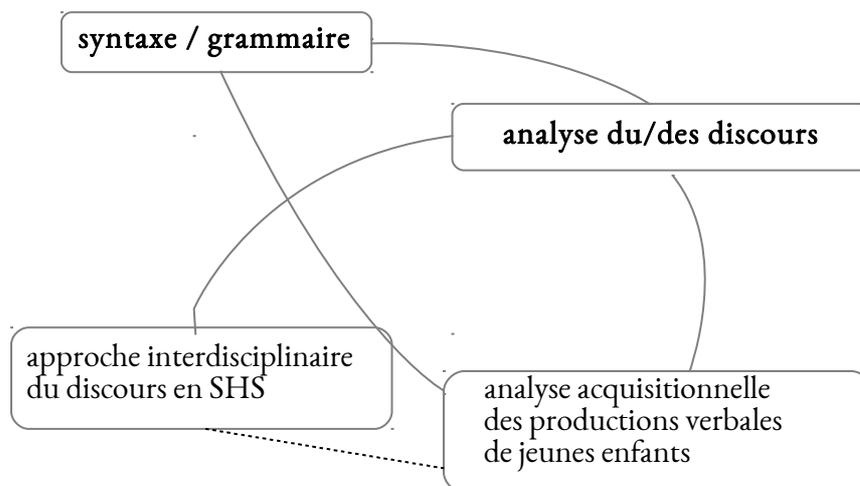
En matière de recherche comme en matière de formation, les éléments de corpus sur lesquels je m'appuie sont le plus souvent basés sur l'usage, puis reproduits avec des constructions similaires dans divers exempliers. Les corpus de terrain eux-mêmes ont d'ailleurs été pour partie constitués à la faveur de l'accompagnement d'étudiants de master, mais aussi des « T1-T2 » (Professeurs nouvellement titularisés) dans l'Académie. La conservation des données primaires dans les conditions matérielles qui sont aujourd'hui à notre disposition, autrement dit particulièrement favorables, les rend disponibles pour de multiples traitements (par exemple intonosyntaxiques et phono-prosodiques). Combinée à la reproductibilité des démarches, celles-ci procurent de multiples possibilités pour des recherches encadrées au niveau doctoral et post-doctoral.

Ces liens entre recherche fondamentale en Sciences du langage, en Éducation comme en Lettres, m'ont incité à co-organiser en 2008, avec André Thibault et Marie-Louise Martinez, un Colloque international sur la spontanéité

discursive à travers plus particulièrement l'*interpellation*. Avant tout, je confesserai que cette manifestation scientifique s'inscrivait alors, dans mon esprit, dans un projet global de retravail de ce qu'est l'*instantané* en discours, avec ses multiples gradations. Ces questions me préoccupent depuis au moins 1998 avec la coordination asymétrique, dont l'une des manifestations discursives, que l'on pourrait résumer à travers des exemples tels que *ET vous, qu'en dites-vous ?* ou *MAIS au fait !*, consiste à impliquer l'autre ou soi-même dans un apport discursif imprévu. Ainsi avais-je envisagé de soumettre à la Communauté scientifique, à la suite de l'interpellation, les sujets de l'imprécation et de la dépréciation, et ensuite ce que je me proposais de rassembler dans les *dirès intempestifs*. Malheureusement ce projet n'a pu aboutir, faute d'appui institutionnel et de temps pour m'y consacrer.

Quoi qu'il en soit, le dialogue qui s'est établi à l'occasion de ce premier Colloque s'est opéré entre les champs disciplinaires bien sûr, mais aussi les approches méthodologiques, les objectifs de recherche, à la fois dans ce qui les distingue et dans ce qui leur confère des similitudes. La parution des *Actes*, après double évaluation anonyme et révision des articles, est intervenue en 2010 dans un numéro thématique de la revue *Corela*. Cette publication d'un volume de trente articles n'aurait jamais pu voir le jour sans l'aide assidue de Gilles Col et de son équipe, que je remercie à nouveau pour leur travail exigeant.

De telles orientations, qui n'ont pas été sans emprunter quelques détours, ont donné plusieurs dimensions à ma recherche, au risque, par moments, d'un certain éparpillement. Ne refusant aucunement l'autocritique, j'en ai tiré plusieurs conclusions, brusques pour certaines, pour d'autres moins. À quarante ans tout juste, il m'a paru s'imposer de stabiliser pleinement mes travaux, quitte à délaissier définitivement certaines initiatives. Ce que j'en retiens en résumé, et de manière assez simple, c'est que mon parcours de recherche m'a amené à faire correspondre les manières dont se construisent les combinaisons de mots aux conditions de leur production et de leur acquisition, tout en les liant par ailleurs à des pratiques sociales et culturelles. Si cette perspective coïncide avec ce que recouvre et ce que permet de fédérer tout ce qui a trait au langage, je dirai, peut-être plus prosaïquement, qu'elle est aussi suscitée par ce qui fait le quotidien de l'enseignant-chercheur, qui plus est quand il est amené à encadrer des travaux de master et de doctorat où la part d'initiative de l'étudiant consiste notamment à se positionner parmi les interfaces à sa disposition. En ce qui me concerne, je figurerais donc volontiers ce qu'il en est de ma propre recherche dans les termes suivants :



Comme je m'en suis rendu compte à partir des années 2000-2003, en partant de corpus écrits et pour certains oraux, l'analyse des constructions verbales, variablement locutionnelles, ouvre largement la voie à celle des objets de discours qui s'y manifestent. De là apparaissent plusieurs « niveaux d'analyse » possibles, ainsi que s'en sont réclamés de nombreux linguistes, mais aussi les grammairiens latins et les auteurs « classiques », à y regarder de plus près. Outre les analyses que j'en ai effectuées, thématique par thématique, ma tâche a notamment – et peut-être surtout – consisté à en montrer les complémentarités. C'est précisément ce dont il sera question dans les pages qui suivent, et dont je vais m'efforcer de produire la synthèse.

## 2. Approche discursive des faits linguistiques

### 2.1. Opérations et constructions

Mes recherches dans ce domaine, après avoir porté, de 1995 à 2006, sur les constructions coordinatives telles qu'elles sont abordées dans les approches dites « syntagmatiques », se sont étendues par la suite à la prédication verbale. Celle-ci implique moins la catégorie *verbe* dans ses formes (fléchies ou non fléchies, simples ou composées), que dans ses constructions, ainsi qu'à travers des fonctionnalités qui, au moment de l'instanciation du verbe, témoignent de plusieurs mécanismes scalaires, que je présenterai ci-après.

Dans les démarches que je me suis appliqué à mettre en œuvre en période postdoctorale, je n'ai aucunement délaissé le rapport à la philologie qui m'a accompagné lors de ma recherche antérieure. Envisageant et pratiquant la philologie, avant tout, au sens de la prise en compte d'emplois effectifs des éléments linguistiques, je m'y suis conformé à l'occasion d'une étude de plusieurs années sur l'infinitif dit « de narration » (2006b, 2008c, 2009c), et par la suite d'une recherche sur les formes verbales en *-ANT* (2012j, 2013a, 2014e & j). Ces réflexions n'ont en rien été anecdotiques pour moi, en ceci qu'elles se sont saisies de faits linguistiques exemplaires de ce que l'approche fonctionnaliste a d'opportun, dans ses dimensions à la fois constructionnelle, variationnelle et inter-individuelle (cf. la section 2.2.). L'exemple de l'infinitif de narration constitue selon moi un cas typique d'emploi de l'infinitif où ce dernier se construit avec deux opérateurs (une préposition et un coordonnant), représente une variante expressive de la narrativisation, et contribue à dramatiser un moment du discours. Cette triple dimension des faits linguistiques a également orienté l'analyse que j'ai faite de la semelfactivité, dont j'ai tenté de montrer, à la suite notamment de Krifka *et alii* (1995) et de Benazzo (2000), qu'elle ne s'applique pas qu'à la catégorie verbale (2008d, 2009a). J'ai toutefois surtout conservé, de cette perspective philologique, l'examen d'usages attestés, dont je me saisis par ailleurs dans mes travaux, depuis 1999 et 2006, en analyse des discours comme en acquisition.

Dans un questionnement plus transversal, je me suis assez tôt penché sur les manières dont quelques-unes des principales grammaires contemporaines établissent des rapports entre constructions et opérations, que ne recoupe qu'en partie la répartition couramment décrite entre ce qui n'est pas encore instancié (entre autres en termes d'*input*), et ce qui l'est. J'ai par conséquent envisagé ces grammaires à travers les pratiques descriptives qui les caractérisent et quelques exemplifications, de manière à en relever, pour reprendre la formule de William Croft, certaines opportunités méthodologiques. Je me suis employé, à cet égard, à montrer en quoi de nombreuses démarches descriptives, même quand elles sont déclarées *syntagmatiques*, insistent peut-être autant sur la (sous-)catégorisation des syntagmes que sur leur intégration discursive, ce qui implique de prendre en compte plusieurs cadres d'analyse. Les traitements concernés inscrivent d'ailleurs ces éléments, pour une partie d'entre eux, dans des formes de textualité, des *relations rhétoriques*, voire dans une véritable *ontologie des événements*, qui constituent autant de pistes de travail.

Cette recherche m'a donc amené à approfondir mes travaux sur les liens qui s'établissent entre les emplois, plus ou moins « appropriés », des formes verbales (questionnement que je reprends en partie d'Henning Nølke, 1999) et la dimension discursive de ces mêmes emplois. J'ai néanmoins gardé constamment à l'esprit que, s'il est productif d'opérer une approche

grammaticale des éléments discursifs, cela ne nous permet pas pour autant d'envisager qu'une grammaire puisse prévoir la *bonne formation* des discours. En effet, ce qui distingue avant tout la grammaire (variablement académique) de la linguistique relève de leur déclarativité. Là où une grammaire détermine ce qui est bien formé (grammatical), ce qui l'est plus ou moins (quasi-grammatical) ou pas du tout (agrammatical), la linguistique, de son côté, fournit un appareil descriptif et analytique qui remet régulièrement en question les déclarations de bonne formation. Cela ne signifie pas que la linguistique n'a pas à se mêler de conformisation, comme s'y sont intéressées avec bonheur la plupart des grammaires généralisées et, parmi elles, les grammaires d'unification, mais elle est évidemment bien davantage tournée vers l'usage, et non à proprement parler le *bon usage*. En ce qui me concerne, je me suis surtout borné à retenir une gamme restreinte d'opérations linguistiques (comme la détermination, la prédication ou la négation) de manière à leur faire correspondre des constructions spécifiques.

Dans un ouvrage que j'ai produit sur les approches grammaticales contemporaines (2010d), et qui a ouvert (par pur hasard) la collection « Sciences du Langage – Carrefours et Points de vue » dirigée chez Académia Bruylant par Irène Fenoglio, j'ai fait remarquer que Hjelmslev, en 1966, tout en reformulant les bases d'une linguistique permettant de décrire tous les événements possibles, autrement dit toutes les combinaisons possibles d'éléments, a lui-même réaffirmé l'exigence de plusieurs types d'analyse. Louis Hjelmslev concède en outre que l'une des principales difficultés de la description linguistique réside dans le fait que les liens entre contenu et expression, « texte » et système sont « entrelacés » (1971). Pour autant, l'historiographie démontre, à l'appui notamment d'Émile Benveniste et de Gustave Guillaume, combien les traitements en partie singuliers, en partie complémentaires, du contenu et de l'expression, mais aussi de l'expression et de l'expressivité, garantissent la productivité d'une linguistique que L. Hjelmslev lui-même place au centre des sciences humaines (Bronckart, 2008)<sup>7</sup>. D'un point de vue fonctionnaliste, la légitimité de ces recoupements tient au fait, d'une part, qu'ils intègrent l'hypothèse d'une gradabilité des mécanismes linguistiques à l'œuvre, et, d'autre part, qu'ils s'accompagnent dans bien des cas d'une dimension discursive que les grammairiens classiques, tel Nicolas Beauzée avec ses « circonstances du discours » (1767), mais aussi les « remarqueurs » des années 1670-1700, avaient déjà significativement anticipée.

À plusieurs reprises (2009b & d, 2010g, 2012j & k), j'ai tenté de démontrer tout le profit d'une analyse pluridimensionnelle des constructions verbales. Une telle approche implique notamment un traitement proprement syntaxique (une construction est par exemple directe ou indirecte, subordonnée, prépositive), et dans une autre mesure à la fois syntaxique et prosodique (cas des constructions détachées, intercalées ou incidentes), ou encore liée à des acceptions singulières (à travers par exemple des emplois décausatifs ou semelfactifs). En regard, les *opérations* linguistiques se manifestent sur plusieurs dimensions simultanément, ce qui apparaît bien entendu dans les cas de la détermination et de la quantification, mais aussi, plus particulièrement, dans celui de la prédication.

Comme je l'ai rappelé en (2010d), cette opération correspond à un concept très répandu en linguistique. Ainsi, s'il est question par exemple de non-prédicativité ou d'omniprédicativité dans diverses publications, les expressions de non-prédication, d'omniprédication ou encore de perte de prédication ne semblent pas sollicitées, ce qui n'est bien entendu pas sans

---

<sup>7</sup> Concernant G. Guillaume, je fais allusion en particulier aux *Leçons* du 7 mai 1948, Série C, où la dimension interlocutive des questions traitées est évidente. À cet égard, des liens avec le *Current-Discourse Space* de Langacker (2001), et pour partie les *Discourse Patterns* de Mithun (2005), me semblent pertinents.

fondement. Si la prédication s'organise surtout, dans bien des familles linguistiques – comme les langues romanes –, autour de la catégorie *verbe*, certaines langues, indéniablement moins « verboprédicatives », exigent dans ce domaine d'autres types d'analyse, comme l'ont fait remarquer Croft (1991), Hengeveld (1992), Lazard et Peltzer (2000), Creissels (2006) et Van Valin (2007). Il va de soi néanmoins qu'il importe, sur ce point, d'admettre les multiples possibilités de productions averbales apparaissant dans l'usage courant, y compris au cœur des langues romanes et des langues germaniques (Lefeuve, 1999, 2009 ; Lefeuve et Behr, 2011 ; Behr et Quintin, 1996).

Il m'a semblé opportun, dans cet esprit, de souscrire à la possibilité d'une conception unifiée de la prédication, que Croft (2003a) considère, avec la référence et la modification (187), comme l'une des trois opérations linguistiques fondamentales, là où Dik (1997a) l'envisage comme « determined by the combinatorial possibilities of the predicate » (78), et Van Valin (2003) comme « made about actions involving the entities or relations among the entities in them » (320). La véritable difficulté consiste alors à assigner un domaine d'applicabilité à la *relation* qu'elle implique, en particulier pour les motifs suivants :

- celle-ci suppose plusieurs types de matérialisations ;
- elle transcende les questions de la parataxe, de l'apotaxe et de l'hypotaxe ;
- elle ne se limite pas aux constructions verbales.

Je reviendrai sur ces questions d'un point de vue grammatical et linguistique, mais c'est d'abord à l'occasion d'un questionnement pédagogique que cette exigence à (me) représenter ainsi les faits m'est apparue, plus précisément au fil des séminaires que j'ai eu l'occasion d'animer à Port-au-Prince, de 2000 à 2002, en compagnie de mes collègues de la Faculté de Linguistique Appliquée. Ce questionnement s'est dans le même temps assorti d'une réflexion sur les apprentissages en lexique-grammaire et sur les démarches les plus adaptées pour les faciliter, en particulier en créole (ici haïtien), une langue dans laquelle la prédication nominale occupe une place non négligeable. Au cours de leurs travaux de terrain, les étudiants et les doctorants ont ainsi établi que les *gramè kreyòl* du primaire et du secondaire haïtiens accompagnaient leurs ressources (*egzanp*) soit de classifiants préétablis (*pwonon, konsonn, atik, etc.*), soit de commentaires (*komantè*) sur des phrases ou des extraits de textes (ainsi le voit-on dans divers *Règ Gramè ayisien, Gramè pou konprann Kreyòl* ou autres). Contrairement à ce que d'aucuns affirment sur les faiblesses de l'approche grammaticale en classe, celle-ci est, certes, souvent menée de manière récitative, mais demeure bien vivante. Il est toutefois apparu aux étudiants que sur le terrain, les professeurs, auprès d'adolescents, faisaient intervenir la terminologie grammaticale en français, et les éléments institutionnalisés (résumés, cours proprement dits, conclusions) dans un créole haïtien plus ou moins « approximatif », pour reprendre le terme de Véronique (2005). Pourtant, les termes de la description grammaticale ne font pas défaut en haïtien, et celui de *pilye* (fr. « pilier ») par exemple, dès le primaire, présente l'avantage de renvoyer à une donnée transversale qui se tient à l'écart des éventuels régionalismes. Lors des démonstrations à caractère grammatical et en désignant avec *pilye* le noyau d'un ensemble ou sous-ensemble, certains enseignants sensibilisent leurs élèves à la répartition des (groupes de) mots dans la phrase, en passant notamment par la sélection de ce qui supporte le *wòl prensipal* (rôle principal) dans ces ensembles nommés, suivant les cas, *predika(l), gwoup preposisyon, predika(l) verbal / adjektival, gwoup sa* (ce groupe), *fraz la* (la phrase en question). Dans les premières années du supérieur, certains intervenants parlent volontiers de *kantifyan*, de *detèminan* et d'autres classes de mots quelquefois conçues à l'occasion – ce qui pose aussi la question de l'idiolecte (cf. plus généralement Détrie et Neveu, 2005). Les

travaux menés à la FLA ont par conséquent repris cette démarche familière à certains enseignants haïtiens, avec pour principal enjeu de valoriser une approche méthodologique déjà effective, mais qui méritait d'être documentée plus avant. Une attention toute particulière a par ce biais été portée sur les jugements de grammaticalité, notamment ceux produits par les locuteurs uni/bilingues, ce qui nous a conduits à prendre appui sur les inventaires précédemment constitués autour des variétés diatopiques du créole haïtien. Nous nous sommes de ce fait penchés, ensemble, sur les traits distinctifs de certains parlers régionaux, dont ceux de l'Ouest et du Centre (Saint Marc, Port-au-Prince, Grangoâve) et du Nord (Cap-Haïtien surtout). Les séminaires en sont également venus assez tôt à questionner les variétés diastratiques, notamment à travers la distinction, en partie illusoire, entre les créoles *swa* et *rèk* (litt. « soyeux » et « rèche »), qui est généralement alléguée par des personnes bilingues à propos des pratiques des créolophones unilingues (on parle aussi, ici et là, de créoles *gwo* et *bwodè*). Il s'est alors avéré que l'on assiste avant tout, avec le supposé créole *swa*, à une francisation du créole par adjonction « dezespresyon ladann pou fè li bel » (fr. « d'expressions pour l'embellir », d'après Yves Joseph). Dans leurs propres analyses grammaticales, les équipes se sont toutefois entendues sur la question d'emplois appropriés ou non, suivant notamment la suggestion précitée de Nølke (1999 : 50 *sqq.*), qui rejoint à mon sens celle de Dik (1997a : 57), laquelle implique que dans une suite linéaire de constituants, l'emploi de tel ou tel élément dans telle ou telle position, ou sous telle ou telle forme, la rend compatible ou non avec ce qui l'entoure (S. C. Dik parle, à ce titre, d'une « appropriate predication »<sup>8</sup>). Il en est ainsi des marqueurs temporels, des constructions co-verbales ou sérielles, des répétitions d'éléments (pléonastiques ou non), voire de ce qui conditionne certaines manifestations phonologiques, comme l'éllision ou la contraction.

Quoi qu'il en soit et en ce qui me concerne, je me suis emparé du concept de « noyau » comme renvoyant non pas au *Sinn* (*vs Bedeutung*) de Frege, mais à un élément envisagé à travers sa prédicativité, autrement dit sa capacité à structurer la chaîne linéaire des productions discursives (entre autres dans sa possibilité, au sens guillaumien, d'être intérieurement bitensionnel<sup>9</sup>). Le syntagme lui-même, pour devenir en production comme en compréhension un constituant « endocentrique », a besoin d'intégrer une projection qui suppose notamment qu'on lui assigne un noyau (qu'on l'appelle *nœud*, *filletête* ou autrement, un point sur lequel je rejoins volontiers le point de vue de J.P. Desclès, qui s'en est expliqué à plusieurs reprises : 1998, 2003, 2006). Sur le plan explicatif, dégager la structure prédicative d'une combinaison verbale revient alors à présenter une organisation qui consiste notamment à rassembler un ou plusieurs syntagme(s) dans un segment discursif, avec, dans son co(n)texte, d'autres éléments qui s'y rapportent ou lui sont appariés. Cela est aussi vrai pour les éléments liés ou intégrés que pour les éléments « détachés » d'une prédication première, lesquels renvoient à une construction spécifique (Lambrecht, 1998), à noter que cette question de rattachement est tout aussi productive quand elle porte sur des verbes faibles (Cf. Blanche-Benveniste et Willems, 2007), voire sur des éléments « hors phrase » (Marandin, 1999). Je rappellerai à cet égard qu'y compris en phonologie déclarative, la description des sons à travers des compositions d'éléments est pour partie représentée dans le cadre d'une répartition entre des éléments *têtes* et des *opérateurs* (Angoujard, 2006). N'étant pas suffisamment généraliste en linguistique, je n'ai pas pu donner toutes les

<sup>8</sup> Cf. Van Valin, 2003 (326 et surtout 328, où l'auteur pose que « the difference in appropriateness derives from discourse factors »).

<sup>9</sup> Cf. la *Leçon* du 2 décembre 1938 (1992 : 19-28) ainsi que celle du 12 février 1959 à propos du nom *ville*, dont la signification, plus ou moins « imparticulière », s'adapte donc à différents environnements discursifs.

réponses aux étudiants de la FLA. En marge de mes interventions et lors d'entretiens, mes collaborateurs et moi avons d'ailleurs convenu, au début de l'année 2002 et à l'initiative de Pierre Vernet, d'une formation entièrement refondue, semestrialisée, et qui eût fait intervenir des linguistes parmi lesquels Randy J. La Polla, Michel DeGraff, Anne Zribi-Hertz, Denis Creissels et d'autres bien entendu, mais nous avons dû renoncer, faute de budget pour cela et de stabilité politique dans le pays.

D'un point de vue plus général et pour les initiatives qui ont suivi, j'en ai déduit pour ma part que si les productions discursives sont variablement conditionnées par le contexte (temporel, interpersonnel, *etc.*), elles le sont aussi constamment par les opérations linguistiques qui contribuent à les construire (ou à les déconstruire éventuellement). Je m'en suis d'ailleurs ouvert en 2013 à l'occasion de deux conférences que j'ai données à Kragujevac et à Belgrade, à l'invitation de Tijana Ašić et Veran Stanojević, sur ce que j'ai appelé « la transitivité verbale et ses paliers ». Parmi les suites de ces deux conférences, un article, prévu pour la *Revue de Philologie* de Belgrade (2015a), s'appuie sur ce qui m'a amené à approfondir mes postulats de 2005-2008 (2009b & j, 2010d & g), et à présenter la prédication verbale comme se plaçant au cœur des opérations d'arité (relations du noyau prédicatif à ses prédicables : Reinhart, 2002 ; Reinhart et Siloni, 2005). Il s'agit aussi pour moi de relier ces questions à la combinaison, gradable, des éléments discursifs à ce qui les entoure (Cf. Caudal et Nicolas, 2005), hypothèse que j'avais soulevée à travers les travaux de Diller (2005) dans mon ouvrage de 2010. J'applique d'ailleurs ces hypothèses analytiques dans ma *Grammaire* pour le premier cycle universitaire (2014d), où j'ai ménagé une place centrale aux constructions verbales et à la représentation de ces opérations d'arité (cf. sections 2.2 & 2.3.1.).

Cette approche linguistique s'inscrit, autant le concéder, dans une historiographie bien établie, comme c'est le cas notamment des premières « explications » véritablement interlocutives en linguistique européenne, lesquelles sont bien antérieures aux années 1980, ainsi que l'ont démontré Auroux (2000) pour Gardiner (1932) et Rousseau (2012) pour Wegener (1885). Comme le souligne à cet égard Rousseau (*op. cit.* : 21) :

Pour Wegener, il s'agit d'examiner et de décrire précisément l'action langagière dans la situation dialogique : pour les deux partenaires de cette action langagière, il y a d'une part des représentations communes (*gemeinsame Vorstellungen*) et des attentes réciproques.

Ph. Wegener en appelant à distinguer « sens littéral » et « fonction contextuelle », soit un surplus de sens, pour cette dernière, « provoqué par l'intention du locuteur et le contexte situationnel » (Rousseau, *id.* : 22), il intègre dans ses approches linguistiques une dimension fondamentalement discursive à laquelle le fonctionnalisme a pour caractéristique de s'ouvrir par principe.

Précisément, l'une des grammaires qui m'a le plus appris (et marqué !) dans ce domaine d'étude est celle de Simon C. Dik, dont le questionnement en linguistique générale remonte au moins à ses travaux sur la coordination (1968). L'auteur, dans son ouvrage majeur (édité par K. Hengeveld en deux volumes à titre posthume : 1997a et b), s'attache à formuler les conditions d'emplois des prédicats suivant leur « type », leur « valence », mais aussi leur intégration discursive (cf. Dik, 1997a : 59 *sqq.* ; 1997b : 409). D'après l'auteur (1997b : 2) :

a predicate (whether basic, and thus coded in the lexicon, or derived by predicate

formation) is never an isolated term, but always a structure : predicates exist as part of *predicate frames*, which define not only the form, but also the type, the quantitative and the qualitative valency of the predicate.

Je reviendrai sur quelques-uns des principes méthodologiques dont se réclame S.C. Dik, mais prenons tout de suite, à titre d'exemple, ce qu'on appellera avec lui l'*Underlying Clause Structure* ci-après :

$E \{ [ \text{apprendre}_V (\text{CIRC}, \text{beaucoup})_\sigma (x_1)\text{AG} ] \text{ CAUSE } [ \text{ouvrir}_V (x_1)\text{AG} (x_1, \text{dictionnaires})\text{PAT} ] \}$

Ce posé opératoire consiste à spécifier qu'un verbe, *apprendre*, ici de type intransitif et par ailleurs influencé par l'adverbe *beaucoup*, implique dans sa valence un participant (AG, qui typifie l'agent à travers la variable  $x_1$ ), ainsi qu'un circonstant qui prend la forme d'un verbe (*ouvrir*), lié à *apprendre* par un AG commun et complété par un élément PAT (le « patient », qui se concrétise dans la variable  $x_1$ )<sup>10</sup>.

Les constructions linguistiques qu'il est possible de faire correspondre à ce posé opératoire sont très variées, parmi lesquelles les suivantes (en espagnol, en italien et en français) :

ESP.	<i>se</i>	<i>aprende</i>	<i>mucho</i>	<i>abriendo</i>	<i>los diccionarios</i>
	PRO	VB <sub>1</sub> fl.	ADV	VB <sub>2</sub> non-fl.	SN
	< SUJ VB <sub>1</sub> >	< PRED >	< COMP <sub>1</sub> VB <sub>1</sub> >	< COMP <sub>2</sub> VB <sub>1</sub> ⊕ COMP <sub>3</sub> >	< COMP <sub>3</sub> VB <sub>2</sub> >
IT.	<i>si</i>	<i>apprende</i>	<i>molto</i>	<i>aprendo</i>	<i>i dizionari</i>
	PRO	VB <sub>1</sub> fl.	ADV	VB <sub>2</sub> non-fl.	SN
	< SUJ VB <sub>1</sub> >	< PRED >	< COMP <sub>1</sub> VB <sub>1</sub> >	< COMP <sub>2</sub> VB <sub>1</sub> ⊕ COMP <sub>3</sub> >	< COMP <sub>3</sub> VB <sub>2</sub> >
FR.	<i>on</i>	<i>apprend</i>	<i>beaucoup</i>	<i>en ouvrant</i>	<i>les dictionnaires</i>
	PRO	VB <sub>1</sub> fl.	ADV	VB <sub>2</sub> non-fl.	SN
	< SUJ VB <sub>1</sub> >	< PRED >	< COMP <sub>1</sub> VB <sub>1</sub> >	< COMP <sub>2</sub> VB <sub>1</sub> ⊕ COMP <sub>3</sub> >	< COMP <sub>3</sub> VB <sub>2</sub> >

Ces éléments de corpus, évidemment très proches, sont en partie représentatifs de ce qui caractérise les constructions envisageables, où il apparaît que le verbe noyau (*apprendre*) de l'ensemble (PRED : cf. Dik, 1997a : 383 et 1997b : 9, 168) s'assortit d'un élément spécifiant son principal participant (le sujet), lequel n'est pas instancié avec l'autre forme verbale employée, comme je l'ai décrit encore tout dernièrement (2014e & j). Par ailleurs, *apprendre* intervient sous l'influence d'un intensif (CIRC, *beaucoup*), tout en recevant un complément causatif (*ouvrir* – *dictionnaire[s]*). Deux prédications apparaissent quoi qu'il en soit (cf. Dik, 1997a : 21, 349) : d'une part, autour du verbe *apprendre* (*apprendre<sub>V</sub> e<sub>1</sub>*), d'autre part autour d'*ouvrir* (*ouvrir<sub>V</sub> e<sub>1</sub>*), entre lesquels s'établit un rapport de causalité, et qui forment ensemble une *clause E<sub>1</sub>*<sup>11</sup>.

De telles similitudes, pour significatives qu'elles soient, ne nous permettent pas d'en généraliser la représentation à toutes les langues romanes, et encore moins à des langues qui, bien qu'en partie de base romane, sont

<sup>10</sup> L'abréviation *E* renvoie à une *clause*, autrement dit à un contenu discursivement orienté, tandis que  $\sigma$  correspond à un « satellite » (ici matérialisé dans un circonstant).

<sup>11</sup> Je ne reprendrai pas, à l'intérieur du présent document, toute la terminologie de S.C. Dik, dans laquelle je ferai toutefois remarquer que  $e_1$  désigne un procès,  $X_1$  une proposition, et  $E_1$  une *clause*.

génétiquement différentes, comme c'est le cas ci-après du créole haïtien, qui ne comporte pas de gérondif (avec litt. « quand quelqu'un ouvre un dictionnaire, il apprend beaucoup ») :

CR.	<i>lé</i>	<i>yon moun</i>	<i>ouvri</i>	<i>(yon) diksyonè</i>
HA.				
	OP < COMP <sub>4</sub> VB <sub>2</sub> >	SN < SUJ VB <sub>2</sub> >	VB <sub>2</sub> .fl. Ø < COMP <sub>2</sub> VB <sub>1</sub> ⊕ COMP <sub>3</sub> ⊕ <sub>4</sub> >	SN < COMP <sub>3</sub> VB <sub>2</sub> >
		<i>li</i>	<i>apran</i>	<i>anpil bagay</i> <sup>12</sup>
		PRO < SUJ VB <sub>1</sub> >	VB, fl. Ø < PRED >	SN < COMP <sub>1</sub> VB <sub>1</sub> >

En plus de cette distinction entre les opérations et les constructions, la *Grammaire* de S.C. Dik nous rappelle ainsi combien toute analyse syntaxique exige le recul d'une prise d'information typologique. Même minimale, cette dernière permet d'opérer de constants réajustements, de corriger d'éventuelles aberrations, et surtout de diminuer les affirmations péremptoires, auxquelles résiste toute déontologie de la recherche. Car devant cette tension entre ce qui paraît similaire et ce qui varie d'une langue à l'autre, comment procéder pour l'analyse ? Concrètement, comment se manifestent la négation, l'extraction, la subordination dans telle ou telle langue ? Le passif est-il généralisable à tous les usages linguistiques, ou concerne-t-il des groupements particuliers ? Qu'en est-il des antipassifs, des incidentes ou des constructions sérielles ? Dans quelle mesure peut-on envisager des *cas* ou des *voix* pour les langues romanes comme pour les langues slaves ou les langues indonésiennes ? Qu'est-ce qu'une *préposition* en tswana, en mari ou en créole haïtien ? Quelles caractéristiques phono-prosodiques de la parataxe attribuer aux langues sémitiques ? germaniques ? bantoues ?

On pourrait multiplier ces questions, tant d'un point de vue typologique que socio-historique, sans aboutir pour autant à un inventaire irréprochable de cette tension qui existe entre la variation et l'invariabilité en linguistique. Dans le même temps, rien ne serait plus improductif que de nier l'existence de récurrences au sein de la variation.

Parmi les tentatives de cerner au plus près ces questions, les Grammaires Catégorielles, les Grammaires Applicatives, et suivant les cas les Grammaires de Construction ont marqué, parmi d'autres, de véritables tournants méthodologiques (pour des présentations générales, voir notamment Desclés, 1990 ; Leeman, 2003 ; François, 2013)<sup>13</sup>. Avec des objectifs analogues, une frange significative des auteurs qui se réclament du courant générativiste se sont efforcés de dégager des principes invariants auxquels ils ont fait correspondre divers « paramètres » propres à telle ou telle langue, en couvrant si possible tous les domaines de questionnement (aux premiers rangs desquels la syntaxe et la phonologie). Il en est ressorti un ensemble fini de propriétés applicables à toutes les familles linguistiques, avec un certain nombre de *règles*. Or, la principale difficulté que posent ces *règles* consiste surtout dans ce qu'elles sont « violables ».

Cette reconnaissance du fait que les présumés « principes » et autres

<sup>12</sup> Je dois cette formulation à Bonel Oxiné, que je remercie.

<sup>13</sup> Les Grammaires Catégorielles, par exemple, abordent de nombreux éléments comme des fonctions, autrement dit comme des correspondances entre des arguments et des valeurs. De manière plus générale, chaque élément linguistique se voit attribuer un « type » fonctionnel lié à sa catégorie (nom, pronom, verbe...), à son rôle (sujet, objet...), à sa morphologie (ainsi les préverbes, les affixes), et à toute autre typification envisageable (agent, affecté / topique, focus / affirmé, nié, etc.).

« contraintes » sont violables, autrement dit non effectifs dans l'usage, a conduit à admettre une marge de manœuvre qui a été appelée ici et là, de manière quelquefois hasardeuse, l'*Optimalité*. Celle-ci revient à déclarer que dans une langue donnée, les formes et les constructions linguistiques les plus récurrentes sont celles qui satisfont le plus aux « contraintes » qui la caractérisent (Legendre, Grimshaw et Vikner, 2001). Une Optimalité en pratique consiste donc à partir d'un usage attesté de manière à en déduire une gamme plus ou moins étendue de contraintes propres à telle langue, à l'intérieur de laquelle subsistent des zones de variabilité tout comme il en existe entre les langues elles-mêmes. Ce type d'approche n'en aboutit pas moins à une reformulation de la bi-partition qui s'établit entre le grammatical et l'agrammatical. En résumé, il existerait des formes et des constructions *non marquées*, autrement dit celles qui sont les plus généralisables et les plus répandues, et d'autres, *marquées*, qui s'avèreraient moins courantes et plus marginales.

De mon point de vue et sur le plan épistémologique, la *théorie* de l'Optimalité contient déjà en elle-même les ferments de son autocritique. L'exemple à cet égard de la tendance fonctionnaliste (qui apparaît nommément dans la *Grammaire* de S.C. Dik) est tout à fait éclairant. Parmi les représentants de cette tendance, certains auteurs se réclamant des Grammaires Lexicales-Fonctionnelles (*Lexical-Functional Grammars, LFG* : Kaplan et Bresnan, 1982), ont certes intégré le principe de l'Optimalité (OT-LFG : Bresnan et Aissen, 2002), mais pour l'inscrire très tôt dans divers paliers de généralisation, allant des formes et des constructions les plus généralisables à celles qui apparaissent, proprement, comme agrammaticales, tout en passant par des conditions d'emplois plus marginales. Une telle représentation suppose « différents degrés de grammaticalité », pour reprendre la formule d'A. Franck *et al.* (1998 : 16), dans une version discursiviste et davantage basée sur un usage empreint de variantes (parmi lesquelles les régionalismes : Roberson et Torterat, 2012f)<sup>14</sup>.

En l'occurrence, la Grammaire Fonctionnelle (*FG*) de S.C. Dik constitue l'une des grammaires à tendances unificatrice et généraliste, dont l'appareil descriptif dégage un certain nombre de *contraintes*, sans placer toutefois l'optimalité au cœur de ses démarches analytiques. L'ouvrage de S.C. Dik reprend le système des cas pour typifier les traits spécifiés dans les représentations grammaticales (ainsi les [macro]rôles d'AGENT, de PATIENT et de DESTINATAIRE), mais aussi les caractéristiques théma-rhématiques et focales du discours (THÈME, TOPIQUE, FOCUS)<sup>15</sup>. Dans le format de sa présentation d'ensemble, S.C. Dik ordonne trois domaines : le plan lexical, le plan syntaxique, et celui de l'expression. Une telle démarche permet par exemple d'inscrire les constructions réflexives ou passives, entre autres, ainsi que la négation et la subordination, dans des représentations où le mot n'est jamais envisagé isolément, mais toujours intégré, avec ses types de valence et ses traits de signification, dans des emplois spécifiques. Plusieurs linguistes se conformant à la *FG*, comme Hengeveld (1997), Hannay (1998), Hengeveld et Mackenzie (2006), ont complété cet ensemble par une dimension socio-

<sup>14</sup> Franck *et al.* (*op. cit.*) appliquent cette réflexion, parmi d'autres questionnements, à la transitivité verbale, ce que j'ai moi-même relayé en plusieurs occasions (2009f, 2010f, 2012g et 2014c). Un exemple comme celui de l'allemand *Ich habe mich korrigiert*, que les auteurs reprennent en *I have myself corrected*, est-il de l'ordre de la transitivité ou de l'intransitivité ? Il me semble que ce type de suggestion dépasse largement les spécificités des langues romanes ou des langues germaniques.

<sup>15</sup> Le *thème* apparaît, dans la *FG*, comme un cadre référentiel, tandis que la topicalité (TOP) et la focalité (FOC) se distinguent plus généralement par le fait que la première définit les modes d'intégration des référents en discours (ainsi les *given topics, sub-topics, resumed topics* et *new topics*), et la deuxième les degrés de saillance qui leur sont assignables.

discursive en grande partie esquissée par S.C. Dik, lequel, dans sa *Grammaire*, admet ouvertement différents degrés de grammaticalité (not. 1997a : 104 et 436 *sqq.* ; 1997b : 56 *sqq.* et 179). À ce titre, je rappellerais volontiers que S.C. Dik ne rejette aucunement les mécanismes scalaires (ou « graduels »), qu'il représente par divers biais, même s'il se saisit en certaines occasions de l'hypothèse d'un marquage (*markedness*)<sup>16</sup>. À ce propos et tout en établissant non sans humour des liens entre les déclarations de bonne formation et les habitudes sociales, S. C. Dik explique (1997a : 45) que « similar things may be said about the markedness of linguistic items » :

(i) what is marked in one environment may be unmarked in another ; and (ii) when frequent use is made of marked forms, they gradually lose their markedness.

Dans Torterat (2010d), j'ai repris très sommairement l'illustration de S.C. Dik, appliquée au verbe *tisser*, et que l'on peut reproduire [ci-dessous] avec *ouvrir* [*un dictionnaire*], dans l'acception à laquelle il apparaît au fil des exemples pré-cités :

OUVRIR<sub>V</sub> (x<sub>1</sub>)AG (x<sub>2</sub><concret, objet modulable>)PAT<sup>17</sup>

Le terme *ouvrir* appartient à la classe des prédicats verbaux (V), et appelle deux positions argumentales (x<sub>1</sub> et x<sub>2</sub>), avec pour restrictions les traits indiqués à la suite du verbe (si x<sub>2</sub> désigne par exemple un *carrelage*, il satisfait à la première restriction, mais non à la deuxième : on n'*ouvre* pas un carrelage). De telles combinaisons en termes de Lexique-Grammaire sont largement admises en linguistique, comme le résume De Clerck, Colleman et Willems pour les approches constructionnelles (2013 : 664) :

Constructionist theories of argument structures have heightened the awareness of the interrelatedness between lexical meaning on the one hand and constructional meaning on the other, whose compatibility (or lack of it) determines the occurrence of particular verbs or verb classes in particular argument structure constructions (Goldberg, 1995, 2006 ; Croft, 2003 ; *etc.*). This means that, from a constructionist perspective, verb entries underspecify the range of syntactic patterns they can occur in, a position which has consequences for the kind of verb-specific information that is stored in the lexicon and, hence, for the semantic and syntactic criteria on which verb classifications can be based<sup>18</sup>.

En termes d'usages linguistiques et pour peu que l'on tienne compte de l'usager, cette approche constructionnelle est entièrement compatible avec un point de vue discursiviste, dans la mesure notamment où les manières dont l'usager de la langue construit son expression dépend aussi de l'expressivité qu'il entend lui donner en discours. Cela étant et comme l'a réaffirmé plusieurs fois W. Croft lui-même, le fonctionnalisme a la capacité de donner une représentation formelle des constructions envisagées, ce qu'il désigne pour sa part à travers une approche « mix[ing] formal and functional

<sup>16</sup> L'auteur reste très mesuré sur cette notion, qu'il utilise plutôt, vis-à-vis des constructions, en lien avec les modifications d'arguments et les macrorôles THÈME et FOCUS (cf. 1997a : 45, 76 et 289 ; 1997b : 133, 325-328). Dans (1997a), il est écrit sur ce sujet que le concept de *marquage* « has come to be used in several different (though not totally unrelated) senses » (41). Je ne suis pas en mesure de l'affirmer, mais faisant peut-être allusion à l'Optimalité en tant que telle, S.C. Dik rappelle (*Ibid.*) que « more recently, the term has also been used to indicate "marked" and "unmarked" construction types, both within and across languages » (voir aussi 1978 : 156-157 et 1989 : 41 *sqq.*).

<sup>17</sup> J'indique PAT plutôt que GO (*goal*), les deux étant la plupart du temps, dans la FG, commutables.

<sup>18</sup> On consultera sur ces questions, en lien avec la dimension « unificatrice » de la FG de S.C. Dik, l'étude de Gatward et Hancox (1990 : not. 223).

properties » (2012 : 9), tout en indiquant que

two schools, *Functional Discourse Grammar* of S. Dik and K. Hengeveld and associates, and *Role and Reference Grammar* of R. Van Valin and associates, both use formal and functional properties (typically semantics, but also information structure) to describe the grammatical structure of sentences as well as the constraints on them<sup>19</sup>.

S.C. Dik inscrit simultanément les contraintes pré-citées, ou « restrictions », quelquefois dans le champ des réécritures de sensibilité générativiste, à l'INPUT et à l'OUTPUT, et traite à cette occasion de nombreux faits linguistiques, parmi lesquels celui de la réflexivité. À ce sujet et dans un article remis à l'équipe des *Cahiers de la FLA* dernièrement (2014k), j'ai tenté, de mon côté, de présenter les apports de l'approche de S.C. Dik vis-à-vis d'exemples de types *Peterson s'ouvre un dictionnaire / un dictionnaire, ça s'ouvre ! / il s'est ouvert beaucoup de dictionnaires et un dictionnaire s'est ouvert*, avec des cas de réflexivité oblique, de forme pronominale de sens passif et à mon sens de décausatif, qu'une grammaire fonctionnaliste est capable d'aborder sous diverses dimensions, sans pour autant placer automatiquement des règles plus ou moins violables au centre de l'analyse<sup>20</sup>. En effet, la *Grammaire* de S.C. Dik place la prédication au cœur de ses classifications, y compris quand il s'agit de confronter les formes verbales fléchies et non fléchies dans leurs apports respectifs à la structuration stratifiée (*layered structure*) des *procès* (e), des *propositions* (X) et des *clauses* (E). À cet égard, la prise en compte de critères à la fois *sémantiques* et syntaxiques conduit l'auteur à dégager les paramètres des différentes constructions verbales qu'il analyse, tout en montrant ce qui les rapproche et ce qui les distingue.

Ainsi les configurations syntaxiques liées à la passivation, à l'adjonction nominale ou adjectivale, aux constructions factitives ou attributives fournissent-elles autant de supports pour spécifier les domaines de variabilité des langues à partir d'opérations (abstraites) appliquées à des opérands (instanciées ou non). J'en ai retenu pour ma part qu'il s'agit de ne pas assujettir l'analyse à une gamme éventuellement extensible de déclarations de bonne formation, mais de poser que pour chaque forme et chaque propriété, on relève *n*-prédicables qui lui sont applicables : ce qui revient à parler à mon sens, et en un mot, d'arité<sup>21</sup>. La *Grammaire* de S.C. Dik ne pousse pas l'arité à son comble, ce qu'ont fait, de mon point de vue, les grammaires à concaténation d'intervalles (*RCG*, pour *Range Concatenation Grammars*), qui sur des éléments comme le syntagme ou la clause, assignent à chacun des prédicats relevés une position, nommée « intervalle »<sup>22</sup>. La *FG* de S.C. Dik n'allant pas aussi loin dans les applications de l'arité, elle en retient néanmoins ce qui, à mon avis, en fonde un principe que certains auteurs qui recourent à

<sup>19</sup> Cela rejoint, bien entendu, la représentation épistémologique et historiographique qu'en donne Butler (2003).

<sup>20</sup> Cette réserve apparaît déjà dans les travaux de thèse de S.C. Dik (1968), où celui-ci parle d'« almost universal rule[s] » à propos des positions des coordonnants dans la chaîne coordinative (58).

<sup>21</sup> C'est ce qu'avaient déjà suggéré ce qu'on a appelé pour un temps les grammaires faiblement contextuelles – *mildly context sensitive grammars* – (cf. Shieber, 1986).

<sup>22</sup> Un même mot ou un syntagme analogue qui serait présent plusieurs fois dans une phrase (et donc dans la chaîne) coïncide ainsi avec un seul intervalle répété. Une *RCG* dégage alors elle aussi des *clauses*, qui prennent une forme telle que  $P > P_1, P_2 \dots P_n$ . Ainsi aura-t-on  $P_1(X), P_2(XY), P_3(X, Y)$ , où le prédicat  $i$  porte sur l'intervalle  $X$ ,  $P_2$  sur  $XY$ ,  $P_3$  sur le couple  $X, Y$ . L'exigence principale des *RCG* réside dans la notation du maximum d'arguments dans la chaîne (une concaténation d'intervalles), de même que dans la détermination des relations marquées que cette grammaire aborde à l'appui du lexique (Boullier, 2003).

l'Optimalité ont eux-mêmes intégré dans leurs analyses, à savoir qu'il existe un ensemble limité d'opérations linguistiques dont les matérialisations sont, elles, presque infinies. Or, une telle représentation des faits linguistiques permet d'assigner, aux opérations, des mécanismes entièrement graduels.

Il va sans dire qu'une telle confrontation aux faits linguistiques m'a pour le moins aidé dans la rédaction de ma petite *Grammaire française de l'étudiant* (2014d), dont il sera question *infra*. En dehors du fait que les *grammars* de tradition « anglo-saxonne » combinent l'analyse linguistique et les jugements d'ordre grammatical, les principes méthodologiques de l'optimalité et de l'arité, sans être entièrement contradictoires l'un de l'autre, donnent des orientations distinctes à leur questionnement. Le principe de l'arité, en effet, conduit non pas à établir nécessairement des *règles* ou des *contraintes* applicables à moins d'exceptions (ce que S.C. Dik applique surtout, et d'ailleurs qu'en partie, à l'Expression), mais à laisser l'inventaire des constructions et des formations envisageables à la fois ouvert et organisé par paliers. Cette organisation méthodologique en « strates » généralisables est à comparer avec ce qui s'établit, en Grammaire du Rôle et de la Référence, à travers la *generalization across thematic relations* et la *layered structure of the clause* (Van Valin et LaPolla, 1997 ; Van Valin, 1999 ; Fortescue, Harder et Kristoffersen, 1992)<sup>23</sup>. Pour autant, cette stratification comporte elle-même ses zones de fragilité. Par exemple, à quel palier, micro- ou macro-syntaxique, assigner des constructions bi-assertives du type *un pas de plus et je me fâche*, dans lesquelles il est difficile de désigner laquelle, des deux assertions, circonstancie ou « modifie » l'autre ? À cet égard Bolkestein (1992), tout en prenant pour illustration la suite *touch one drop and I'll kill you*, n'y voit qu'un unique *speech act* et parle, dans ce cas, de *bi-clausal utterance*, laquelle possibilité fragilise l'assignation d'un « satellite » à tel ou tel constituant. Je suis pour ma part un peu surpris de ne voir aucune allusion à ces travaux, certes d'inspiration fonctionnaliste, dans les études francophones consacrées à ces structures en macrosyntaxe, fussent-elles « gradualistes » ou non. Une telle possibilité de bi-clausalité, quoi qu'il en soit, est déjà bien documentée par la recherche (cf. notamment Hopper et Thompson, 2008), et conforte l'objection suivant laquelle certaines approches grammaticales ne prennent pas suffisamment en compte la dimension extra-phrastique et/ou supra-clausale des faits observés, ce que Kroon (1997) a pu reprocher, d'ailleurs, à la Grammaire du Rôle et de la Référence, à l'occasion de ce qu'il appelle les *non-intrasentential terms* et les *extraclausal constituents*.

Ce que j'en ai présenté dans ma chronique des *Cahiers de la FLA* n'est évidemment qu'une des multiples facettes de la *Grammaire* de S.C. Dik, qui s'attache tout autant à la production qu'à l'organisation discursives, avec les dimensions représentationnelle et interpersonnelle que cela implique (cf. 1997b : 409 *sqq.*)<sup>24</sup>. Je rappellerai en outre que les approches fonctionnalistes qui ne font pas, de l'Optimalité, le principe organisateur de leurs analyses n'en sont pas moins empreintes de jugements de grammaticalité. Dans une perspective tout aussi variationniste, beaucoup d'entre elles appliquent cet autre principe qui consiste à admettre une plus ou moins grande

<sup>23</sup> Les auteurs s'appuyant sur la *FG* de S.C. Dik se sont pour beaucoup approprié ce type de démarche méthodologique, quelquefois en rapprochement évident avec la Grammaire du Rôle et de la Référence. Ainsi Hannay et Bolkestein (1998) ont-ils formulé l'hypothèse d'une *upward layering approach*, pour ce qui la concerne ouvertement modulaire et clairement orientée sur le niveau discursif, un modèle d'analyse qu'Hengeveld (2004 : 2 *sqq.*) s'approprie à son tour, tout en concédant elle aussi qu'elle se présente comme « both hierarchical and modular ».

<sup>24</sup> K. Hengeveld va jusqu'à inclure une strate « rhétorique » aux éléments considérés, une tendance assez bien représentée dans la recherche francophone, où une frange non négligeable de grammairiens associe l'étude syntaxique à celle des « figures du discours ».

compatibilité entre les mots et les groupes de mots, et à représenter comme plus ou moins appropriée une forme, une construction ou telle autre dans telle production discursive (Cf. Dik, 1989 : 127-128). Les profits méthodologiques sont évidents, tant pour la linguistique que pour les grammaires entièrement déclaratives. Comme l'indiquent à ce sujet Reinhart et Siloni (2005 : resp. 391-392 et 398) :

In our view, arity operations are universal, but the level at which they apply is a parametric choice. Thus, while reflexives are derived through the same type of operation universally, the considerable crosslinguistic variation they show follows from the fact that the level at which the operation applies is a parametric choice. [...]

We suggest that UG arity operations, namely, operations that affect the syntactic valence of the verb, are allowed to apply in the lexicon or in the syntax.

La *FG*, en abordant ces questions à l'appui de nombreuses applications (comme l'apposition, la nominalisation, les constructions infinitives enchâssées ou encore les discours rapportés), ouvre la voie des généralisations sans forcer le trait d'une illusoire bi-partition entre structures *marquées* et *non marquées*, à moins d'y voir une source d'innovation pour le système linguistique (une « constant source of innovation for the linguistic system » : 1997b : 330). Comme l'explique S.C. Dik lui-même dans l'un des ouvrages consacrés à son approche (1990 : 206) :

In order to reach an interesting level of typological adequacy, linguistic structures must be analysed and represented at a sufficient level of *abstractness* to allow generalization across their often quite different surface organizations.

On the other hand, *FG* wishes to stay as closely as possible to the actual linguistic facts, that is, to remain as *concrete* as is possible while still observing typological adequacy.

L'ouvrage de S.C. Dik mérite à mon sens d'inspirer abondamment les grammaires dites « académiques », lesquelles, sans bien entendu mettre de côté la formulation d'un *bon usage*, n'ont rien à perdre (au contraire !) à délaisser cette empreinte du « marquage » et la gamme, toujours plus extensible, des exceptions. Il s'agirait d'une belle manière de se placer non plus du côté du grammairien, mais, dans une démarche que S.C. Dik recommande clairement dans ses travaux, du côté, précisément, de l'usager.

Comme je l'ai spécifié dans (2009b), (2010d) et (2012j) en termes de syntaxe, et dans (2009g), (2010g) et (2012g & h) en termes d'acquisition, l'une des difficultés consiste à permettre que ces traitements singuliers deviennent, à un moment de la description, complémentaires les uns des autres : dans cette vue, plus les appareils descriptifs seront combinables, plus l'approche sera productive. C'est pourquoi, dans les grammaires contemporaines, l'assignation de *traits*, d'*attributs* et de *valeurs* sur plusieurs dimensions vient dans de nombreux cas conforter la description : sans ce dialogue entre les spécifications et les (sous-)catégorisations, certains faits, non décrits dans leur entièreté, ne seraient tout simplement pas explicables. Or, cela touche bien des questions en linguistique, vis-à-vis desquelles le jugement de grammaticalité pose d'ailleurs couramment difficulté.

## 2.2. Perspectives fonctionnalistes

D'un point de vue épistémologique, le principal enjeu pour moi a été de me positionner parmi ce que j'appellerais des regroupements méthodologiques plus ou moins institués. Ici une approche appartient plutôt à la sémiotique



Une production discursive telle que *Julie, à peine arrivée, est repartie* en parataxe, *à peine arrivée, Julie est repartie* en apotaxe, et *à peine Julie est-elle arrivée qu'elle est repartie* en hypotaxe, sont autant de variantes – ou de « paraphrases », si l'on veut – d'une même prédication. Or, les constructions, ici ad-positive, adjonctive et subordonnatives, n'ont évidemment pas que des implications constructionnelles ou positionnelles, quand bien même celles-ci seraient reformulées, dans leur dimension macro-syntaxique, à travers l'incidence ou le détachement, l'extraposition, ou par exemple une subordination inverse assortie d'une intonation suspensive. Selon la manière dont ils se combinent les uns les autres et l'ordre dans lequel ils apparaissent, les (groupes de) mots, en tant qu'éléments discursifs, sont aussi plus ou moins théma-rhématiques et focaux (cf. Hengeveld et Mackenzie : 2011, 171 et 176), ce que confirme généralement l'analyse intonosyntaxique, telle qu'elle intervient chez Morel (1991, 2003) ainsi que Morel et Danon-Boileau (1998) avec la répartition préambule, rhème (- post-rhème), ou chez Blanche-Benveniste (2003) avec les préfixe, noyau et postfixe.

Aborder ainsi la syntaxe à travers ce à quoi elle correspond avant tout, c'est-à-dire à un ensemble de possibilités graduelles d'arrangement et de réarrangement linéaire des éléments discursifs, permet d'envisager la spécificité de chacune des constructions, mais aussi de leurs éventuelles combinaisons, qu'Hengeveld et Mackenzie (2011) résument dans ce qu'ils appellent habilement la « formulation » (156-158), tout comme s'y emploient Van den Eynde, Mertens et Swiggers (*op. cit.* : 53). Ces derniers d'ailleurs, en posant que « la syntaxe est le domaine de la distribution des unités morphologiques en ensembles plus étendus » (33), en viennent à déclarer qu'elle « (a) est articulée en continuité directe avec le domaine de la morphologie, (b) est un domaine de relations formelles, définissables en fonction de la distribution des éléments ou des ensembles, [et] (c) vise les groupements en ensembles » (*Ibid.* : 33). J'y vois volontiers tous les tenants d'un fonctionnalisme « modéré », bien que les auteurs ne s'en réclament aucunement :

Par « distribution », il faut entendre à la fois les occurrences positionnelles des éléments, les insertions en classes, et les possibilités (et impossibilités) de positionnement, d'insertion et de regroupement : c'est la conjonction de ces réalisations, de ces capacités et de ces restrictions qui définit la distribution des éléments en ensembles, et des ensembles plus larges. Il s'ensuit que les étiquettes à utiliser doivent refléter ce double aspect de réalisation (dans la chaîne) et de capacité de réalisation : on distinguera donc par exemple entre fonction et fonctionnalité (la capacité fonctionnelle), ou — au niveau des procédures de description — entre substitution et substituabilité (*Ibid.*).

La désignation des « ensembles » abordés varie évidemment d'un auteur à l'autre, et l'on peut en appeler au « suprasegmental » comme au « macrosyntaxique » sans que cela n'ait d'implication toujours significative pour l'analyse : au-delà des appareils terminologiques, ce sont les mêmes grandeurs (ou paliers) qui apparaissent (cf. François et Cornish, 1995 : 13). D'un point de vue historique et comme le font remarquer Neveu et Lauwers (2007 : 12) :

L'analyse distributionnelle, le développement des modèles génératifs, l'intégration de la composante supraphrastique (dans les modèles fonctionnalistes, notamment), l'intégration de la problématique référentielle, le passage d'une approche discrète à une approche prototypique de la catégorisation, l'apparition d'approches multifactorielles, le découplage conceptuel (sujet/thème/agent ; *head/functor/base*), etc., pour caractéristiques qu'ils soient du développement de la science du langage au XX<sup>e</sup> siècle, résultent

ainsi moins d'une véritable révolution paradigmatique que de ce long travail de rationalisation, de filtrage et d'approfondissement du savoir linguistique.

Ellipse, constructions détachées, amas verbaux sont autant de questions qui peuvent être abordées simultanément dans leurs dimensions micro- et macro-syntaxiques, même si ces « niveaux » ou « strates » sont présentés comme distincts par plusieurs auteurs, tels Andersen et Nølke (2002), Deulofeu (2003), Bonhomme (2008) et Muller (2008). Dans tous les cas, ces questions peuvent dans leur ensemble faire l'objet d'un traitement multidimensionnel, et passer, pour reprendre l'expression de S. Kahane, par des *représentations intermédiaires*, autrement dit autant de « niveaux d'analyse » (Rosén, 2001) et de « parcelles » (Nølke, 2008).

Comme indiqué en 2.1., ces questions m'ont d'abord préoccupé quand il s'est agi d'assister mes collaborateurs de la Faculté de Linguistique de Port-au-Prince dans leurs initiatives de recherche. Elles m'ont aussi accompagné durant toute l'écriture de ma *Grammaire* (2014d) qui, en étant basée sur l'usage, s'attache à rendre compte du français tel qu'il est écrit et parlé aujourd'hui. Cela a eu plusieurs implications pour ce qui relève de sa documentation, de ses exemples et des commentaires fournis en regard des points soulevés. Là encore, tout est parti pour moi d'une réflexion sur les formes verbales, dont j'ai tenté de démontrer en quoi elles admettent des mécanismes scalaires qui m'ont amené à envisager avec beaucoup de mesure les déclarations de « bonne formation », quand bien même celles-ci s'en tiendraient à la « phrase », à la « clause » ou plus spécifiquement au groupe verbal. En marge de ce débat et comme je l'ai indiqué *supra*, j'ai quelque difficulté à souscrire, pour ma part, à ce qu'on appelle de manière à mon sens hasardeuse les grammaires « de discours » et « de texte », même s'il va de soi que je comprends que de tels raccourcis consistent à insister sur la place, significative, occupée par les faits grammaticaux dans l'organisation discursive d'une part, et les formes de textualité d'autre part. Je m'en suis d'ailleurs ouvert dans un article paru dans *Le Langage et l'Homme* (2010e), dans lequel j'ai montré la mesure avec laquelle les manuels scolaires envisagent eux-mêmes cette répartition académique.

En l'occurrence, la dimension discursive des faits grammaticaux est admise depuis au moins les grammairiens classiques, parmi lesquels Beauzée (*op. cit.*) bien entendu, mais aussi Silvestre de Saci (1815) et quelques autres. Elle a aussi inspiré la réflexion grammaticale de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier à propos de l'emploi des temps verbaux, des pronoms et des déterminants, ainsi que de l'ordre des mots, comme l'ont admis de nombreux auteurs. Ainsi Sándor Kiss (1987), au moment où il tente de définir ce qu'est une « fonction linguistique », qu'il résume dans « la *participation d'un élément à l'organisation de la totalité du message* » (20), en appelle-t-il, en note, à E. Buysens (1950) et à ses manières de parler de la « façon d'employer les éléments linguistiques dans le discours ». On ne peut s'empêcher de penser également à Antoine Meillet et à Joseph Vendryes, mais plus proches de nous, les grammaires que nous pouvons appeler fonctionnelles sont, d'évidence, à la pointe des descriptions grammaticales des années à venir. D'une part, ces approches sont pluridimensionnelles en ce qu'elles intègrent autant ce qui relève de la forme des mots, que de l'ordre dans lequel ils apparaissent, des manières dont ils se construisent, et des opérations qui sont à l'œuvre. D'autre part et comme le décrit à cet égard Berrendonner (2011 : 81) dans le cadre d'une grammaire « praxéologique », il s'agit d'admettre qu' :

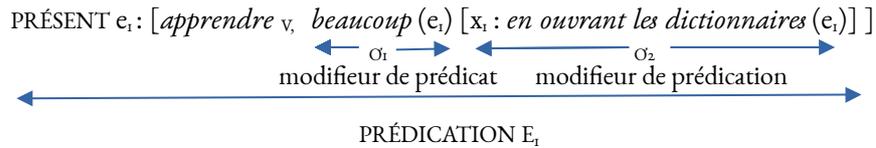
une langue n'est pas un système de signes, mais doit plutôt être conçue comme un système d'opérations de tous ordres contribuant à la communication (gestes phonatoires, recherches lexicales, assemblages morpho-syntaxiques, prédications, pointages référentiels, déclenchements d'inférences, *etc.*). Ces opérations ont le

statut de types, et les sujets parlants les actualisent en *tokens* lorsqu'ils fabriquent du discours.

Reprenons l'un des exemples décrits *supra*, d'une *Underlying Clause Structure* telle qu'elle peut apparaître dans une représentation dans la lignée de celles de S.C. Dik (avec des *règles* d'expression « qui déterminent la forme, l'ordre et le contour prosodique des constituants en fonction de leur statut structural et fonctionnel » : François et Cornish, *op. cit.* : 15) :

E { [*apprendre* <sub>v</sub> (CIRC, *beaucoup*)<sub>O</sub> (x<sub>1</sub>)AG] CAUSE [*ouvrir* <sub>v</sub> (x<sub>1</sub>)AG (x<sub>2</sub>, *dictionnaires*)PAT] }

reformulable ainsi :



Le même posé opératoire, en Grammaire du Rôle et de la Référence (GRR), donnera ceci, parmi d'autres possibilités :

< CLAUSE >  
 < tps : PRÉSENT (OMNIT.) >  
 < CŒUR [(x<sub>1</sub>) *apprendre*<sub>v</sub> (MOD., *beaucoup*)] PÉRIPH. [*ouvrir*<sub>v</sub> *dictionnaires*] >

Les représentations des faits linguistiques en GRR, dont j'ai vanté à plusieurs reprises – et à ma mesure – les possibilités (2006c, 2009h & j, 2010d), ont entre autres pour mérite de donner une véritable visibilité aux différents niveaux de l'organisation discursive, et ce de l'élément minimal (affixe – flexionnel ou dérivationnel –, mot) à l'ensemble le plus étendu.

D'une manière générale, l'approche fonctionnaliste a pour particularité de fournir un appareil descriptif ouvert à une pluralité de facteurs, pour certains sensibles au contexte, ce qui, cela va sans dire, est pour le moins profitable dès lors qu'il s'agit d'aborder la dimension discursive des faits linguistiques. Représentée en l'occurrence par le biais d'une éventuelle multiplication des « traits », ici et là formulés en *attributs-valeurs* dans des grammaires de sensibilités diverses (par exemple, le trait NEG – pour la négation –, ou encore les *attributs* SUJET ou FOCUS, avec des combinaisons possibles), cette multifactorialité est facilement récupérable en typologie. Elle apparaît même incontournable pour expliquer la fonction qu'occupent les (groupes de) mots, dans certaines langues, en lien avec le repérage THÈME-RHÈME, comme l'ont très clairement démontré Cyxun (1962) pour le bulgare, Cornilescu (2000) pour le roumain et Bottineau pour le breton (2012), parmi d'autres exemples. J'ai eu l'occasion d'insister sur l'opportunité de ces démonstrations dans un article paru dans un numéro de *Synergies Roumanie* en (2009j), à l'intérieur duquel je me suis appuyé sur les apports de la Grammaire du Rôle et de la Référence pour exemplifier dans quelle mesure ces derniers sont directement transférables en didactique des langues (avec une prise en compte privilégiée des niveaux *core* et *clause*, au détriment de celui de *sentence*). Envisager ainsi la grammaire comme une « branche de la linguistique » (Cuq, 2003) permet en outre, sur le plan didactique, de bousculer un appareil descriptif insatisfaisant, voire « extrêmement conservateur » (Cuq, 2001 : 723), qui s'avère encore abusivement représenté dans les manuels pédagogiques d'apprentissage des langues.

De telles tendances minimisent de fait le recours à la *phrase* en tant qu'objet de description linguistique, ce que les grammaires généralistes intériorisent en

envisageant d'autres ordres de grandeurs (et donc d'autres unités). Ainsi note-t-on, dans la *Gramática española* d'Alcina Franch et Blecua (1989), un renvoi à ce que les auteurs définissent comme « un segmento de la comunicación [...] comprendido entre dos pausas marcadas o el silencio anterior al habla y una pausa marcada » (847), un segment que L. Pop qualifie de « discursif » dans sa *Grammaire graduelle* (2005, notamment à propos du roumain), et qu'E. Cresti désigne comme une « unità discorsive », dans sa contribution à l'*Enciclopedia dell'Italiano* (2011).

À ce sujet, et même si les travaux de W. Croft ne relèvent pas d'un fonctionnalisme « modéré », l'un des plus grands profits à mon sens des présentations générales que donne l'auteur de ce type d'approche en général, consiste dans ce qu'il replace constamment les questionnements d'ordre grammatical à l'aune des constructions envisageables, et en lien, précisément, avec les opérations qu'elles matérialisent. Au sujet de la passivation par exemple, Croft (2012 : 4-5) présente le remaniement diathétique SUJET - OBJET > OBJET - SUJET comme l'une des manières possibles de concrétiser ce qui est à l'œuvre, tout en indiquant donc que d'autres matérialisations sont envisageables (cf. aussi Van Valin, 2003 : 324). La même démarche s'applique autant à l'extraction et à la négation par exemple, que W. Croft accompagne d'une sensibilité cognitive avérée, comme cela a été rappelé à plusieurs reprises (Croft, 2003b ; François, 2009 ; Guignard, 2012). Ce n'est pas tant pour ma part l'appareil descriptif que j'en retiens, qu'il s'agisse des représentations qu'en donnent W. Croft d'un côté, S. C. Dik et R. J. Van Valin de l'autre, que la démarche analytique qu'ils appliquent à des faits dont beaucoup sont très répandus parmi les langues du monde. Comment envisager autrement une grammaire, alors que le XXI<sup>e</sup> siècle sera, à moins que le monde ne s'écroule, celui du plurilinguisme ? C'est ce qui a d'ailleurs motivé la rédaction de mon court essai paru en 2010 (2010d), lequel doit avant tout être pris comme un regard sur les manières dont les sensibilités se rejoignent, chez les linguistes, autour des opérations et des constructions.

Croft (2012) définit clairement toutes les approches fonctionnalistes en linguistique comme basées sur l'usage (*usage-based*), et parle non pas, concernant les incompatibilités entre les éléments discursifs ou les formulations peu conformes à l'usage le plus commun, d'*exceptions* ou de *violations de contraintes*, mais de « restrictions ». Ce choix terminologique ne ressortit aucunement d'un quelconque euphémisme ou d'une façon détournée de nommer les expressions mal formées. Elle valorise la mesure avec laquelle les auteurs concernés abordent les questions d'agrammaticalité, d'aucuns recourant par exemple, en regard de leurs corpus, au dièse plutôt qu'à l'astérisque, une distinction usuelle chez les fonctionnalistes, mais aussi chez des auteurs tels que Nicolas Ruwet ou Adèle Goldberg, que l'on peut difficilement qualifier de tels (cf. Zribi-Hertz, 1988).

Ces principes méthodologiques ouvrent la grammaire à l'existence d'une perméabilité entre les catégories grammaticales, aux caractéristiques desquelles une approche fonctionnaliste tendra à relier des récurrences de l'usage (tel mot est plutôt employé comme adjectif, tel type d'opérateur permet surtout de matérialiser des constructions coordinatives, *etc.*). Les mécanismes de recatégorisation et de réanalyse, tout autant « graduels » (Croft, 2003b : 364), intègrent de ce fait eux aussi le domaine d'une variation linguistique qui laisse, à la langue, toutes ses marges de manœuvre<sup>26</sup>.

Encore plus concrètement, l'orientation continuiste d'une linguistique fonctionnaliste nous conduit à admettre de multiples manifestations de la scalarité, autrement dit d'un « plus ou moins » qui s'applique tant aux opérations (comme l'extraction, la négation ou la détermination) qu'aux

<sup>26</sup> Ce postulat existe également chez John Haiman bien entendu, mais aussi, parmi d'autres, chez Bybee (2002) ainsi que Traugott et Trousdale (2010).

constructions elles-mêmes. Croft (2012 : 2) va jusqu'à en établir un allant-de-soi, en regard de ce qu'il nomme l'*explication* des faits en linguistique, celle-ci devant selon lui rendre compte des « degrees of acceptability of a construction in a single language » :

In fact, many functional analyses of specific constructions in more radically functionalist approaches to language are actually autonomous functionalist analyses, that is, they account for the restrictions on syntactic constructions in terms of the meaning and use in discourse of the construction.

« Use in discourse of the construction » : on ne peut résumer plus commodément ce qui est à l'œuvre. Au sens académique, les approches fonctionnelles n'ont toutefois rien de contradictoire avec ce que l'on pourrait appeler une « norme » en grammaire (tout comme elle se manifeste chez les linguistes eux-mêmes : Siouffi et Steuckardt, 2007), ce qui les rend tout autant *déclaratives* que les autres. Quand elles s'expriment dans le domaine pédagogique, elles permettent toutefois d'enrayer la mécanique des exceptions, dont les rouages embarrassent les apprentissages et jusques aux démarches censées les faciliter. Comme l'écrit à cet égard Rastier (2007 : 3) :

Les normes sont tout à la fois diverses dans l'espace et variables dans le temps. Par exemple, les structures textuelles dépendent des discours et des genres, non de la langue, et ne peuvent être rapportées aux règles d'une textualité abstraite, ce pourquoi l'on a échoué à élaborer des « grammaires de texte » sur le modèle des grammaires de langue. Même les structures phrastiques, qui sont pourtant l'objet presque exclusif des grammaires de langue, ne dépendent pas moins des discours et des genres, voire des styles. Il suffit de comparer la grammaire de l'écrit et celle de l'oral pour douter que la « phrasalité » en soi ait plus de consistance que la textualité en soi.

Baser une grammaire sur les usages effectifs de la langue, sans se restreindre à l'écrit et à sa normativité, suppose d'y inclure des variantes liées à différents usages discursifs, et donc de les étendre à des exemples repris de corpus oraux, lesquels ne présentent évidemment pas les mêmes conditions de conformisation à une langue standard, aux contours difficiles à déterminer<sup>27</sup>. C'est ce que j'ai tenté d'appliquer dans ma *Grammaire française de l'étudiant* (2014d), en indiquant par exemple dans quelle mesure les pronoms se combinent variablement avec la détermination (100-103), en quoi les adjectifs sont plus ou moins déterminatifs (127-128 et 131), ou encore dans quels termes la substituabilité du subjonctif et de l'indicatif est de son côté, elle aussi, scalaire (205-206). Basée sur l'usage, cette grammaire prend appui à la fois sur l'écrit et sur l'oral, avec des exemples que j'ai puisés tant dans des journaux (à travers les bases de données EUROPRESSE et FACTIVA), des documents institutionnels et de multiples brochures, que dans des blogs, des forums et dans les bases de corpus oraux comme celles de TCOF (André et Canut, 2010 ; Benzitoun, Fort et Sagot, 2012), du GARS (Blanche-Benveniste *et alii*, 2002), du groupe Valibel (Dister et Simon, 1998) et du CLAPI (Balthasar et Bert, 2005). Les exemples, répertoriés au fil de plusieurs années de consultation et d'archivage (de 2007 à 2013), ne sont donc pas à proprement parler « construits ». Les intégrer tels quels, avec des indications de sources comme

<sup>27</sup> Ainsi que le souligne Siouffi (2010 : 25-26), « l'un des effets majeurs des discours et représentations de "la norme" est de créer dans la société la perception diffuse d'une certaine normativité attachée aux faits langagiers, que cette normativité soit suivie ou pas. Certains usages ne sont plus nécessairement vus comme de simples usages en "flottaison", pour ainsi dire, dans le vaste ensemble aux contours indéterminés qu'est la "langue commune", ou dans les répertoires plus délimités que sont les langues spécialisées, mais comme autant de petits signaux doués de polarités, comme autant de petits messages où l'on perçoit des normativités potentielles, des valeurs, des indices de diffusion ».

je l'ai pratiqué en d'autres occasions (par ex. en 2008c, 2010e, 2011b, 2012f, 2012j et 2014a), n'aurait pas vraiment alourdi le travail, mais aurait accru le volume de l'ouvrage de près d'un tiers, le rendant de ce fait proprement inaccessible et surannoté<sup>28</sup>. La seule voie possible à mon sens, pour ce type de précision, est de format numérique, avec une grammaire en ligne qui, par le biais de liens hypertextuels, renverrait aux exemples tels qu'ils peuvent apparaître dans des bases de données multiples et garanties sur les plans déontologique et statistique. Une telle grammaire est tout à fait envisageable aujourd'hui, comme j'ai pu m'en rendre compte en participant au Consortium Corpus écrits, installé avec le soutien du CNRS en 2012 ([http://www.ilf.cnrs.fr/IMG/pdf/LISTE\\_PARTICIPANTS\\_GROUPS\\_DE\\_TRAVAIL\\_le\\_09-02-12.pdf](http://www.ilf.cnrs.fr/IMG/pdf/LISTE_PARTICIPANTS_GROUPS_DE_TRAVAIL_le_09-02-12.pdf)), à la suite du Consortium Corpus oraux.

Par un autre hasard de calendrier, j'ai débuté la rédaction de ma *Grammaire* en décembre 2012, au moment même où paraissait le numéro de *Langue française* intitulé « Comment écrire une grammaire du français ? » (176). Coordonné par T. Arnavielle et G. Siouffi, ce numéro énumère et (re)précise les différentes questions posées par ce type d'entreprise, à travers notamment une « longue liste » (Arnavielle et Siouffi, 2012 : 6-7) qui m'a servi à plusieurs égards. Comme tous les autres ouvrages du genre, cette *Grammaire*, vis-à-vis de laquelle l'éditeur m'a laissé une entière marge de manœuvre, a été celle de multiples choix, aux premiers rangs desquels ceux relevant de la terminologie, du traitement des exemples, du positionnement par rapport à la « norme », de l'ouverture à la variation et du rapport aux travaux existants. En dehors de la vulgarisation des descriptions linguistiques et de sa dimension pédagogique, l'ouvrage tente de représenter le français contemporain « tel qu'il s'écrit et qu'il se parle », pour reprendre la formule de la *GMF* (Pellat et Riegel, 2012 : 12), et, dans cet esprit, de ne pas décrire forcément le « bon usage », mais l'usage lui-même (Pellat et Riegel parlant de leur côté des « usages linguistiques » (21), tout comme Deulofeu et Debaisieux en appellent, dans le même numéro (2012 : 27) mais de façon plus radicale, à un « recensement des usages effectifs »).

Une grammaire qui ne se base que sur l'écrit est proprement, de ce fait, une grammaire *de l'écrit*, avec les conformisations que draine une telle ligne éditoriale et les jugements de valeur que cet – autre – type d'écrit charrie. En ce qui me concerne, je n'y vois rien d'embarrassant, pour peu que cela soit annoncé, et que le public soit averti des corpus à la faveur desquels s'est établie non seulement l'exemplification, mais aussi ce qu'elle influence, autrement dit la représentation des faits et des usages (cf. Neveu et Lauwers, *op. cit.* : 13-15 et 21-23). Pour ce qui concerne la *Grammaire* que j'ai publiée aux éditions Ellipses, je me suis avant tout appuyé sur la documentation linguistique, mais sans favoriser ni la recherche sur l'écrit, ni celle sur le « parlé » (que j'ai abordées d'un côté comme de l'autre depuis 1998, à l'occasion de mon master, d'ailleurs débuté avec les lectures de Louis Hjelmslev et d'Antoine Meillet). Quant au relevé des éléments de corpus, celui-ci est bien antérieur à la rédaction de l'ouvrage et remonte aux années 2000-2001 pour les premiers répertoires, lesquels ont fourni les ressources à partir desquelles j'ai produit mes cours de premier comme de deuxième cycles, mais aussi, lors de cette pause des années 2003-2006 durant laquelle je n'ai pas officié dans le supérieur, les carnets à l'aide desquels j'ai constitué le

<sup>28</sup> La même exigence concerne aussi les références bibliographiques, absentes dans l'ouvrage. Assortir chacune des rubriques d'une énumération sommaire de quelques entrées eût été pour le moins réducteur, voire trompeur, en ceci que toutes les rubriques qui interviennent dans la *Grammaire* en question s'appuient sur de multiples ressources, à l'entière desquelles je ne souscris pas forcément, mais dont l'inventaire eût occupé à lui seul une partie significative des fiches produites (par exemple, l'étude que j'ai menée sur les formes verbales non fléchies s'appuie sur un minimum de 95 contributions, reportées en (2012j), alors qu'elle n'occupe qu'une fiche – sur 60 – dans l'ouvrage). Peut-être ferai-je un autre choix néanmoins, lors d'une éventuelle réédition.

matériau d'une réflexion de fond.

Je n'aurais pas la prétention d'affirmer que ma petite *Grammaire* est proprement établie à partir du corpus (soit *corpus driven* : cf. Deulofeu et Debaisieux, *op. cit.* : 28), car ce type d'entreprise ne peut être l'objet à mon sens que d'un consortium d'équipes qui partiraient non pas des constructions, mais des opérations elles-mêmes, pourvu que ces équipes fassent appel à une documentation typologique avérée, de mon point de vue incontournable pour quiconque entend porter un regard critique sur les catégories grammaticales et les classifications instituées, regard que G. Lazard qualifie à juste titre d'« ouverture de vue » (2007 : 132. Cf. 1985). Comme l'expliquent à cet égard Deulofeu et Debaisieux (*op. cit.* : 33) :

Cette orientation recouvre les enjeux en linguistique théorique et en linguistique appliquée. En linguistique théorique, le cadre qui sous-tend les études sur corpus est celui de la grammaire « basée sur l'usage » qui met l'accent sur les contraintes lexicales qu'observent les règles de grammaire et sur le caractère local de ces règles, ce qui aboutit à substituer à la conception d'une grammaire unique pour une langue celle des « grammaires multiples » rendant compte des faits observés dans les usages écrits et oraux diversifiés en fonction de situations de production, allant des plus spontanées aux plus élaborées.

L'un des atouts, à ce titre, de la *Grande Grammaire du français* (cf. Abeillé et Godard, 2012) consiste précisément en ce qu'elle prend en compte une grande variété de données, y compris phono-prosodiques, de même qu'une diversité d'usages significative. L'entrée des régionalismes dans ses ressources d'exemplification, et donc dans son corpus, est un premier – mais grand – pas vers une véritable grammaire générale des usages francophones, une telle initiative ne pouvant néanmoins aboutir qu'à l'appui d'une lexicographie différentielle du français, déjà très bien informée par ailleurs (cf. Gleßgen et Thibault, 2005 ; Thibault, 2008). Les choix classificatoires de cette *Grammaire* méritent toutefois un débat qui s'annonce particulièrement stimulant, qu'il s'agisse de la consistance donnée à la phrase, des caractéristiques attribuées à des « fonctions » tels que les compléments obliques, les « ajouts » et les « extraits », de la tri-partition juxtaposition - coordination - subordination, ainsi que de la place concédée à des « chapitres d'interface » dont on peut imaginer qu'ils seront de plus en plus intégrés à d'autres rubriques. Il en va de même pour les *règles* qui interviennent dans cette *Grammaire*, au premier rang desquelles celle qui veut qu'il n'y ait pas « plus d'une tête par syntagme » (Abeillé et Godard, *op. cit.* : 51), rejetant du même coup les recherches, pourtant abondantes, sur les *multi-headed phrases* telles qu'elles apparaissent par exemple avec les constructions sérielles (Baker, 1989), la coordination bien entendu (Progovac, 1998 ; Temperley, 2005), mais aussi, à mon avis, le mécanisme de l'apposition, comme je l'ai suggéré indirectement en (2009d).

Ma brève *Grammaire de l'étudiant* est donc surtout « basée » (*vs* « dirigée [par le] ») sur corpus, bien que le corpus lui-même ait constamment influencé la représentation et l'étiquetage des constructions et des formes qui y sont décrites. Une telle entreprise a sa part d'audace, mais aussi ses défauts, comme des faiblesses dans le domaine de la morphologie dérivationnelle et des remarques expéditives sur les langues régionales, qu'il conviendra de corriger. La prise en compte du matériau premier que constituent les éléments de corpus m'a toutefois amené à bousculer certains classements académiques éprouvés. C'est par exemple la diversité des matérialisations possibles de la négation qui m'a incité à scinder la rubrique qui lui est consacrée en « marques » d'un côté, « portées » de l'autre, tant s'y prêtent à mon sens les manières dont se concrétise cette opération en discours, avec les répercussions syntaxiques et phono-prosodiques qui lui reviennent. Ainsi ai-

je inventorié, pour ce qui relève des marques de la négation, celles qui correspondent à des affixes (comme dans « agrammatisme » ou « imprévisible »), aux mots eux-mêmes (« rien n'est fait » / « ni l'un ni l'autre »), à des marqueurs spécifiques (*ne, pas, etc.*), mais aussi à certains cas d'apoptaxe (157-158) :

- La négation passe surtout par l'emploi de **marqueurs négatifs** :
  - je vois où vous voulez en venir  $\neg$  (NÉG.) je *NE* vois *PAS* où vous voulez en venir
  - tous sont passés  $\neg$  (NÉG.) *AUCUN* *N'*est passé
  - (à) jeter  $\neg$  (NÉG.) *NE PAS* jeter
  - mets-en encore autant  $\neg$  (NÉG.) *N'*en mets *PLUS* autant
  
- Beaucoup moins couramment, la négation s'appuie sur une modification de l'**ordre des mots** :
  - (NÉG.) t'inquiète ( $\neg$  *inquiète-toi*)
  - (NÉG.) t'occupe ( $\neg$  *occupe-toi / t'en*)
  
- La négation réfute une affirmation formulée ou sous-jacente (*ce n'est pas cela*) ; dans certains cas, elle la suspend pour réaffirmer un autre contenu (*ce n'est pas ceci, mais cela*) : comme toutes les opérations linguistiques, la négation est donc **scalaire** (« plus ou moins » négative [cf. FICHES 41 & 32]).

En plus de ce qui décrit l'opération elle-même et ses constructions possibles, la représentation des faits tente, sans jargonner outre mesure mais tout en tâchant de maintenir l'exigence d'une certaine précision, de décrire les matérialités discursives d'une négation plurivoque, et qui passe autant par l'adjonction d'affixes ou de marqueurs (en parataxe comme en hypotaxe), que par le réarrangement linéaire des constituants (cas d'apoptaxe), avec les diverses fonctionnalités qui leur correspondent.

L'autre caractéristique de ce type de représentation revient à ce qu'il s'agit d'admettre, comme indiqué *supra*, l'existence de plusieurs formes de scalarité. Cela s'applique autant aux constructions verbales, qui peuvent être notamment transitives ou intransitives et présenter, également, des cas d'ambitransitivité et d'intransitivation (249-250), qu'aux attributs, lesquels sont indiqués comme pouvant se combiner tantôt avec des constructions transitives, tantôt avec des constructions intransitives (257-258). Pour ne prendre que ce dernier exemple, j'avouerai qu'il n'a pas été des plus faciles de donner des contours pédagogiques à ce qu'il convient d'en retenir, et que je me suis efforcé de montrer de la manière suivante (258) :

- Les **attributs** ne peuvent **s'effacer qu'avec des verbes accessoirement attributifs**, et sont le plus couramment **non déplaçables** [cf. FICHE 18] :
  - a) *ANNABELLE est revenue RASSÉNÉRÉE* (*Annabelle est revenue* → le verbe intransitif *revenir* peut se passer de l'attribut) ;
  - b) elle trouve *AMUSANT QU'ILS SOIENT QU'AND MÊME VENUS* (\*elle trouve *QU'ILS SOIENT QU'AND MÊME VENUS* / \*elle trouve *QU'ILS SOIENT QU'AND MÊME VENUS AMUSANT* → l'attribut *amusant* ne peut ni s'effacer, ni se déplacer) ;
  - c) *LA CLASSE POLITIQUE deviendra-t-ELLE À CE POINT IMMORALE ?* (\**LA CLASSE POLITIQUE deviendra-t-ELLE ?* → *devenir*, principalement attributif, a besoin de l'attribut).

**DIFF.** : Même dans la configuration de type a [CI-DESSUS], l'attribut n'est pas toujours entièrement accessoire et fournit dans bien des cas une **précision déterminante** :

- a) *DOMINIQUE n'est pas repartie EMBARRASSÉE* : vous vous trompez !
- b) *ELLE vécut MILITANTE et mourut EN FEMME LIBRE*
- c) nous *VOUS imaginions PLUS SOURCILLEUX*
- d) les preneurs de paris *LA* donnent *À 6 CONTRE 1*
- e) n'oubliez pas de *ranger LES SERVIETTES PLIÉES*, surtout !
- f) moi au moins, j'*ai LES MAINS PROPRES*

De telles manifestations de la scalarité se sont imposées dans plusieurs rubriques, en particulier aux circonstants (304-305), à la fois « plus ou moins

effaçables » et « déplaçables », ainsi qu'à la part de l'ellipse apparaissant dans les constructions coordinatives (355) et à ce que j'ai appelé la « subordination sous-jacente » (371-373), que j'ai représentée à travers les quelques constructions dans lesquelles elle se matérialise :

Contrairement à la subordination inverse [cf. FICHE 51], la subordination sous-jacente ne dispose d'**aucun subordonnant**. Il est possible de l'envisager soit dans des **constructions adjectives** (a et b), soit dans des **constructions coordinatives** (c et d), soit dans des **constructions prépositives** (e et f) [cf. SUPRA] :

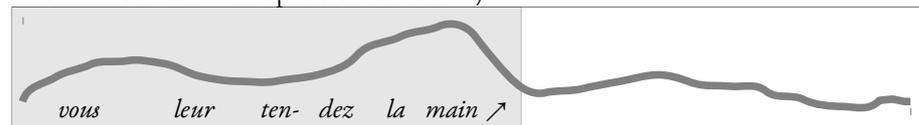
- a) je bloquerai son dossier, *dussent-elles m'en faire le reproche*
- b) ouvrez, vous verrez
- c) tu me refais cela et je t'en mets une !
- d) vas-y ou je m'y rends moi-même
- e) Sabrina tient beaucoup à *vo*tre bonne entente
- f) il nous est quasiment impossible d'y voir clair en ces temps difficiles

- a) est paraphrasable par *je bloquerai son dossier, QUAND BIEN MÊME ELLES M'EN FERAIENT LE REPROCHE* ;
- b) est paraphrasable par *POUR PEU QUE VOUS OUVRIEZ (/QUAND VOUS OUVRIREZ), vous verrez* ;
- c) ↔ *SI TU ME REFAIS CELA, je t'en mets une !* ;
- d) ~ *SI TU N'Y VAS PAS, je m'y rends moi-même* ;
- e) ~ *Sabrina tient beaucoup À CE QUE VOUS VOUS ENTENDIEZ BIEN* ;
- f) ↔ *il est quasiment impossible QUE NOUS Y VOYIONS CLAIR en ces temps difficiles*.

> Les **cas les plus caractéristiques** de subordination sous-jacente sont ceux où les constructions s'assortissent d'une **intonation suspensive** [cf. FICHE 2] :

- g) je peux vous en parler, des Jobard : *vous leur tendez la main ↗*, ils vous la mordent !
- h) parle ↗, ne dis rien ↗, moi je m'en vais
- i) dans certains pays, *un enfant commet une bourde ↗*, ça passe direct dans son livret
- j) *ils auraient pris leurs responsabilités ↗*, aujourd'hui nous aurions de la marge
- k) *Mourad peut sonner ↗*, je n'ouvrirai pas
- l) *un pas de plus ↗* (et) c'est ma main dans ta figure !
- m) *en janvier j'ai bien essayé de m'y rendre ↗* (mais) ça s'est plutôt mal passé

- dans g), *vous leur tendez la main ↗* est paraphrasable par *POUR PEU QUE VOUS LEUR TENDIEZ LA MAIN*, avec, grossièrement, la courbe prosodique suivante (où la montée intonative s'achève avec une suspension à partir de laquelle débute l'élément subséquent, autrement nommé « complément discursif ») :



- h) ↔ *QUE TU PARLES ou QUE TU NE DISES RIEN [...]* ;
- i) ↔ [...] *QUAND (/SI) UN ENFANT COMMET UNE BOURDE [...]* ;
- j) ↔ *S'ILS AVAIENT PRIS LEURS RESPONSABILITÉS [...]* ;
- k) ↔ *MÊME SI MOURAD SONNAIT (/SONNE) [...]* ;
- l) ↔ *POUR PEU QUE TU FASSES UN PAS DE PLUS (/SI TU FAIS UN PAS DE PLUS)[...]* ;
- m) ~ *QUAND (/AU MOMENT OÙ) J'AI ESSAYÉ DE M'Y RENDRE(,) EN JANVIER [...]*.

> Les exemples g) à m) correspondent à des **formulations bi-assertives**, qui s'organisent donc en deux temps : d'une part, le premier (groupe de) mot(s) pose une éventualité (comme élément thématique), à propos de laquelle le deuxième produit une assertion (comme élément rhématique : cf. FICHE 58). L'ordre dans lequel apparaissent les éléments concernés est très peu libre.

Certains de ces formulations (ou « dyptiques ») cumulent les éventualités et se concrétisent, de ce fait, dans des **constructions sériées** [cf. FICHE 54], comme c'est le cas en h). Comp. : *ELLE EST ÉLUE, je me désiste* ; *ELLE NE L'EST PAS | TOUT REPART (et) je prends mes responsabilités / VOUS M'OUBLIEZ | JE VOUS LAISSE TRANQUILLE (et) tout se passe bien*.

Les faits décrits ci-dessus sont pour certains répertoriés et documentés depuis plusieurs années (exemples a, d, e et f) et figurent dans la plupart des

grammaires académiques témoignant d'un minimum d'exigence. D'autres cas, en revanche, ont fait l'objet d'études plus récentes et se sont éclaircis considérablement grâce à l'analyse intonosyntaxique, ainsi qu'aux apports méthodologiques de la macrosyntaxe. J'avais déjà eu l'opportunité, au cours de ma recherche doctorale, d'avoir une courte correspondance avec Wolfgang Raible à ce sujet en 2000, alors que je réfléchissais sur les types de « jonctions » marquées par les coordonnants, avec des implications méthodologiques dont je n'ai vraiment mesuré les enjeux explicatifs qu'en découvrant peu après son étude parue dans *Language Typology and Language Universals* (Raible, 2001). Cette réflexion, à la suite d'un détour au cœur des approches linguistiques culioliennes dans lesquelles, pour tout dire, je ne me suis pas reconnu (sans pour autant me priver d'en vanter les mérites : 2004), a occasionné d'autres correspondances, en particulier avec Georges Rebuschi (à partir de 2003) et Gilles Corminboeuf tout récemment. J'avouerais en toute humilité que même si je ne souscris pas au modèle non gradualiste de la macrosyntaxe que propose l'auteur (Cf. Corminboeuf et Benzitoun, 2014), il existe dans les travaux de Corminboeuf (2008, 2014) des démonstrations et des conclusions que j'avais pour certaines pressenties mais que je n'ai jamais eu le temps – et peut-être la capacité – d'exposer à la Communauté.

Conçue comme devant être directement accessible et surtout manipulable, et donc comme un manuel à proprement parler, ma *Grammaire* présente des insuffisances qui tiennent entre autres à son caractère académique, lequel m'a incité à m'appuyer sur les catégories grammaticales les plus répandues, plutôt que sur les opérations elles-mêmes, malgré ce que j'avais prévu. Cela tient aussi à ce que cet ouvrage implique de vulgarisation, laquelle m'a amené à simplifier certains mécanismes et à ne pas faire du volume, dans son ensemble, un ouvrage d'érudition (ouvrage que je n'aurais pu conduire, de toute façon, de ma seule initiative).

Outre ces positionnements épistémologiques au fil des années qui ont suivi ma recherche doctorale, et en marge d'un certain intérêt, quelque peu anecdotique, pour les créoles atlantiques, je me suis peu à peu concentré sur les constructions des diverses formes verbales et leur apprentissage, qui plus est à l'occasion, à partir de 2006, des enseignements délivrés à l'Université de Nice en collaboration avec Geneviève Salvan et Véronique Montagne. Il m'a été sur ce point particulièrement profitable de confronter mes supports pédagogiques, exempliers et notes, avec les leurs, y compris, comme il va de soi, aux moments des pratiques évaluatives que nous mettions en place. Cette façon de travailler, me semble-t-il, nous a permis de croiser les regards sur les questions abordées, alors même que nos domaines de recherche et les fonds épistémologiques sur lesquels nous nous appuyons respectivement sont assez différents. Quoi qu'il en soit et concernant donc les constructions verbales en particulier, ce champ de réflexion, suffisamment étendu pour me permettre d'ambitionner des questionnements variés, et d'autre part assez cerné pour contenir tout éparpillement, s'est révélé propice aux transitions entre ce que nous apprend la linguistique d'un côté, et, de l'autre, les capacités qu'elle a de documenter une recherche sur les apprentissages.

### ***2.3. Implications méthodologiques et expérimentales***

#### **2.3.1. Analyses grammaticales**

En prolongement de ma recherche doctorale, que l'on peut résumer dans l'analyse de ce que les coordonnants apportent aux structurations syntaxique et discursive, ainsi que d'une recherche post-doctorale plus généraliste, je suis

donc revenu sur les formes et les constructions verbales. La « parcelle » de la syntaxe s'est imposée à moi, en particulier à l'aune de la diversité des constructions intransitives, transitives et attributives envisageables dans ce domaine. Le propos étant pour le moins ambitieux, je me suis concentré sur la syntaxe des formes verbales non fléchies, à travers d'abord l'infinitif, et bientôt les participes et le gérondif. Ce qui m'a principalement intéressé dans ce travail consiste dans le fait que ces formes verbales présentent des fonctionnalités tout à fait spécifiques, et que leurs emplois, en même temps qu'ils sont liés à ce qui caractérise les verbes, témoignent dans bien des cas du rattachement qui s'établit entre elles et d'autres éléments discursifs.

Alors que les formes fléchies du verbe ont fait l'objet d'analyses particulièrement concluantes, y compris sur la question de leur régularité (Le Goffic, 1997 ; Dressler, 1997 ; Bonami et Boyé, 2008), l'approche des similitudes existant entre ces formes dites « impersonnelles » et « atemporelles » constitue un champ d'investigation particulièrement ouvert, mais aussi pour partie dispersé. Pour ce qui leur est spécifique, quand il n'est pas uniquement question de défektivité, il est recouru soit à des « valeurs » plus ou moins générales (comme le *non-factuel* pour l'infinitif ou la *manière* pour les formes en *-ANT*), soit à des bi-partitions intermédiaires (ainsi entre *ad-verbal* et *adnominal*, dérivation et conversion). Plus discutable est cette échappatoire à laquelle mènent quelquefois certaines études, et qui, à grand renfort de « conversions catégorielles », consiste à conclure sur l'avis suivant lequel les formes non fléchies du verbe ne renvoient plus vraiment, somme toute, à des verbes.

Il m'est apparu que la description de leurs fonctionnalités et de leurs « effets de sens » par la flexion n'étant pas possible en ce qui les concerne, l'analyse des participes, de l'infinitif et du gérondif s'appuie couramment sur les analogies, avérées ou supposées, entre ces formes verbales et d'autres catégories grammaticales. Or, quand bien même les participes (passé, présent) auraient pour principale caractéristique commune, comme leur désignation l'indique, de *participer* à la fois des catégories du verbe et de l'adjectif, le fait d'en appeler au nom pour l'infinitif, et à l'adverbe pour le gérondif, demeure selon moi réducteur et conduit même à de fâcheuses simplifications. Ces rapprochements ne sont pas inopportuns s'il s'agit de rappeler que l'infinitif est facilement nominalisable (tout comme les participes ont une évidente capacité à s'adjectiver), ou de convenir de ce que le gérondif apparaît généralement comme circonstant. Or, il m'a semblé disconvenant que l'on se refuse, comme le dénoncent Remi-Giraud et Basset (1988), de « replacer l'infinitif dans le système verbal », ou que l'on se prenne à ranger le gérondif, par exemple, dans la pseudo-catégorie des « adverbiaux » (Haspelmath et König, 1995 ; Herslund, 2003 ; Havu et Pierrard, 2008 ; Cuniță, 2011).

Conformément à mes premiers choix méthodologiques, j'ai envisagé ces formes dans la perspective de leur intégration discursive, laquelle perspective permet, à mon sens, de ne pas s'en tenir aux faits de non-marquage et de (re)catégorisation, lesquels n'expliquent pas tout. Cela m'a amené à aborder les spécificités des formes concernées d'après leurs emplois effectifs, et à travers les similitudes apparaissant entre ces derniers. Une démarche de ce type implique une analyse des opérations linguistiques (prédication, modification en particulier) en lien avec les manières dont elles se construisent concrètement en discours. Dans la perspective fonctionnaliste qui est la mienne, cette approche m'a conduit, par conséquent, à replacer les emplois des participes, de l'infinitif et du gérondif dans des dynamiques scalaires. Cette démarche méthodologique a été résumée dans un article certes un peu long, paru en 2012, dans la revue *Studii de Linguistică* (2012j), mais qui m'a laissé la possibilité de traiter la question d'une matérialité verbale gradable des formes non fléchies, de même que celle de leur rattachement plus ou moins distant (en parataxe comme en hypotaxe) à d'autres éléments

discursifs. Du point de vue strictement philologique et dans la pratique analytique de cette contribution, tous les exemples ont été repris d'articles de quotidiens ou de magazines francophones (années 2011-2012) pour beaucoup accessibles sur le Web ou, dans le cas contraire (url non pérennes), dans les archives de ces supports<sup>29</sup>. Ce corpus se caractérise par sa contemporanéité, mais aussi par la périodicité des supports dont il est constitué. Cette dernière caractéristique m'a semblé importante dans la mesure où elle exige, du côté des contributeurs, de maintenir un effort de conformisation minimum des productions écrites à ce qu'on pourrait appeler une grammaire de l'écrit documentaire.

L'étude, dans son ensemble, m'a donné l'opportunité à considérer les participes, l'infinitif et le gérondif, concrètement, comme les formes verbales qu'elles demeurent effectivement, même si elles sont plus ouvertes à la scalarité (catégorielle, constructionnelle) que les formes fléchies. J'ai eu le plaisir d'en débattre avec Marc Wilmet dans une correspondance – qui se poursuit d'ailleurs – et qui m'a conduit à reconsidérer la part de l'ellipse, tout en envisageant certaines constructions à l'aune de la prédication. Qu'il s'agisse de leur temporalité ou de leur éventuelle capacité d'avoir un « sujet », il m'est apparu que leur rattachement à d'autres éléments intègre un processus continu, mais aussi du plus ou moins local. Certes, l'absence de temporalité qu'on attribue aux formes non fléchies, ainsi que leur faible capacité à disposer de leur propre « sujet », semblent justifier l'hésitation à les placer parmi les modes verbaux, ce que concrétise leur classement dans différents supports matériels (répertoires, tableaux de conjugaison, etc.). Cela étant, nous touchons là quelques-unes des limites du concept de mode, même si je souscrirai volontiers à la définition qu'en donne Tournadre (2004 : 17), à savoir « la position » que prend le locuteur / énonciateur vis-à-vis de ce qu'il exprime, autrement dit la manière dont il « envisage » sa propre production discursive. Cette idée rejoint d'ailleurs la suggestion formulée par Langacker (1991) sur la « prédication de base » (*grounding predication*), qui à mon sens attire les formes non fléchies quand ces dernières ne constituent pas elles-mêmes la prédication principale. Si l'on reprend ce qu'en écrit l'auteur, dont la *Cognitive Grammar*, rappelons-le, « constitue un embranchement des grammaires fonctionnelles » (François, 2004 : 105) :

The proposal, then, is that the specification of tense and modality be analysed as the grounding predication, with the remainder of the verb group (other auxiliaries and the main verb) regarded as a complex clausal head analogous to a head noun. Because a finite clause is grounded by definition, the obligatory nature of tense-modality supports its analysis as a grounding predication ; every finite clause provides some indication of tense-modality (even when marked by zero), whereas the other auxiliary elements are optional. (195)

L'une des difficultés que posent les formes verbales non fléchies consiste précisément dans le fait qu'elles sont variablement *optionnelles*, pour reprendre le terme de Langacker, bien qu'elles puissent, en particulier pour l'infinitif et le participe présent, constituer la prédication première. Ce type de considération nous écarte un peu plus du concept de *mode*, décidément très peu récupérable et qui me paraît d'un apport peu garanti pour l'analyse linguistique. Même si, suivant notamment Gosselin (2005 : 48), on peut estimer que les modes renvoient aux manières dont sont « paramétrés » les contenus exprimés par le verbe, le recours aux « paramètres » de la non-personne et du temps nul a bien du mal à rendre compte des significations

---

<sup>29</sup> Ainsi les 2 à 6 caractères qui font suite, dans cette contribution, à l'intitulé du document et à la date de parution, y représentent les premières lettres du prénom et du nom de l'auteur(e), éventuellement les initiales du contributeur, ou à défaut l'abréviation du *tag* correspondant au document.

co(n)textuelles et des mécanismes discursifs qui caractérisent les emplois des participes, de l'infinitif et du gérondif. Sans souscrire, du reste, à l'emploi que fait Gosselin de la notion d'« instance » (50 *sqq.*), j'ai posé que le mode, pour ce qui concerne les formes verbales, correspond à la matérialisation, par une instance discursive, de la manière dont elle (se) représente le contenu exprimé. Définir ainsi les modes revient, dans le même temps, à les contester en partie, mais des récurrences existent et sont incontestables. Ainsi les formes verbales de l'indicatif assignent-elles une représentation discursivement plus *posée* (si ce n'est factuelle) aux contenus que le subjonctif, lequel présente dans presque tous les cas les faits comme *envisagés* (en renvoyant par exemple à des événementialités présumées, conjointes ou éventuelles). De même, la compréhension du temps exprimé, par exemple pour le présent de l'indicatif et le passé composé du français, est évidemment plus accessible que dans les cas de ces formes « non marquées / non finies » que sont les participes, l'infinitif et le gérondif. Cela tient à ce qu'en dehors de leur construction (transitive, intransitive ou attributive), elles présentent le plus couramment une incomplétude *de re* qui les place en général dans les domaines de l'apport complémentaire et/ou d'une prédication seconde (Havu, 2009 ; Havu et Pierrard, 2005, 2008), même s'il ne s'agit aucunement d'un automatisme.

Ces perspectives pour l'analyse linguistique des productions discursives se rejoignent dans une orientation fonctionnaliste qui accompagne l'ensemble de mes travaux dans ce domaine. La transition entre le secteur de la philologie romane, qui caractérise ceux de ma recherche doctorale, et le « discours instancié » (François, 2004 : 101) sur lequel je me suis basé par la suite en prenant en compte les données interpersonnelles et représentationnelles environnant toute production discursive, est évidente. Elle rejoint en outre l'ambition d'une approche généraliste des très répandus *predicate frames* tels qu'ils sont décrits en linguistique fonctionnelle, et que François (2003) traduit en « cadres prédictifs », comme s'y emploient d'ailleurs Hengeveld et Mackenzie (2011 : 165). Or, la prise en compte de ce qui environne de tels segments discursifs pose inmanquablement la question de ce qui les rattache éventuellement les uns aux autres. Les positions de R.W. Langacker sur ce sujet ne sont pas toujours complètement fixées, et j'en profiterais en passant pour dire qu'en matière d'« embranchement[s] », il me semble particulièrement judicieux, pour les doctorant(e)s, de consulter des contributions qui relatent le parcours intellectuel des linguistes, notamment dans des revues qui, comme *Histoire Épistémologie Langage*, *The Linguistic Review* ou *Alfa (revista de Lingüística)*, permettent d'en documenter les périodisations et les éventuels détours. J'en prends pour exemple un article de Jean-Michel Fortis qui, dans un numéro des *Travaux de Linguistique* (Fortis, 2011), a montré comment Langacker s'est peu à peu désolidarisé des modèles générativistes (à partir notamment des interrogatives indirectes, et en contradiction avec les analyses de J.J. Katz et P.M. Postal), pour aboutir à son modèle, fonctionnaliste, du *predicates – CONTENT – GROUND* (interlocutif).

D'une manière générale, le phénomène du rattachement permet déjà de saisir ce qui caractérise certaines matérialisations linguistiques spécifiques, comme les constructions appositives (Neveu, 2000), les constructions coordinatives à distance (Grootjen, Kamphuis et Sarbo, 1998) ou certaines constructions « co-jonctives » (Rebuschi, 2002), dont d'aucunes sont à la fois coordinatives et subordinatives. Dans un article à certains égards fondateur (2009), M.J. Deulofeu insiste sur le fait que, quelles que soient les constructions impliquées, « c'est la question du mode de rattachement qu'il faut aborder » (235), y compris pour ce qui concerne les constituants détachés, vis-à-vis desquels le problème « n'est pas de se demander de quoi ces constituants sont détachés, mais comment ils sont rattachés au contexte » (229), comme ce peut être le cas d'ailleurs des prédications non verbales (Lefevre, 2009).

Pratiquant une distinction entre les constructions et les opérations linguistiques (231 *sqq.*), Deulofeu parle à un autre niveau d'« information principale » *versus* « d'arrière-plan », dans lesquelles je vois une autre manière de parler de prédications principale et seconde. Même quand il s'agit d'éléments incidents au verbe principal ou à la phrase « hôte », il est par conséquent tout « aussi approprié de dire que [tel] élément dépend de l'ensemble du contexte discursif ou du "paragraphe" qui le contient » (240). Or, cela s'applique aussi aux formes verbales, et c'est pourquoi, comme d'autres l'ont fait bien avant moi, j'ai abordé le rattachement comme un mécanisme discursif de relation entre un élément support et un ou plusieurs apport(s), avec le(s)quel(s) il forme un (sous-)ensemble en production (cf. Ašić, 2003 et le concept d'« événement temporel »). Indiquons par ailleurs que la plupart des approches grammaticales contemporaines représentent le rattachement comme lié à la question de sa localité, ce qui le rend particulièrement efficace pour l'analyse (Hengeveld, 1998 ; Mithun, 2005 ; Deulofeu, 2010)<sup>30</sup>. De mon point de vue, cette question du rattachement permet de mieux cerner ce qui relie des formes non fléchies du verbe soit à un élément du co-texte verbal, soit à un ou plusieurs éléments contextuels (éventuellement extraverbaux), y compris des éléments non instanciés mais qui font partie de la « mémoire discursive » des instances concernées, comme le concède d'ailleurs Gettrup (1977 : 218), en parlant pour sa part de « faits extralinguistiques ».

Dans (2012j), j'ai tenté de démontrer que ce type de scalarité s'applique tout autant aux participes qu'à l'infinitif et au gérondif. C'est notamment le cas du participe présent, pour lequel j'ai fourni, parmi d'autres, les possibilités suivantes :

- (5) Nafissatou Diallo *provoquant* DSK ? un « délire total » (*France Soir*, premier décembre 2011, ACT FRA)
- (6) la fuite n'*ayant* pas *provoqué* de geyser en surface, elle a été difficile à trouver (*La Voix du Nord*, 22 février 2012, J.-F. G.)
- (7) une pelle de l'entreprise [...] a malencontreusement causé des dommages sur une canalisation, *provoquant* une fuite de gaz (*L'Est Républicain*, 22 mars 2012, REG FAI)
- (8) une canalisation qui lâche et c'est toute l'avenue Kennedy qui prend l'eau. C'est ce qui est arrivé hier matin *provoquant* la fermeture de cet axe très prisé des automobilistes (*Nord Eclair*, 22 décembre 2011, M. B.)
- (9) y a-t-il un lien entre la bactérie *ayant provoqué* l'hospitalisation de sept enfants dans le Nord et la bactérie mortelle détectée en Allemagne ? (*Le Figaro*, 16 juin 2011, CHL WOI)

L'exemple (5) inclut un participe présent (*provoquant*) qui conserve toutes ses prérogatives verbales : non seulement il se révèle en grande partie substituable à une forme fléchie du verbe (*a(-t-elle) provoqué / aurait(-elle) provoqué*), mais encore constitue-t-il le noyau prédicatif d'une construction transitive assortie d'un sujet qui, certes, ne lui assigne pas de marque désinentielle d'accord, mais lui fournit son principal support actanciel (Muller, 2006 ; Halmøy, 2008 ; moi-même, 2014e). Dans (6), *ayant provoqué* apparaît dans un syntagme verbal conjoint dont il est le noyau prédicatif, et où il témoigne, en plus de sa capacité à intervenir sous une forme composée et négative, de celle d'avoir

<sup>30</sup> Les termes ne sont évidemment pas les mêmes suivant les analystes et les approches méthodologiques retenues. Les contiguïtés entre eux sont toutefois évidentes, par exemple chez Muller (2006), qui mentionne une « dépendance distendue » pour les rattachements non locaux. Notons surtout que M. Mithun évoque, comme le fait R.W. Langacker, différents « grounds » dans lesquels les liens de dépendance peuvent s'exprimer tant au niveau micro-syntaxique que dans le cadre de « larger discourse units » (*op. cit.*), des unités intégrant elles-mêmes des traits de focalité (*focus*) et de topicalité (avec un couple THÈME-RHÈME que l'auteure, rappelons-le, a sollicité dès 1987 dans ses analyses de l'iroquois).

un sujet propre et de régir deux compléments, en l'occurrence ici un objet et un circonstant. Il s'agit là d'une prédication seconde, laquelle est envisageable également en (5) à condition d'admettre que le support averbal qui suit (*un « délire total »*) constitue une prédication première. Cette prédication n'est possible dans (6) qu'accompagnée de celle à laquelle elle est rattachée, auquel cas elle me semble plus conjointe qu'adjointe, à moins de concevoir la question des éléments adjoints dans une acception étendue, comme s'y résout Havu (2009). Il n'en demeure pas moins que le syntagme participial dispose de sa propre capacité à s'extraposer, en marge des modifications dues à l'organisation de la chaîne théma-rhématique (comparer : *la fuite a été difficile à trouver, celle-ci n'ayant pas provoqué de geyser en surface*). *Provoquant*, dans (7), est là aussi le noyau d'un constituant détaché où il est complété par un objet, à ceci près qu'il s'appuie cette fois-ci sur le sujet du verbe principal de forme fléchie *causer*, ici au passé composé. On remarque qu'il en est de même en (8), avec un participe lié dans une construction similaire, laquelle témoigne du fait que le détachement, en tant que manifestation graphique (*vs* phono-prosodique), reste peu contributive pour la question du rattachement<sup>31</sup>. Pour autant, le syntagme participial me semble ici conjoint non pas au verbe *arriver*, mais à l'intégralité du SVpron *ce qui est arrivé hier matin*.

En (9) enfin, le participe présent, ici à la forme composée, conserve la prérogative verbale de recevoir un objet en construction transitive. Or, dans ce cas, le participe s'appuie non plus sur le verbe noyau (*avoir* en emploi unipersonnel), mais sur un nom (*bactérie*) qu'il expande comme élément restrictif (la coordination montre d'ailleurs que le participe passé intervenant par la suite (*défecté*), assorti d'un circonstant, remplit le même rôle sur un référent similaire, quoique avec moins de poids relationnel que l'adjectif (*mortelle*) qui le précède).

Ainsi, dans la mesure où ce type de rattachement en parataxe s'appuie sur les liens effectifs existant entre au moins deux éléments, que les constituants concernés soient détachés ou non de leur « base » (Neveu, 2010 : 19), j'ai parlé, comme F. Neveu mais dans un cadre plus général, d'« appariement support / apport ». Le participe étant « plus ou moins » verbal, l'une des principales opportunités méthodologiques de la scalarité consiste à positionner les unités linguistiques en référence à des traits caractéristiques (ou à des propriétés) gradables, tout en représentant une « constante », pour reprendre le terme d'Hadermann, Pierrard et Van Raemdonck (2007 : 9), dont les « domaines d'application » sont multiples (cf. aussi *id.* : 2010). Compte tenu du fait que les emplois des éléments concernés, dès lors qu'ils apparaissent dans des productions discursives, intègrent plusieurs domaines de variabilité, la scalarité touche autant les manières dont ils s'y construisent, que ce qu'ils y opèrent effectivement. Du reste, les propriétés, gradables, des éléments, s'influencent mutuellement : c'est cette influence qui permet, au cours de l'analyse, d'opérer des rapprochements, par exemple, entre scalarité

<sup>31</sup> Si une analyse de plusieurs « grands » corpus mériterait d'être menée dans la perspective de savoir dans quelle mesure, en termes d'emplois, les participes (présents, passés) sont « plutôt » verbaux ou adjectivaux, encore conviendrait-il de s'entendre sur la représentativité des corpus eux-mêmes et sur leur mode de transcription. La même suggestion vaut à mon sens pour l'ensemble des formes non fléchies du verbe. Concernant la dernière remarque, il convient de maintenir, de mon point de vue, la distinction entre constructions *liée* et *détachée*, dont les apports en termes d'organisations phrastique et discursive sont significatifs (Neveu, 2011). Que cela ne nous fasse pas oublier que l'un des problèmes les plus embarrassants du détachement consiste en ce qu'il désigne, suivant les approches, la séparation (graphique, prosodique) de deux éléments, et/ou la distance d'un élément vis-à-vis d'un autre. Or, ces deux questions sont différentes, ce qui occasionne quelquefois un certain fouillis descriptif, où sont tout à coup rassemblés, pêle mêle, les phénomènes de l'intercalation, de la cliticité, de l'ellipse, de l'extraposition et de la thématization.

et attraction, comme de nombreux typologues s'y sont employés à partir de la négation et de la quantification.

Dans ma *Grammaire de l'étudiant*, j'avouerai qu'il n'a pas été forcément facile de valoriser cette approche. J'ai toutefois retenu, de cette exigence, ce que je considère comme un grand profit : celui, non pas d'une vulgarisation débridée, mais d'une certaine simplicité descriptive. Pour quelqu'un comme moi, dont le goût pour une écriture quelquefois trop jargonnante a compliqué abusivement certaines de mes publications, cela ne pouvait être qu'un bienfait. Concernant par exemple la fiche 28, sur les « participes, infinitif et gérondif » (213-221), j'ai formulé ma pensée de la manière suivante (extrait) :

Les participes (passé, présent), l'infinitif et le gérondif sont des formes verbales qui **ne se conjuguent pas**. En dehors du participe passé, qui peut porter les marques adjectivales du genre (*passéE, venuE*) et du nombre (*applaudis, éteintes*), les autres formes non fléchies sont invariables.

Le participe présent, l'infinitif et le gérondif ont une **forme composée** [cf. FICHE 23] : *venant / étant venu ; parler / avoir parlé ; en grandissant / en ayant grandi*. Les formes surcomposées sont possibles (*ayant eu dit / avoir eu parlé / en ayant eu repris*).

> Les formes non fléchies ont une **consistance verbale variable** : elles se manifestent plus ou moins comme des verbes à part entière et ne disposent qu'éventuellement d'un sujet propre. De plus, elles ont fréquemment besoin, à l'emploi, d'être rattachées à d'autres éléments (en général des verbes fléchis) :

a) difficile à dire !

b) nos services ont besoin de quelqu'un d'assidu et *sachant* le hongrois

c) la messe *en chantant*, c'est plus convivial !

d) aussitôt les entrepôts *fermés*, les ouvriers se rassembleront dans le hall d'entrée

e) Elise ? *avoir* une telle opinion ?

f) Grégoire *résidant* à Tanger, autant passer par chez lui !

g) sachez que vous, *en revenant* par Varsovie, vous disposerez d'un jour de plus

- dans a), *dire* est, avec la préposition *à*, complément de l'adjectif *difficile* [cf. FICHE 46] ;
- le participe présent *sachant*, en b), fait partie du groupe *sachant le hongrois*, relié comme épithète au pronom *quelqu'un* [cf. FICHE 9] ;
- le gérondif *en chantant*, en c), se rattache au groupe nominal *la messe* ;
- dans d), le participe *fermés* s'applique au nom *entrepôts*, qui le précède ; cela étant, *aussitôt les entrepôts fermés* forme aussi un ensemble qui circonstancie ce qu'exprime le verbe *se rassembler* ;
- dans e), *avoir*, un infinitif, constitue l'élément principal de la phrase, où le nom *Elise* fonctionne comme sujet [cf. FICHE 37] et le groupe nominal *une telle opinion* comme complément d'objet direct [cf. FICHE 40] ;
- *Grégoire résidant à Tanger*, dans f), s'organise autour du participe présent *résidant*, dont le nom *Grégoire* s'assimile à un sujet et le groupe nominal *à Tanger* à un circonstant [cf. FICHE 41] ;
- dans g), le groupe gérondif *en revenant par Varsovie* forme un tout qui se rattache, comme circonstant, au verbe *disposer*.

Quoi qu'il en soit et concernant les formes non fléchies du verbe, j'ai illustré dans ce domaine ce qui, *in fine*, est le plus accessible, à savoir que la scalarité s'applique, d'une part, à leur relative prédicativité, et, d'autre part, aux paliers à partir desquels elles deviennent principalement ad-verbales, co-verbales ou verbales, et par ailleurs ad-nominales. En étant ainsi variablement prédicatifs et transcatégoriels, les participes, l'infinitif et le gérondif voient leurs relations avec leur entourage discursif se diversifier, y compris (et surtout !) à travers ce qui les rattache à d'autres éléments.

Dans cette réflexion, je dois beaucoup pour ma part à François Rastier, qui déjà, en 2003, avait attiré mon attention sur deux de ses articles sur la question. D'une part, la scalarité n'est pas décrétée par une grammaire, mais effective en production. À ce titre, elle fait partie du « grain » de la langue, et s'avère donc fondamentalement variationnelle. D'autre part, la scalarité reste un objet critique en ce sens qu'elle fragilise les fondements de la catégorialité

et qu'elle invite l'analyste à porter un regard ensembliste sur les éléments discursifs, dont l'une des principales caractéristiques est qu'ils s'appuient plus ou moins les uns sur les autres.

Dans cette vue, le rattachement est *subconstructionnel* : que les constructions soient directes ou indirectes, liées ou détachées, il opère au-delà des répartitions habituelles qui s'établissent en syntaxe. En outre, le rattachement est proprement *opératoire*, en ce qu'il concerne au premier plan la manière dont se répartissent les éléments de prédication, mais aussi de détermination et de modification dans l'énoncé, ce qui m'a conduit à admettre que ces questions, pour reprendre l'expression de Neveu (2011 : 21), sont « lié[es] d'une façon plus générale à la discursivité ».

Quelquefois désigné sous l'appellatif d'« incidence » (Herslund, 2000 ; Halmøy, 2003), d'« adjacence » (Muller, 2006), voire dans certains cas spécifiques de « greffe » (Deulofeu, 2009), le rattachement s'applique aux domaines temporel et actanciel à travers les relations, plus ou moins accessibles (et donc variablement locales), qu'il suppose entre les différents éléments discursifs concernés. Ces perspectives m'ont orienté, pour ce qui relève des formes non fléchies du verbe, vers ce qui témoigne de leurs prédispositions au rattachement, et que j'ai figurées de la manière suivante :

	rattachement temporel (RT)		rattachement actanciel (RA)	
	< + LOC >	< - LOC >	< + LOC >	< - LOC >
participes passés	+	-(+)	+(-)	-
participes présents	+	+	+	-(+)
infinitifs	+	+	+	+
gérondifs	+	-	+	-(+)

Comme le confirment les matériaux que j'ai utilisés comme corpus (avec environ 2600 exemples répertoriés comme représentatifs, tous correspondant à des formulations attestées sur la période 2009 - 2012), le participe passé est rattaché temporellement à partir d'éléments du cotexte (local), et hormis le trait (particulièrement malléable) de l'antériorité, il lui est très difficile d'exprimer une temporalité par lui-même ou à travers des relations de traits distantes. De telles contraintes ne pèsent pas sur le participe présent, auquel seul un appariement à une instance actancielle non locale résiste. Quant au gérondif, il apparaît que ce type d'analyse confirme là aussi ce que de nombreux auteurs ont déjà clairement identifié, à savoir une impossibilité d'exprimer le temps par lui-même et un rattachement quasiment général à une instance actancielle exprimée localement.

L'infinitif, de son côté, se distingue des autres formes non fléchies du verbe en ce qu'il conserve la possibilité d'apparaître dans tous types de rattachements, locaux et non locaux. De mon point de vue, cela explique en partie, et peut-être plus encore que la propriété d'une flexion « générique », pourquoi l'infinitif est envisagé comme la forme verbale résumant et désignant toutes les autres.

Bien entendu, pour être confortée ou réfutée éventuellement, cette représentation sommaire a besoin de passer par une analyse quantitative de corpus écrits contemporains qui, comme c'est le cas pour les périodiques, maintiennent l'effort d'une certaine conformisation à ce qui semble être l'usage « commun ». Il va de soi que pour ce qui concerne des corpus écrits tels que les *tweets* ou la messagerie instantanée, il conviendrait de prendre appui sur des données qui, pour être représentatives, non seulement ne pourraient relever que de grands corpus, mais également mériteraient d'être

confrontées, à mon avis, à des corpus oraux – d'autant que pour ce type de matériaux, « la distinction entre les notions d'écrit et de parlé est bien plus complexe à mettre en pratique qu'il n'y paraît à première vue » (Havu et Pierrard, 2005 : 2). Il y a là, à mon avis, de quoi fournir des matériaux intéressants pour plusieurs travaux de recherche doctorale, qui pourraient s'appuyer notamment sur des corpus oraux à la disposition des chercheurs (cf. *supra*).

Quoi qu'il en soit, en syntaxe comme dans d'autres branches de la linguistique, ces questions rejoignent celle de la compréhension du système verbal dans son ensemble. Cette compréhension s'appuie sur des invariants linguistiques dans bien des cas scalaires qui permettent de (se) représenter, en termes d'emplois et de réemplois, quelles sont les constructions et les opérations les plus récurrentes suivant les langues. Là encore, le rattachement, comme trait (*feature*) caractéristique, est un posé opératoire qui s'inscrit dans un processus continu du fait de sa localité variable (< - LOC, + LOC >). À ce titre, il se combine avec d'autres invariants linguistiques, comme on pourrait le figurer ainsi, par exemple avec une production *parler vrai* instanciée pour elle-même en discours :

parler            vrai  
 (< RT, - LOC >)  
 (< RA, - LOC >)  
 (< + THEM ; + PRED >)

Comme je l'ai indiqué en plusieurs occasions (2006b, 2009b, 2009g, 2010c et 2010d), ces combinaisons de traits contribuent à formuler une approche discursive des constructions et des opérations linguistiques, et par là même à dégager une syntaxe *sensible au contexte*, à mon sens indispensable en grammaire, en acquisition comme dans d'autres domaines. Ainsi les modes de rattachement se combinent-ils à des traits tels que la prédicativité (< - PRED / + PRED >), ainsi qu'un repérage théma-rhématique (< THEM / RHEM >) lui aussi abondamment documenté par la recherche (cf. Dik, 1997a : 10 *sqq.* ; Van Valin, 1999 ; Vet, 1999a). Cette dernière donnée est d'ailleurs l'une des formulations possibles de ce que plusieurs analystes ont déjà nommé ou pressenti, à travers la question de la prédication seconde bien entendu, mais aussi celle du caractère « anaphorique » ou non des participes, de l'infinitif et du gérondif (Vet, 1999b ; Béguelin, 2000 ; Herslund, 2003 ; Halmøy, 2003, *etc.*)<sup>32</sup>. De telles questions, quoi qu'il en soit, trouvent de réels échos dans la recherche en acquisition, dans la mesure où les liens existant entre les formes verbales en discours représentent un *input* indéniable pour l'émergence d'un lexique-grammaire, et constituent donc un véritable contenu d'apprentissage.

### 2.3.2. En termes d'acquisition

Très vite impliqué, à partir de 2006, dans l'analyse des pratiques pédagogiques propres au professorat des écoles, et en particulier en classes de maternelle (enfants de 36 à 60 mois dans l'ensemble), j'ai eu l'occasion d'accompagner, jusques aujourd'hui, 42 étudiant(e)s dans leur recherche – ou, pour le moins, dans leurs consultations documentaires – en acquisition. Ce suivi m'a amené à effectuer de nombreuses visites de classes, aux lieux où mes étudiant(e)s accomplissaient leurs stages (« filés », un jour par semaine, ou « groupés » sur trois semaines, deux fois dans l'année). Ayant déjà visité

<sup>32</sup> Rappelons que les analyses de S.C. Dik sur les infinitives, au cours des années 1983-1985, ont été d'une influence non négligeable, par exemple dans les travaux de C. Vet.

plusieurs classes de l'École primaire avant cela, je n'ai pas vraiment découvert cet environnement de travail. Cela étant, l'opportunité qui m'a été donnée de réfléchir au quotidien avec des professeurs des écoles, des conseillers pédagogiques et des formateurs des (ex-)IUFM m'a conduit non seulement à me documenter moi-même abondamment, mais aussi à participer à de multiples initiatives de recherche-action et de formation, dont j'ai tâché de rendre compte en plusieurs occasions (2008a & b, 2012e). De telles collaborations se sont pleinement concrétisées en 2008, quand il m'a été possible de suivre, sur une année, un groupe d'élèves de petite et moyenne sections de maternelle, de sorte à évaluer leur capacité à employer et réemployer des gabarits lexico-syntaxiques en les diversifiant peu à peu, comme l'ont expérimenté Tomasello (2000) et Bassano (2007), dans une perspective là aussi fonctionnaliste.

Les productions verbales spontanées des jeunes enfants ne se réduisent pas, en effet, à des alignements de mots plus ou moins intelligibles ou à ce qu'on appelle, ici et là, des « assemblages » : elles sont aussi la combinaison, en simultané, de groupes intonatifs, de domaines d'ordre (des mots), de constructions gabaritiques, mais aussi de démarches discursives.

Avant tout, je rappellerais que les recherches en linguistique de l'acquisition ont montré que, du côté des jeunes locuteurs, si la reconnaissance et la compréhension des mots hors contexte, laquelle s'accompagne généralement d'une détection des frontières prosodiques entre les groupes intonés, intervient bien avant, les productions qui en témoignent n'apparaissent le plus couramment chez les sujets qu'à partir de 26-30 mois (Oller, 2000 ; Morgenstern et Parisse, 2007). Ces productions coïncident généralement avec les premières combinaisons ordonnées de mots, ainsi qu'avec l'emploi et le réemploi, par les locuteurs, des marqueurs de structuration discursive (comme *et*, *après*, *moi (je)*, *alors* ou *là* par exemple) : autant de manifestations concrètes qui révèlent, à leur juste mesure, que les jeunes enfants commencent à assimiler une diversité de plus en plus effective de conduites interlocutives. Dans ce domaine, une approche longitudinale de leurs productions orales permet d'aborder ce qui varie d'un locuteur à l'autre, mais également ce qui varie chez un même locuteur. Cela étant, elle est souvent confrontée à la multiplicité des facteurs (en particulier lexicaux, syntaxiques et phono-prosodiques) à prendre en compte.

Ayant eu l'occasion de traiter ces questions, de ce fait, depuis 2006, j'ai d'abord livré un état intermédiaire de mes conclusions à la suite d'une première approche intonosyntaxique (2009f), dont j'ai bientôt tenté de démontrer les implications discursives (2009g, 2010f & g). J'ai tâché par ailleurs, dans d'autres publications, de valoriser les matériaux recueillis pour la formation (2010b & c, 2012d). Au cours de mes analyses, il m'est apparu que, bien que la seule question des variations intra-individuelles représente un apport significatif, à l'appui notamment des éclairages de la linguistique et de la psycholinguistique (Saada-Robert et Favrel, 2001 ; Bassano, 2005), il convient de combiner cette approche avec celle des variations inter-individuelles. Étant donné le contexte de la recherche que j'ai pu intégrer, le fait que les productions abordées coïncident avec les premiers apprentissages scolaires envisageables dans plusieurs pays européens a constitué une donnée importante, d'autant qu'elle s'inscrit à mon sens en complémentarité avec les travaux de l'équipe du projet COLAJE (Morgenstern, Hendrick et Poibeu, 2009), mais aussi d'autres, bien entendu, dans le monde<sup>33</sup>.

<sup>33</sup> Outre les initiatives dirigées par Emmanuelle Canut à l'ATILF à partir de la base TCOF, avec en particulier un ensemble de narrations dialoguées impliquant des enfants de 27 à 79 mois, je pense, parmi d'autres, aux recherches de Jeffrey Lidz et Naomi Feldman à l'Université du Maryland, ainsi qu'à celles de Silvana Ferreri, de l'Université de Tuscia.

Les approches linguistiques de l'organisation discursive fournissent un ensemble de ressources méthodologiques pour l'analyse des verbalisations d'enfants (Ninio et Snow, 1999 ; Hickmann, 2000, 2001, 2003 ; Bernicot, 2005). Dans ce domaine d'acquisition, qui concerne les manières dont les jeunes enfants diversifient leurs énoncés, l'analyse discursive apporte un grand nombre d'indicateurs, laissant de ce fait une importante marge d'initiative pour la recherche, mais aussi pour les réponses que les produits de la recherche sont susceptibles d'apporter aux acteurs de terrain. Concrètement et comme le résumait Lénart et Perdue (2004 : 85) :

La tradition fonctionnaliste en linguistique maintient que pour comprendre l'outil de communication humaine qu'est le langage, il faut analyser l'interaction entre ses différents niveaux d'organisation – phonologie, (morpho-)syntaxe, lexicale – et des contextes d'utilisation effective.

De nombreuses études en acquisition témoignent d'un intérêt indiscutable pour ce qu'apportent, dans ce cadre, les configurations interlocutives. Or, là aussi, autant admettre qu'apparaissent, au premier plan de ces démarches, les études fonctionnalistes du langage, qui portent sur les « habiletés » remarquées dans ce domaine (Veneziano et Sinclair, 1995 ; Eisenberg *et al.*, 1998 ; Hickmann, 2001), notamment dans des configurations clairement participatives (Bernicot, 1992 ; Banks-Leite, 1999). Selon Ninio et Snow (*op. cit.* : 350) :

Linguistic theories associated with the use-conditional viewpoint are called functional rather than formal (e.g., Dik, 1978 ; Halliday, 1985). As a generalization, such theories see linguistic forms (words, grammar) as tools for the purpose of communication, namely, sets of subordinate units to be made use of in the construction of decipherable messages.

Plus spécifiquement, certaines approches ont montré dans quelle mesure l'interlocution favorise l'appropriation, par les enfants, d'un Lexique-Grammaire varié, en particulier quand les jeunes locuteurs commencent à produire des constructions verbales diversifiées (Kail, Boibieux et Coulaud, 2005), et se saisissent peu à peu de l'information macrosyntaxique dans leur compréhension de ce qui est formulé (Bucciarelli, Colle et Bara, 2003).

Tandis que ces travaux s'appuient pour beaucoup sur des relations duelles, en exposant comment les jeunes enfants adaptent leurs productions discursives vis-à-vis de tel ou tel interlocuteur (Veneziano et Sinclair, *op. cit.* ; Frank *et al.*, 2009), j'ai moi-même abordé ces questions auprès de groupes restreints d'enfants (10-15) et sur une période limitée (quelques mois). Les conclusions intermédiaires auxquelles j'ai abouti, et qui ont fait l'objet d'une deuxième livraison de publications (2012g & h, 2014c), sont qu'une approche longitudinale des acquisitions verbales impliquant une population significative d'enfants, et abordant à la fois les variations intra- et inter-individuelle, nécessite un multipartenariat avec plusieurs catégories d'acteurs. Le milieu scolaire s'est donc imposé de lui-même, qui plus est avec l'enjeu que représente, depuis 2014, l'ouverture des classes aux enfants de 2-3 ans (lesdites « très petites sections » de maternelle). Dans ce contexte, les enseignants sont amenés à faciliter l'acquisition du langage chez des enfants qui commencent à s'approprier, plus ou moins spontanément, de multiples traits linguistiques et interpersonnels (cf. Bernicot, 2005, 2006 ; Golinkoff et Hirsh-Pasek, 2008), mais ces professionnels sont encore peu soutenus par une recherche impliquée à la fois en acquisition et en éducation.

J'ai donc commencé à travailler plus exactement sur les facteurs linguistiques, et pour partie sociaux et culturels qui influencent l'accroissement de la diversification discursive des jeunes enfants, y compris à travers leurs habiletés

pragmatiques (cf. François, 1981 ; Oller, *op. cit.* ; Hudelot et Salazar Orvig, 2005). À ces périodes, auprès d'enfants chez lesquels cette diversification coïncide avec l'émergence d'une grammaire formalisée (Karmiloff et Karmiloff-Smith, 2001 ; Bassano, 2005, 2008), l'objectif consiste à montrer dans quelle mesure une telle émergence accompagne un développement des acquisitions lexicales. Tout en m'appuyant sur les recherches antérieures dans ce domaine (Snow et Ferguson, 1977 ; Bassano, Maillochon et Eme, 1998 ; Tomasello, *op. cit.*), je compte en appliquer les principales analyses en les rapportant à des effectifs plus ambitieux.

D'une manière générale, l'ouverture du fonctionnalisme aux questions posées par l'acquisition coule de source, si l'on me passe l'expression, d'autant qu'il figure en bonne place dans les approches dites « émergentistes » abondamment représentées en linguistique de l'acquisition depuis les années 2000 (voir Bassano, 2007). Croft (2012 : 14-15) le résume d'ailleurs dans les termes suivants :

Competing motivations models have been proposed in language acquisition [...] and in language change. More recently, some functionalist linguists (P. Hopper, R. Langacker, J. Bybee, W. Croft) have emphasized the dynamic character of language in ordinary use, and have argued that a speaker's grammatical knowledge should not be considered to be as static and immutable as is usually believed. They argue that a speaker's grammatical knowledge is not a tightly integrated system, but rather a more loosely structured inventory of conventionalized routines that have emerged through language use.

Pour compte de routines discursives, l'analyse des faits d'acquisition suppose la prise en compte, chez l'enfant, non seulement des habiletés grammaticales qu'il manifeste effectivement, mais aussi de ses représentations – et de sa mémoire – à la fois du discours spontané qui se tient dans l'instant, comme de ceux qui précèdent. Tout en la résumant dans ce que J. Bres et S. Mellet appellent les dialogismes interlocutif d'un côté, et interdiscursif de l'autre, ces derniers (2009) posent que cette double orientation peut, concrètement, se définir plus exactement comme suit (4) :

- le locuteur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction ;
- le locuteur s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper<sup>34</sup>.

En pratique, pour ce type de recherche, les corpus discursifs sont de plus en plus couramment liés à la collecte de productions orales. Cela explique pourquoi, depuis au moins les années 1990, les corpus oraux ont fait l'objet de plusieurs réflexions critiques, lesquelles rendent compte des multiples questions qui accompagnent le recours à ce type de productions, à savoir que ces questions se révèlent tout aussi plurielles que peuvent l'être les approches méthodologiques mises en place (Sinclair, 2005). Outre la composition ou l'extraction du corpus, avec tout ce dont elles s'assortissent en termes de tri (dans les domaines de la collecte, du terrain prospecté, des enregistrements et des éventuelles transcriptions), l'informatisation des éléments pris en compte ne va pas sans poser des difficultés elles aussi spécifiques.

---

<sup>34</sup> Bres et Mellet (*op. cit.* : II) précisent que « c'est sans doute au niveau grammatical que l'hétérogénéité énonciative apparaît de la manière la plus manifeste et la plus variée. Les lieux grammaticaux – qui relèvent de la sémantique grammaticale, de la morphologie et de la syntaxe – sont en effet nombreux à articuler, de façons fort diverses, la rencontre de deux voix, de deux discours. Mentionnons pêle-mêle en un inventaire à la Prévert : le conditionnel, la négation, l'interrogation, le clivage, la concession, la comparaison, la restriction, la nominalisation, les déterminants, le discours rapporté, *etc.* ».

Les corpus oraux incluent en effet des données élémentaires ou « primaires » (les enregistrements) et d'autres, complémentaires, qui renvoient notamment aux transcriptions et aux annotations. N'étant pas statisticien, j'ai mis un certain temps pour me rendre compte que leur analyse ne peut passer que par l'écrit, avec l'ensemble des aménagements graphiques des données brutes que cela suppose (Dister et Simon, 2008). En dehors donc de la pratique matérielle des enregistrements, les transcriptions que j'ai appliquées aux dialogues de classe ont dû présenter un minimum de garanties méthodologiques (sans lesquelles ce ne sont plus des (ré)ajustements qui sont effectués, mais une réécriture du document). Ainsi, si l'écrit implique un certain nombre de conformisations, comme une disposition textuelle unilinéaire, une faible variation graphique et une ponctuation spécifique, l'oral présente de nombreuses difficultés pour le traitement, aux premiers rangs desquelles des « disfluences », des données para-verbales, voire une part d'inintelligibilité dans certains cas<sup>35</sup>. Comme l'explique à ce sujet Pincemin (2007 : 5) :

pour que les résultats d'une analyse, d'un traitement sur un corpus prennent valeur, et puissent devenir des éléments de réponse à un questionnement scientifique, il faut une interprétation méthodique des produits du traitement, qui, elle-même, s'appuie nécessairement sur une interprétation / compréhension tant de la procédure d'analyse que de la composition du corpus.

B. Pincemin rappelle de ce fait ce qu'elle estime être les trois principales « composantes » que sont le codage, avec notamment l'emploi d'annotations, le contexte (qui renvoie au matériau linguistique et textuel, mais s'étend aussi dans certains cas à d'autres formes de contextualisation), et l'interprétation, qui s'établit dans bien des cas à partir de « rapprochements et de contrastes » (9).

Concrètement, la population d'enfants sur laquelle s'est appuyée ma première démarche correspond aux effectifs de trois classes multi-niveaux de maternelle, sur deux circonscriptions différentes de Nice (année 2007-2008, avec plusieurs milieux socio-économiques). Les classes en question, regroupant les Petite et Moyenne Sections, ont rassemblé de 17 à 26 élèves âgés de 28-29 à 59 mois au moment du recueil des données. Au cours des séances qui ont été prises en compte, les élèves ont été répartis en groupes restreints de 5 à 8 sujets à l'occasion d'« ateliers tournants », une organisation pédagogique qui permet de pratiquer plusieurs activités et d'accompagner plus favorablement les enfants, comme je l'ai rappelé encore récemment (2014c). Sur les classes concernées, les activités consistaient soit dans un éveil sur les grandeurs et mesures, soit dans ce que les *Programmes* (2007, 2008) de l'École maternelle intitulent la « découverte du monde », soit dans des essais en arts visuels. J'ai donc enregistré les séances, le plus couramment de 6 à 25 minutes, pratiquées en présence des professeures des écoles responsables de la classe, les autres ateliers étant, pour l'un, pris en charge par l'ATSEM, et, pour l'autre, encadré par les deux intervenantes mais par intermittence<sup>36</sup>.

Le corpus de référence a été constitué d'après les enregistrements les plus satisfaisants. Pour ce corpus spécifique, lequel m'a paru représentatif de la

---

<sup>35</sup> Quand par exemple une expression orale n'est pas intelligible ou laisse perplexe (ce qui peut être fréquemment le cas en linguistique de l'acquisition), les rédacteurs entreprennent soit de reporter une multitranscription (plusieurs possibilités envisagées), soit d'indiquer une incertitude, soit, donc, de redresser l'élément (ou les éléments) du corpus, autrement dit de modifier ou remplacer la donnée pour la rendre accessible.

<sup>36</sup> L'ATSEM est, dans le système éducatif français, un agent spécialisé des écoles maternelles, qui accompagne les professeurs des écoles dans leurs missions.

démarche, les séances se sont étalées sur des périodes de 6 à 11 minutes et ont rassemblé des effectifs allant de 5 à 7 sujets, au cours d'ateliers de fabrication de petits objets individuels (la séance de « découverte du monde »). Lors de cette séance, les enfants ont été invités à construire des roulottes en utilisant uniquement des matériels d'emballage apportés par les familles (cartons, bouteilles en plastique, couvercles, *etc.*), et en s'exerçant principalement au découpage, au collage et à l'assemblage avec le matériel pédagogique habituel. Les enregistrements ont été établis de manière à pouvoir identifier les interventions des enfants, et donc à les repérer nominativement (par cochage), l'objectif étant de procéder à une approche principalement qualitative de leurs productions orales en interaction (avec l'adulte ou entre pairs)<sup>37</sup>. Je n'ai pas recouru, dans ce premier temps de l'analyse, à un traitement prosodique, lequel révélerait plusieurs types de caractéristiques avec une productivité accrue. En revanche, le codage des données (converties au format *wav*) sous Lexica 5, a permis de disposer d'un corpus linéaire et d'un corpus par participants, de manière à quantifier les mots employés par les enfants et à établir des proportions à l'échelle du groupe.

Un premier traitement des données a consisté à quantifier les interventions individuelles des enfants et à les rapporter ensuite à celles du groupe, ce qui m'a permis d'établir les proportions dans lesquelles les sujets participent effectivement au dialogue et se manifestent en tant que locuteurs (catégorie codée INTERVENTIONS et abrégée INTERV). Cette variable, qui révèle en partie comment les enfants s'impliquent dans le travail de groupe, a été complétée par le traitement, sous Lexica, des contenus eux-mêmes à travers une quantification des mots effectivement employés par les jeunes locuteurs d'une part (qu'ils soient répétés ou non, une catégorie codée MOTS), et, d'autre part, de ce que Lexica 5 étiquette comme « mots uniques ». Cette dernière variable renvoie à la catégorie des mots sans tenir compte du fait qu'ils apparaissent éventuellement plusieurs fois. Un tel codage représente un apport non négligeable dans la mesure où il spécifie non pas les quantités brutes de mots employés (certains, les mêmes, pouvant apparaître à de multiples occurrences), mais la diversité lexicale des interventions (ce qu'on appelle autrement le « répertoire » de mots produits). Ce facteur, que j'ai dans un premier temps intitulé « mots distincts », a été bientôt appelé plus commodément « ITEMS ».

Pour être tout à fait exact, la catégorie des « items » correspond aux éléments du lexique effectivement employés, contrairement à celle des « mots » en données brutes, qui représente la somme des éléments du lexique, dont certains, quelquefois beaucoup, sont récurrents. Indiquons par conséquent que les résultats représentent des proportions : mettons par exemple que, sur 1000 mots employés dans le groupe sur un temps  $t$ , une élève, E, en ait employé 232, le taux reporté dans le tableau sera de 23,2 (pour cent), et ainsi de suite pour les autres. En voici quelques résultats (pour le Groupe 1) :

	INTERV	MOTS	ITEMS
<b>A</b>	8,57	7,64	7,05
<b>B</b>	21,9	19,07	21,79

<sup>37</sup> Le cochage se substitue dans ce cas au support filmique : un tableau nominatif est dressé par groupe et sur plusieurs feuillets, de manière à pointer les interventions (pour certaines concomitantes) des jeunes locuteurs. Une marge est dégagée pour spécifier éventuellement les noms des interlocuteurs de l'enfant qui prend la parole, ou pour indiquer des gestes significatifs.

<b>C</b>	11,42	9,83	7,09
<b>D</b>	12,38	9,72	13,46
<b>E</b>	20,95	23,31	23,09
<b>F</b>	24,78	30,43	27,52
<b>tot.</b>	100	100	100

Pour la catégorie des interventions, ces répartitions rejoignent en grande partie les rapprochements et les écarts sur lesquels s'appuient les professionnels de l'enseignement pour déterminer, en plus des données comportementales, quels sont les enfants qui apparaissent plutôt « parleurs » ou au contraire « réticents » (Florin, 1991 ; Corbenois *et alii*, 2000). Pour autant, là où certaines interventions consistent dans des suites complètement abouties, d'autres, en revanche, se limitent à quelques mots et sont beaucoup moins consistantes. Ainsi, concernant les autres variables, là où la première catégorie (MOTS) témoigne de la capacité des enfants proprement à verbaliser, celle des ITEMS m'est apparue plus significative, en ceci qu'elle détermine la capacité des enfants à employer des mots distincts les uns des autres, et donc à varier leur expression. Il va de soi d'autre part qu'il est tout à fait disconvenant de parler de « phrases » dans ce domaine – comme dans d'autres –, ainsi que je l'ai suggéré à plusieurs reprises en syntaxe (2003b, 2005a, 2009d), en acquisition (2009f & g, 2010b & f), de même qu'en grammaire (2010d & e, 2014d).

Les quelques principes méthodologiques que j'en ai retenu renvoient tout autant à des questions factuelles et matérielles (type de terrain ? prise de son ? éventuel support filmique ?, *etc.*), qu'analytiques et opérationnelles, ce qui m'a beaucoup appris pour d'éventuels encadrements de recherche doctorale à venir dans ce domaine. Car ces questions en appellent quelques autres, moins généralistes, mais s'assortissent de principes de mise en œuvre qui coïncident avec autant d'éléments de réponse auxquels le doctorant est appelé à donner des contours concrets.

Si de tels résultats renvoient à des caractéristiques opératoires en termes de profils d'apprentissage (les enfants interviennent facilement ou non et verbalisent plus ou moins), leur apport reste intermédiaire en termes de profils d'acquisition. Certes, la première variable contribue à dégager les profils d'enfants plutôt « réticents » ou « parleurs », mais aussi à mesurer les écarts, éventuellement marqués, qui apparaissent entre eux. De telles données peuvent évidemment influencer directement les dialogues pédagogiques mis en œuvre, ainsi que la formation des groupes elle-même et donc l'organisation de la classe si c'est le cas, mais leur apport évaluatif reste limité.

La deuxième approche du corpus que j'ai pratiquée m'a amené à en caractériser les éléments prédiqués, de manière à dégager plus spécifiquement, dans les productions, les formes de diversification discursive. Concernant la répartition des éléments qui contribuent tous, dans une certaine mesure, à cette diversification, l'analyse établit une distinction entre d'autres types de variables, par rapport à celles du premier dépouillement. Parmi elles, j'ai retenu les éléments qui indiquent, suivant les productions, ce dont il est propos (les éléments thématiques : Veneziano et Hudelot, 2002 ; Morgenstern, 2006), ceux qui prennent appui sur ces derniers et contribuent ainsi à la chaîne discursive (les éléments rhématiques : Mithun, *op. cit.* ;

Mel'čuk, 2001), ceux (moins abondants) qui proprement « balisent » les interventions (les cadratifs : Charolles *et alii*, 2005 ; Asher *et alii*, 2007), et enfin les coordonnants, les subordonnants et leurs assimilés, que j'ai regroupés sous la dénomination d'« opérateurs ». Étant donné que le français est une langue « verbo-prédicative », autrement dit s'organise principalement autour du verbe, j'ai pris en compte la contribution, dans les productions orales des jeunes enfants, des verbes en emploi prédicatif, c'est-à-dire, en résumé, des verbes noyaux.

À titre de précision, je concèderais que je n'ai pas repris la classification de Dik (1997a & b) sur les traits de topicalité. Tout à fait transposables en linguistique de l'acquisition, ces traits, de par leur grande exactitude, représentent à eux seuls une multifactorialité, et sont donc difficiles à intégrer dans une analyse déjà multifactorielle. C'est pourquoi j'en ai appelé à l'approche de Mel'čuk (*op. cit.*), notamment parce que je souscris entièrement, en plus des manières dont il envisage la thémativité, aux manifestations discursives de ce qu'il appelle la *locutionality*, laquelle est d'après lui « signaled », « performed » ou « communicated », une répartition dont je me suis inspiré pour distinguer les parts d'informulé, d'insinué et de formulé représentées dans le discours enfantin (2010g, 2012h et 2014c).

En définitive, l'ensemble des paramètres que j'ai retenus, et que j'ai discutés en (2009g), (2010c) et (2012g), m'ont permis de coder les éléments du corpus comme ci-après (les interventions de *M*, l'adulte, n'étant pas codées, elles apparaissent intégralement en italiques) :

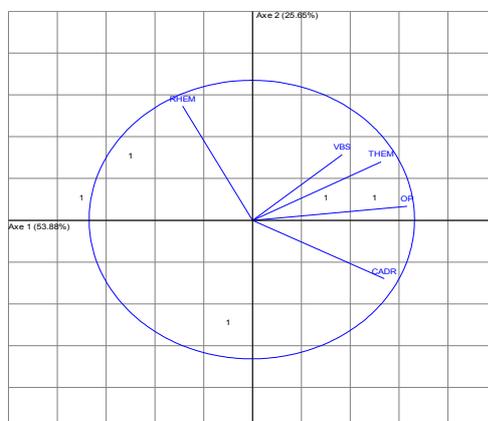
D : moi JE prends CETTE BOÎTE<sup>38</sup>  
 F : **et** MOI CETTE BOÎTE  
*M : d'accord // comment vous allez vous y prendre pour accrocher les roues // maintenant ?*  
 F : **ben** ON va faire UN PETIT TROU  
*M : pour ça / je vais vous aider // parce que c'est difficile*  
 E : **après** JE TE rends // **d'accord ?**  
*M : alors / essayez d'accrocher les roues à votre boîte // qu'est-ce qu'il nous faut pour accrocher les roues ?*  
 B : *il* NOUS faut DES BÂTONS  
 E : DES PIQUES  
*M : il nous faut des piques ? / il nous en faut combien D ?*  
 D : UN / DEUX  
*M : deux ? / alors je te donne deux bâtons // tu as pris une boîte F ? / choisis ta boîte*  
 F : CELLE LÀ  
 B : OUI | CELLE LÀ  
*M : alors je vais te donner des bâtons plus courts / sinon ça va trop dépasser // prends ceux là // D / tu as choisi une boîte ?*  
 D : LA BOITE DES BISCUITS  
*M : très bien*  
 E : moi c'est LA BOÎTE D'OEUFS // ça c'est UNE BOÎTE D'OEUFS

<sup>38</sup> Pour des questions de visibilité, les éléments thématiques apparaissent en majuscules, les rhématiques en petites majuscules, les verbes en italiques, les opérateurs en gras et les cadratifs sont soulignés. Ces dialogues n'auraient jamais pu être recueillis sans l'aide précieuse d'une brillante enseignante stagiaire, anthropologue de formation, et qui aura peut-être un jour le temps de poursuivre cette réflexion en équipe. Une telle confrontation à la disponibilité des personnes, déterminante, pose d'ailleurs la question de la transition master-doctorat dans le cadre des formations dispensées au sein des ESPFs.

La prise en compte des informations contextuelles à l'aide des données primaires a été assistée par d'autres indicateurs propres à l'oral, principalement suprasegmentaux (contours intonatifs, pauses, intensifications). Par ailleurs, les données pragmatiques (reprises dialogales, enchaînements, *etc.*), à l'exception des verbes et des opérateurs intraphrastiques, ont été déterminantes pour une partie des cas concernant les autres variables. En revanche, les regroupements effectués par Lexica, sollicité dans un premier temps, procèdent en partie par assemblages fortuits et ne distinguent pas certains (pseudo)-homographes (comme *la* et *là* par exemple) sur les données lexicales, ce qui oblige donc à opérer un étiquetage manuel sur l'ensemble du corpus. En termes de proportions, voici ce que donne le deuxième traitement sur le groupe pré-cité :

	VERBES	THEM	RHEM	CADR	OP
<b>A</b>	9,23	12,48	4,92	11,06	4,17
<b>B</b>	18,84	15,67	20,12	14,99	13,08
<b>C</b>	7,21	7,63	10,77	19,11	0
<b>D</b>	9,88	12,95	11,19	8,56	3,6
<b>E</b>	25,03	21,09	23,36	22,81	7,79
<b>F</b>	29,81	30,18	29,64	23,47	71,36
<b>tot.</b>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>

La démarche analytique mise en œuvre a donc été « multivariée », en ceci qu'elle a impliqué des composantes multiples, comme y invite toute approche fonctionnaliste en acquisition. Au moment d'en fournir une version résumée, et vu que je disposais d'éléments discursifs convertis en données numériques, l'une des représentations graphiques possibles a consisté dans ce que les statisticiens désignent comme une analyse en composantes principales (ACP), laquelle ne répond toutefois, comme je l'ai compris en partie à mes dépens (2009g), à « aucune métrique simple » (Rastier, 2009). L'ACP rend toutefois compte d'une multiplicité qu'elle unifie et qu'elle résume en quelques composantes, qu'elle « aplatit » en deux dimensions, quand bien même la plus ou moins grande « inclinaison » des vecteurs (les variables descriptives) apporte quelques indications sur une autre dimension, elle-même plus ou moins confortée par la matrice des corrélations, comme en donne un bref aperçu le graphique ci-dessous :



Prise comme telle, cette carte témoigne du fait que les facteurs expliquent les taux de variance de manière satisfaisante, vu que leur somme dépasse les 79 pour cent. Elle permet aussi de représenter comment se positionnent les variables descriptives les unes par rapport aux autres, tout en apportant quelques informations sur les écarts existant entre les variables nominatives.

Pour saisir les risques méthodologiques de ce type d'analyse, je me suis fait aider par des statisticiens, en particulier Jean-Jacques Legendre, lequel m'a clairement fait remarquer que l'apport d'une ACP demeure aporétique si celle-ci n'est pas complétée par d'autres quantifications. Ainsi, le pourcentage d'explication de la variance par les facteurs n'apporte aucune information définitive s'il n'est pas confronté à ce qu'on appelle les « contributions » (*positives* et *négatives*) qui leur sont attribuées. Pour reprendre l'exemple ci-dessus, le premier axe reçoit ici les contributions positives des opérateurs (33 %) et des cadratifs (24 %), et une contribution négative des éléments rhématiques (- 6 %), alors que le deuxième reçoit surtout les contributions des éléments rhématiques (52 %) et verbaux (17 %), et négativement celle des cadratifs (- 14 %). Toute déduction qui ne tiendrait pas compte de ces informations peut mettre à mal les déductions qu'en retire l'analyste. Or, d'autres données statistiques, comme la variance expliquée par toutes les composantes (qui sont résumées dans la carte), ainsi que les pourcentages cumulés et les corrélations, sont tout aussi significatives.

L'ensemble de ces informations sont donc autant de possibilités pratiques, qui doivent néanmoins être combinées pour garantir l'analyse et dépasser les difficultés de tri, de classement et de quantification qui se présentent à l'analyste. Dans le cas présent, il s'est avéré que non seulement les deux traitements opérés, sans se contredire, méritaient d'être confrontés l'un à l'autre, mais encore qu'ils nécessitaient de constants retours vers les éléments de corpus, et donc les données brutes. Qui plus est, l'analyse multivariée pratiquée sur de tels corpus discursifs demeure tout à fait incomplète si elle n'est pas confortée par des données longitudinales (autrement dit des combinaisons d'instantanés collectés à des moments suffisamment distants), à défaut de quoi les productions enregistrées ne permettent pas de conclure sur d'éventuelles acquisitions.

Mon article paru dans la revue *Enfance* (2012g) m'a laissé toute possibilité de me livrer à une analyse des marges d'erreurs, qu'il convenait de soumettre à d'éventuelles critiques. Effectivement, une proportion, du reste assez mesurée, de « cas douteux » ont persisté, ces derniers occupant de 3 à 6 % environ des éléments collectés suivant les variables.

Quoi qu'il en soit, j'ai déduit de cette analyse, en un sens propédeutique, que si un traitement en données strictement quantitatives (interventions, mots et items) présente un caractère trivial, il est toutefois en partie confirmé par celui des formes de diversification discursive, dont la prise en compte permet, en revanche, de corriger les apories des quantifications brutes avec les possibilités suivantes :

- le deuxième type de traitement fournit un cadre méthodologique robuste pour l'analyse de corpus longitudinaux ;
- ses informations quantifient les corrélations existant entre diversification syntaxique et structuration discursive ;
- les proportions qu'il révèle nous incitent à caractériser avec plus d'exactitude les conduites discursives présentes parmi les verbalisations enfantines.

Une approche fonctionnaliste de ce type permet par ailleurs, de mon point de vue, d'éviter les automatismes qui soumettent les acquisitions linguistiques aux catégorisations préconstruites d'une grammaire du *bon usage*. Si l'on en

suit cette analyse, il apparaît par exemple qu'une productivité accrue dans la variable thématique renvoie aux capacités d'instanciation et de topicalisation, tandis que celle de la variable rhématique correspond davantage à une faculté d'intégration dialogale et de complémentation<sup>39</sup>. D'autre part, on peut inférer dans un premier temps que les cadratifs témoignent d'une faculté d'organiser le propos dans son entièreté, alors que les opérateurs démontrent une capacité non pas de construire l'entièreté du propos, mais de combiner des éléments discursifs qui le constituent, que ces derniers soient envisagés à l'échelle de groupes intonatifs ou de « clauses ». Celles-ci méritent d'ailleurs d'être définies à l'appui de ce qu'en recommande S.C. Dik, dont le modèle, pour reprendre ce qu'en concluent François et Cornish (*op. cit.*), permet d'opérer « une distinction entre la prédication proprement dite, qui est exprimée par la "clause", et une gamme de constituants extra-clausaux qui lui sont associés et qui remplissent plusieurs fonctions pragmatiques à son égard (par exemple celles de "gérer" l'interaction verbale, de commenter le contenu de la prédication proprement dite ou bien d'organiser ce contenu par rapport au contexte discursif plus large) » (16).

Dans tous les cas, l'approche des corpus oraux collectés dans un cadre interlocutif contribue à dégager certains questionnements propres à la construction des productions verbales, comme la transitivité, la négation et l'extraction. Simultanément, elle nous invite à relever des informations relevant de la structuration discursive, comme la thématique, mais aussi l'encadrement discursif. Le traitement et l'analyse des données dégagent alors des récurrences d'éléments spécifiques en production, ce qui, en linguistique de l'acquisition tout comme en contexte d'apprentissage, peut représenter un apport non négligeable en termes d'aide individualisée, et de prise en compte de la diversité des enfants.

### 2.3.3. Implications didactiques

Compte tenu des principes énumérés ci-dessus, mon approche de la didactique est, pour ainsi dire, ouvertement liée aux domaines de l'apprentissage et, concernant les jeunes enfants, de l'acquisition. En effet, tout en maintenant le cap des perspectives d'études qui orientent mes travaux en linguistique, j'en suis très vite venu à me poser deux questions centrales : d'une part, quels sont les éléments qui peuvent faciliter les apprentissages grammaticaux des enfants et d'autre part, qu'est-ce qui, au contraire, les met éventuellement en difficulté ?

Très vite s'est imposée à moi l'exigence d'établir des liens concrets entre les produits de ma recherche à caractère linguistique et les éléments de formation qui m'ont été confiés (en L2, L3 ainsi qu'en master). En plus des questions d'acquisition évoquées *supra*, l'un de mes principaux objectifs a donc consisté à réfléchir à une didactique de la grammaire des formes et des constructions verbales, à la fois centrée sur les savoirs en construction des élèves, les démarches pédagogiques et plus spécifiquement, parmi elles, celles qui permettent d'accroître ce que j'ai appelé, comme indiqué *supra*, la diversification discursive. Par exemple, à la suite de mon étude sur les manières dont les manuels scolaires abordent ladite « grammaire de texte » (2010e) et d'une autre mise au point sur les représentations que ce type de

---

<sup>39</sup> Cette hypothèse rejoint en grande partie les déductions de Veneziano et Sinclair (*op. cit.* : 569-570), qui se sont concentrées sur les habiletés d'explication et de justification des jeunes enfants, « such naturally recurring situations [being] precious for the analysis of observational data » (573).

supports pédagogiques donne des formes verbales (2012i), j'ai analysé comment quelques manuels de CM1 (parus entre 2009 et 2012) inscrivait les formes verbales non fléchies dans une représentation unificatrice, ou non, du temps verbal, à l'occasion d'un article paru dans *Lidil* en 2013 (2013a). L'approche comparative que j'ai menée m'a fourni l'occasion d'insister sur le gain que représente un retour sur la complémentarité entre les formes « conjuguées » et les formes « non conjuguées » du verbe, mon hypothèse étant que, dans la mesure où s'exerce généralement un rattachement temporel des unes aux autres, ces faits permettent de comprendre l'organisation discursive des temps verbaux non pas à travers la seule conjugaison, mais toutes les temporalités susceptibles d'être discursivement déduites par les élèves, comme le suggèrent d'ailleurs Méleuc (2005) et Lusetti (2008)<sup>40</sup>. Concrètement, lorsqu'il s'agit de comprendre comment fonctionne le système verbal dans son ensemble, les élèves sont confrontés à des mécanismes qui dépassent le seul domaine de la flexion. Un tel apprentissage pouvant autant s'appuyer sur ce qui intervient dans l'entourage du verbe, comme les déictiques et les circonstants (Ašić et Stanojević, 2013), que sur cette complémentarité intervenant entre les formes verbales elles-mêmes, j'ai lié à encore ces questions, précisément, à celle de la discursivité. L'application de ces principes s'est imposée à moi à l'occasion de la production de ma *Grammaire* (2014d), certes pour un autre public, mais qui m'a conduit à exemplifier en quoi un verbe est non seulement plus ou moins l'organisateur de l'ensemble discursif à prendre en compte, mais aussi plus ou moins verbal lui-même :

→ *Les emplois du verbe*

Élément central de multiples constructions, le verbe est le plus couramment **employé**, précisément, **en tant que verbe**.

Il sera variablement **adjectivé** comme participe, et plus ou moins **nominalisé** comme infinitif [cf. FICHE 28], voire entièrement **recatégorisé** en tant que déverbal [cf. FICHE 29].

● Du point de vue discursif, le verbe apparaît surtout comme l'**apport** principal des combinaisons de mots (d'où les dénominations de « noyau », « tête » ou « pivot ») :

- *prenez-vous du café ?*
- Milan : les Centristes *SE MAINTIENNENT*, *semble-t-il*, malgré une poussée de la Gauche
- on l'*A* tout de suite *VU VENIR*, votre ami
- *FAITES-le RENTRER* dans le hall
- elle *VOUDRAIT ENTENDRE* sa fille *s'exprimer* pour elle-même...

Dans les exemples CI-DESSUS, les verbes *prendre*, *se maintenir*, *voir*, *faire* et *vouloir* organisent diverses combinaisons de mots, à l'intérieur desquelles les verbes *sembler*, *venir*, *rentrer*, *entendre* et *s'exprimer* sont employés comme les noyaux de groupes de mots plus courts [cf. FICHE 31].

● Moins représentés dans l'usage, les **verbes supports** s'emploient avec un nom ou un groupe nominal qui, discursivement, correspond au véritable apport de signification [cf. FICHES 40 & 33] :

- on dirait que les événements *ont donné TORT* à vos économistes
- quelqu'un, au tribunal, *a fait L'OUTRAGE* de contester la Cour
- je ne comprends pas ce qui l'incite à *pousser DES CRIS* comme ça

Dans ce type d'emploi, le verbe n'apparaît que pour attribuer, à travers sa terminaison, les indications désinentielles dont l'élément nominal a besoin pour produire du sens. Le

<sup>40</sup> J'ai reconnu tout de suite, dans les travaux de S. Méleuc, mes propres préoccupations didactiques. Il va sans dire que son article intitulé « Syntaxe, Discours et Grammaticalité » (Méleuc, 1984) a été pour moi une véritable révélation. Il y est question notamment d'« usages effectifs » des éléments envisagés, mais aussi de la nécessaire prise en compte de « l'environnement de chaque phrase » pour aborder, à l'analyse, ce que l'auteur désigne clairement comme des « degrés de grammaticalité ».

**nom ou le groupe nominal** intégrant la construction à verbe support est alors **non pronominalisable** (*\*les événements l'ont donné à vos économistes ; \*je ne comprends pas ce qui l'incite à les pousser comme ça*); quant au **verbe**, il ne peut pas **s'employer comme intransitif**, et peut **difficilement l'être au passif** (*\*quelqu'un, au tribunal, a fait / \*le tort a été donné à vos économistes par les événements*).

● **Autres possibilités** liées à la catégorie verbale :

► Les **emplois pronominaux** du verbe, où celui-ci apparaît avec un pronom clitique, antéposé, qui fait partie intégrante de la forme verbale [cf. FICHE 25] (*Arnaud et Basile ne S'ENTENDENT pas vraiment / Judith S'EST RÉJOUIE trop tôt / il SE FAIT tard, mes amis / Anton passe son temps à EN MONTRER / il S'Y CROIT !*);

► Les **emplois co-verbaux**, dans lesquels deux verbes se combinent non pas de manière à produire une forme composée, mais une construction amassée où le premier verbe influence la signification du deuxième [cf. FICHE 21] (*elle VA VENIR / Malik VIENT DE FINIR son travail / il COMMENCE À PLEUVOIR / VOULEZ-vous VENDRE ? / nous DEVRIONS ÊTRE là d'ici demain*);

► Les **emplois locutionnels**, où le verbe forme un tout indivisible avec un ou plusieurs autre(s) mot(s) [cf. FICHES 5 & 21] (*vous FAITES SEMBLANT de vous en occuper / quelques uns EURENT DU MAL à s'y faire / elle n'EST jamais À COURT d'exemples !*). Les locutions verbales ne coïncident pas avec des constructions à verbe support : le noyau demeure verbal et la signification s'appuie sur la locution dans son entier.

Ces orientations permettront, peut-être, de déplacer un traitement didactique du verbe fondamentalement basé sur les paradigmes flexionnels, vers une autre dynamique, certes moins normative, mais qui s'attache plus à des récurrences constructionnelles et discursives qu'à des *règles* surabondantes, et par ailleurs flottantes d'un support pédagogique à l'autre. Comme le résume à nouveau Rastier de manière un peu provocatrice (2007 : 4, puis 5) :

La dualité de la règle et de l'exception découle du postulat apodictique : ce n'est pas l'exception qui confirme la règle, mais la règle qui crée l'exception, comme la loi le crime, dès lors que l'on quitte la grammaire descriptive pour la grammaire normative. [...] Certaines règles sont impératives, d'autres conditionnelles : mieux vaudrait donc reconnaître entre les normes des degrés d'impérativité, quitte à réserver le nom de *règles* aux plus impératives d'entre elles.

Que l'on parte des mots ou des combinaisons plus ou moins ordonnées de mots, lesquelles s'organisent elles-mêmes en discours, c'est ainsi que plusieurs « paliers » interviennent. Ce « jeu d'échelle », pour reprendre à ce propos l'expression de Enjalbert et Victorri (2005), est appelé « granularité » par F. Rastier qui s'en est expliqué à de multiples reprises. En ce qui me concerne et dans une perspective ouvertement fonctionnaliste, je pars en outre de l'hypothèse, à la suite de Croft (2000) et de François (2004), que :

le locuteur en interaction réplique sa grammaire interne quand il produit des énoncés. Dans un premier temps, des processus cognitifs perturbateurs tels que la réanalyse du message reçu ou des interférences entre codes dans des situations de bilinguisme peuvent entraîner des variations dans la réplique. Dans un second temps, la réplique différenciée conduit à l'établissement de variantes divergeant aux niveaux phonologiques, lexical et/ou syntaxique, avant que des facteurs sociaux ne pilotent la sélection et la propagation de l'une des variantes du vivier ainsi constitué (François, 2004 : 121-122).

L'un des enjeux, à terme, de ce type d'initiatives de recherche, est propre, pour reprendre là encore François (2004), à « mettre le doigt sur l'avantage pour la linguistique fonctionnelle à élaborer un modèle explicatif intégré dans une théorie générale de la sélection adaptative » (122). De plus et comme le

résume Siouffi (2010 : 18), « les représentations sont donc décisives dans le fonctionnement social des normes ». G. Siouffi rappelle à ce titre le profit que représente la distinction entre normes endogènes et normes exogènes :

Cette distinction a l'avantage de mieux articuler ce qui relève[rait] de l'intérieur de la langue et de ses usages, et ce qui relève[rait] de la dimension non linguistique, des jugements ou des interventions. On peut y ajouter la distinction normes savantes / normes sociales, qui a été travaillée très efficacement à un niveau historique (voir les travaux de Trudeau, Balibar entre autres), et qui montre le caractère clivé, complexe, et parfois conflictuel, des normes exogènes.

Ces questions, à mon sens fondamentales, ont besoin d'être confrontées au « terrain ». En plus, par conséquent, de ce qu'ont impliqué pour moi de telles réflexions sur le plan de la pédagogie universitaire (en lien avec mes cours, de la L1 au M2), il m'a semblé important de les poursuivre dans différents contextes socio-éducatifs. Dans les années à venir, j'ai pour objectif de redimensionner l'axe A de mes travaux (*syntaxe, acquisition et rapports des élèves aux apprentissages grammaticaux*), à l'occasion d'une ingénierie de projet dont j'ai été nommé co-responsable en 2013. Un semestre d'exercice de recherche à plein temps a visé à consolider, au sein de l'équipe à laquelle je suis affilié (EA 6308), les apports des analyses pré-citées sur des questions liées à l'éducation et à la formation<sup>41</sup>. L'initiative en question, qui a été classée première au plan national en 2013 par l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ), répond à une demande à la fois sociale, institutionnelle et scientifique. Intitulé « Lieu d'éducation Associé » *Nice-Nucéra*, ce LéA consacre un partenariat entre une unité de recherche universitaire, et un « lieu » où les initiatives de collaboration, d'aménagement urbain, d'éducation et de formation ont besoin d'être documentées plus avant, mais aussi évaluées dans ce qu'elles ont de productif et, éventuellement, d'improductif, voire de contreproductif dans les Écoles comme au sein des réseaux associatifs.

L'un des principaux enjeux du projet consiste dans le suivi de deux cohortes d'élèves (234, en 2013-2014), et dans l'accompagnement sur quatre années des innovations croisées de l'École, de la Métropole Nice Côte-d'Azur et d'un réseau d'associations de quartier. Précisément, l'un des axes du projet portant sur l'accompagnement et l'évaluation des acquisitions langagières des enfants de maternelle, que j'analyse pour ma part, comme indiqué *supra*, à travers la diversification discursive, il va de soi que ce LéA mobilise l'ensemble de mes questionnements dans ce domaine.

D'une manière générale, les Lieux d'éducation Associés (LéA) rassemblent des chercheurs et des acteurs de terrain pour répondre à des demandes, à la fois sociale et institutionnelle, de tel ou tel secteur éducatif. Les LéA représentent surtout l'opportunité de mener des recherches collaboratives, qui dépendent en grande partie des représentations et de l'expérience des différentes catégories d'acteurs. Faisant le pari que la collaboration entre les intervenants peut contribuer à l'accroissement à la fois de la recherche et du lieu d'éducation lui-même, le cahier des charges du LéA « Nice-Nucéra » insiste sur l'exigence d'un travail collectif centré sur les apprentissages en Lexique-Grammaire des élèves d'une zone ÉCLAIR, de la maternelle au Collège, laquelle « zone » fournit le terrain d'une recherche empirique inédite. Concrètement, il s'agit de mener simultanément deux types d'analyse : l'une sur les apprentissages eux-mêmes, du côté des élèves, et l'autre sur les « pratiques effectives » (*vs* « déclarées » : Bressoux, 2001) des

---

<sup>41</sup> Au cours de cette année 2014, la 7<sup>ème</sup> section CNU (Sciences du langage, Linguistique et Phonétique générales) m'a fait l'honneur de m'attribuer, sur son propre contingent, un congé de recherche (CRCT), lequel intervient à un moment de transition de mon parcours individuel, et s'inscrit en outre dans le cadre d'un travail d'équipe. Je lui en suis très reconnaissant.

différents pédagogues (Biagioli, Torterat et Quilio, 2014c). En voici la répartition des effectifs en 2014 :

Répartition des classes	Effectifs globaux
<i>Ecoles maternelles (MS et GS en 2013-2014)</i> - Ecole Aquarelle (11 MS, 14 GS) - Ecole Bon Voyage (23 GS ; 12 MS, 8 GS) - Ecole Pasteur (25 GS) - Ecole Saint-Charles (19 MS ; 18 GS) - Ecole Aimé Césaire (6 MS, 19 GS)	7 classes (113 élèves en novembre 2013) - soit 29 MS et 84 GS
<i>Ecoles élémentaires (CM1 en 2013-2014)</i> - Ecole Bon Voyage 1 (25 CM1 ; 25 CM1) - Ecole Bon Voyage 2 (24 CM1) - Ecole Saint-Charles (25 CM1) - Ecole Pasteur (21 CM1 ; 21 CM1)	5 classes (121 élèves de CM1 en octobre 2013)
Association Epilogue Association Activités pour tous	15 élèves (5 élèves de Saint-Charles, 10 d'Aquarelle) 5 à 12 élèves de plusieurs écoles
Effectif global des cohortes	234 élèves (48,29 % pour la première cohorte, 51,71 % pour la deuxième)

Le LÉA constitue en particulier l'occasion d'un multipartenariat, même si un « Lieu » de ce format est avant tout celui d'un réseau de démarches et d'actions qui ont par moments, autant l'admettre, du mal à converger. Les difficultés sont donc de plusieurs ordres : institutionnel, en ce qu'un tel partenariat implique des acteurs tels que la Métropole, les bibliothèques de quartier et les écoles, mais aussi des collaborateurs aux cultures et aux objectifs très variés. Organisationnel, bien entendu, en ce qu'il convient pour chacun de s'approprier un calendrier, des tâches et des modes d'intervention qui ont été définis de concert mais qui, dans leur mise en œuvre concrète, sont toujours l'objet de réajustements. Programmatique, enfin, en ceci que les temporalités, quelquefois difficilement conciliables, des acteurs de la recherche et de la formation, ainsi que le *turn over* qui concerne certaines équipes (éducatives, associatives, éventuellement politiques), font que ce multipartenariat doit sans cesse se réinitier par le biais de consultations répétées et d'un accompagnement de tous les partenaires.

Ces difficultés ne sont pas inhérentes aux LÉA eux-mêmes : comme l'indique par exemple Jouet (2009) pour le secteur de la santé, certains programmes de recherche « échouent » du fait d'un manque de consultation et d'implication de chacun. Il en est de même dans les secteurs de l'animation pour l'environnement et du travail social, comme je l'expose ici-même en 3.2.2. Quoiqu'il en soit et au-delà des dimensions factuelles du LÉA, l'un des enjeux consiste d'abord à déterminer ce que j'appelle, en ce qui me concerne, la « part d'initiative » de chacun, à laquelle je m'intéresse depuis plusieurs années et qui a fait l'objet, de mon côté, d'une activité publiante plus marginale (2011a & b, 2014b). Il m'est toutefois clairement apparu que les représentants de la recherche, qui sont dans un dialogue mêlé d'imprévus avec les représentants institutionnels et associatifs du réseau, bousculent des pratiques instituées, ne serait-ce qu'en insistant sur l'emploi et le suivi de plusieurs documents de travail communs, tels que des bordereaux, des inventaires, des fiches de liaison, des carnets de bord et des supports évaluatifs. Le dialogue entre les différents acteurs dessine un espace à ce point multidimensionnel qu'il établit, en somme, un nouvel environnement de

travail. Qu'il s'agisse d'y intégrer telle ou telle priorité du Contrat de Ville (CUCS) sur les quartiers en question, d'y associer les référents de la Zone ÉCLAIR, ou de définir les complémentarités entre les différents représentants associatifs, un tel espace collaboratif est forcément confronté à des personnes tout autant qu'à des « milieux » et forme, de ce fait, un véritable terrain d'investigation en soi.

De mon côté, je suis pour le moment seul en charge de l'ingénierie scientifique du projet concernant le suivi des effectifs des classes de maternelle, avec en perspective celui des très jeunes enfants qui sont accueillis à partir de la rentrée 2014. Nicole Biagioli ayant consenti, malgré toutes ses charges par ailleurs, à accompagner et à encadrer les expérimentateurs du Cycle 3 (enfants de CM1, soit de 10-11 ans, puis de CM2), je suis disponible pour l'autre cohorte mais le travail est tout à fait considérable et nécessite, pour son encadrement, une présence accrue auprès de l'ensemble de nos collaborateurs.

Comme indiqué *supra*, les suivis portent sur deux types de cohortes et sont prévus sur 4 sessions pour la première, 3 pour la deuxième. Respectivement, il s'agit de MS-GS-CP (élèves de 3,6 à 7,8 ans au 09-11-2013), et de CM1-CM2-6ème. Une expérimentation associée s'établit sur la base des initiatives de l'équipe de l'Association Epilogue, sur 2 sessions (suivi de 12-15 élèves d'Écoles maternelles et élémentaires 2013-2015), à savoir que chaque session en milieu éducatif correspond à une année (scolaire) et impliquera, en :

- 2014-2015 : 2 expérimentations (décembre et avril-mai) ;
- 2015-2016 : 3 expérimentations (octobre, février et juin) ;
- 2016-2017 : 3 expérimentations (octobre, février et mai).

Chaque expérimentation s'organise en 5 temps (première évaluation des éléments pris en compte / mise en place des objets d'apprentissage / séance d'expérimentation proprement dite / réemploi des éléments « hors classe » / évaluation des acquis). Il peut s'agir, par exemple, d'un temps d'appropriation et de mémorisation d'un lexique adapté, suivi d'un temps de démarche pédagogique spécifique et d'une évaluation du réemploi approprié du lexique exercé. Parmi les possibilités « hors classe » figurent des collaborations avec les familles et des co-interventions avec des acteurs de terrain (réseaux associatifs, éducateurs, animateurs). Les objectifs, en termes d'ingénierie de projet, sont par conséquent :

- de déterminer conjointement des indicateurs documentés et applicables sur le terrain ;
- de mesurer, à la capacité de réemploi du lexique et des structures syntaxiques chez les élèves, l'efficacité des démarches pédagogiques entreprises ;
- d'établir un suivi longitudinal des cohortes, permettant de quantifier les variations intra- et inter-individuelles dans le domaine des apprentissages grammaticaux ;
- de mettre en œuvre une mutualisation des ressources au sein des équipes pédagogiques du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP).

Pour chaque expérimentation, il nous appartient donc, à mes collaborateurs et à moi-même, de définir le calendrier précis des séances, les intervenants, les effectifs d'élèves pressentis, mais aussi de déterminer avec eux le temps imparti, l'organisation des groupes, les supports matériels ainsi que le déroulé précis des séances.

Qui plus est, la zone ÉCLAIR à laquelle se rattache le LéA Nucéra compte parmi ses effectifs d'élèves une part significative d'ÉNA (élèves nouvellement arrivés), qui représentent un public spécifique, avec donc des besoins particuliers. Sur ce point, rappelons que tout ce qui relève de la conformisation à une « norme scolaire » flottante en elle-même, et à une

langue dominante qui n'est véritablement « seconde » qu'en tant que langue hôte (Cuq et Davin, 2007 ; Auger, 2008), est potentiellement conflictuel. Une recherche collaborative sur les habiletés des élèves en Lexique-Grammaire constitue donc un enjeu qui mériterait de s'appuyer sur l'implication d'étudiants de master et de plusieurs doctorants, dont les travaux pourraient être mis en réseau au sein d'une équipe rassemblant plusieurs domaines académiques, aux premiers rangs desquels les Sciences du langage, les Sciences de l'éducation, les Langues vivantes, la Sociologie et la Démographie, ainsi que la Santé. L'Université française ayant en elle-même la possibilité de rassembler de tels secteurs de l'industrie du savoir, il me semble qu'elle a toutes les capacités de saisir cette opportunité pour répondre à la demande sociétale qui lui est faite, même si ce type d'initiative, déjà pratiquée avec un certain succès outre-atlantique (Boudreau et Grondin, 2012), est encore inédite en France.

Par ailleurs et comme le rappelle Auger (*op. cit.* : 162), on peut regretter que « les résultats des recherches scientifiques relatives à la didactique des langues ne so[ie]nt que rarement mis en application dans les classes ». À ce titre et parmi les pistes envisageables « pour éviter la stigmatisation des ENA, dans leurs langues et cultures, on peut retenir » (*Ibid.*) les principes suivants :

- prendre conscience que la variation est la norme (qu'il s'agisse de langues différentes ou de variations au sein d'une même langue) ;
- opérer des variations linguistiques pour répondre aux besoins des contextes langagiers (le locuteur apprend toujours de nouvelles langues en fonction des langues qu'il connaît déjà).

Tout cela nécessite évidemment d'être débattu. Pour autant, cette collaboration doit aboutir notamment à la parution de plusieurs ouvrages collectifs sur les apprentissages grammaticaux chez le jeune enfant (deux d'entre eux étant déjà prévus en lien avec le CRDP), et parallèlement sur les capacités d'emploi et de réemploi des éléments d'un lexique « productif » en classes de maternelle. Elle s'inscrit par ailleurs dans des relations externes, en particulier avec le réseau VISA (VIdeos de Situations d'enseignement et d'Apprentissage), l'ARCD (Association pour les Recherches Comparatistes en Didactique), et la SFÉRE (Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation), des collaborations que l'EA 6308 a initiées respectivement en 2010, 2011 et 2012. Il est évident que les pistes de recherche sont multiples, et qu'une telle démarche ne peut aboutir sans l'implication de plusieurs doctorants.

### 3. Approche socio-constructiviste des professions

#### 3.1. Présentation générale

À la bivalence institutionnelle qui caractérise, au quotidien, la profession d'enseignant-chercheur, s'est combinée celle de ma recherche elle-même, entre syntaxe / grammaire et analyse des discours. Sans y voir pour autant les tenants d'une linguistique dure d'un côté, « molle » de l'autre, je considère qu'il s'agit là de champs de réflexion très distincts mais dont les exigences intellectuelles sont proches, en dehors du fait que nous restons néanmoins, à mon avis, dans un même secteur académique<sup>42</sup>.

En ce qui me concerne, même si j'ai la chance d'exercer en grammaire ou sur la question des apprentissages grammaticaux à plus des deux tiers de mon service à Nice, j'ai tâché, pour ce qui relève de l'analyse du/des discours, de maintenir des exigences pédagogiques similaires. Autrement dit, je me suis efforcé, et ce même en deuxième année de premier cycle universitaire, de transmettre des savoirs documentés par la recherche, tout en y étant impliqué moi-même et en produisant dans le « champ ». Je confesserai volontiers que cela n'a pas toujours été des plus faciles, compte tenu des conditions de travail qui touchent notre profession, mais j'ai fait mon possible pour intervenir dans un domaine qui, quoique ouvert et encore abondamment débattu, dispose déjà d'un fonds épistémologique solide. Qu'on m'excuse pour ce prosaïsme, mais je concéderai que je me suis pour ainsi dire retroussé les manches, et que j'ai appris à la faveur, en quelque sorte, d'une forme de conversion thématique partielle. Je n'eusse pas imaginé intervenir auprès de mes étudiant(e)s, pour le dire concrètement, sans m'être confronté moi-même à une évaluation de ma propre capacité à leur fournir des réponses.

Il va sans dire que l'analyse du discours est l'un des domaines de réflexion et de prospective qui, comme l'acquisition, a la faculté de répondre à de multiples préoccupations de ce qu'on appelle, avec quelquefois un peu de facilité, la « demande » sociale et institutionnelle. Je me suis efforcé, pour ma part, à en démontrer la productivité en lien avec différents secteurs, en particulier ceux de la sociologie des professions, de l'éducation et de la psychologie de l'orientation, d'autant que « le langage », pour reprendre Neveu et Pétilion (2007 : 7-8), « constitue à l'évidence un point de convergence thématique entre différentes disciplines au sein du vaste domaine des sciences humaines et sociales ».

Par cet intermédiaire, mon objectif a moins été d'exemplifier une linguistique *appliquée* qu'une démarche de compréhension des pratiques discursives à l'œuvre dans le monde du travail. Cette distinction ne relève pas que d'un simple jeu de mots, comme l'ont rappelé Marcel Burger et Anne-Claude Berthoud dans d'aucunes contributions. Dans un ouvrage dirigé par ces derniers et auquel j'ai contribué dernièrement (2014a), j'ai spécifié qu'une linguistique *impliquée*, et à certains égards interventionniste, est en mesure d'aborder des questions concrètes et s'établit sur un fonds pluriel qui permet d'envisager comment se configurent les savoirs et les savoir-faire, mais aussi les

---

<sup>42</sup> Si j'envisage pour ma part l'analyse du discours, comme d'ailleurs la didactologie des langues-cultures, comme des « branches » possibles des Sciences du langage, c'est parce que celles-ci me semblent témoigner, comme d'autres, de la grande diversité des applications possibles de ce qui reste à son fondement, c'est-à-dire la linguistique. Je n'imagine pas un seul instant qu'il soit question d'appauvrir la recherche et la transmission des savoirs en syntaxe, en morphologie, en phonologie, en phonétique ou en lexicologie, au titre d'un mélange prétendument généraliste et qui, mêlé d'inexactitudes, oscillerait entre le ramassis et le panier percé (cf. Neveu et Pétilion, 2007 : 11, qui le résumait bien plus habilement que moi).

représentations du monde à travers les discours.

À la suite de nombreux analystes du/des discours et sociolinguistes, je me suis appliqué à exposer, à travers les propos tenus et les écrits produits dans différents environnements de travail, ce à quoi correspond une discursivité des représentations sociales. Les liens qui s'établissent à ce titre entre linguistique et sociologie, abondamment renseignés par la recherche depuis au moins les années 1950, se font au profit d'une certaine pratique analytique, ce que j'ai remarqué moi-même en plusieurs occasions, et ce que résume Angermüller (2007 : 10) de la manière suivante :

Si la linguistique a une emprise considérable sur ce champ dispersé, il inclut également de nombreux spécialistes en information et communication, des sociologues et des historiens qui se distinguent par la rupture épistémologique avec leur objet et par le privilège accordé à la matérialité du discours.

En ce qui me concerne, j'ai tendance à assumer ouvertement mon attachement à cette matérialité du discours, comme production *socialement située*, et plus généralement à la « discursivité », y compris quand il s'agit d'aborder des écrits de travail. Autant concéder que mes formations prédoctorale et doctorale en syntaxe et en philologie romane favorisent cette sensibilité, qui est aussi, et peut-être surtout, une façon de travailler. Si, d'ailleurs, je me suis reconnu si vite dans l'analyse des discours, cela tient notamment au fait que ce domaine de questionnement, que j'envisage pour ma part en tant que *Linguistics-Based*, autrement dit fondé sur l'appareil ontologique et descriptif de la linguistique, est propice à toutes les remises en question et à toutes formes d'autocritiques. Ainsi peut-on plus généralement, avec Dufour et Rosier (2012 : 9), « résumer le programme contemporain de l'analyse du/des discours », lequel est tenté, comme les auteures le confirment elles-mêmes, d'« aborder tout à la fois "la mesure et le grain", comme le dit le beau titre du dernier ouvrage de François Rastier ». Cela nous conduit d'autre part à relativiser les distinctions présumées entre une AD « à la française » (ou « à l'européenne » ?) et la *Critical Discourse Analysis*, l'une comme l'autre envisageant les usages linguistiques, oraux ou écrits, comme les révélateurs de pratiques sociales (Fairclough et Wodak, 1997). Certes, les auteurs qui se réclament de la *CDA* abordent avant tout les « pratiques discursives » comme ayant de possibles « influences idéologiques », pour reprendre Petitclerc (2009 : 20), à l'occasion d'approches, d'après Van Dijk (1998 : 353), « focus[ing] on the ways discourse structures enact, confirm, legitimate, reproduce, or challenge relations of power and dominance in society ». Pour autant, ce point de vue est beaucoup plus partagé qu'il n'y paraît, compte tenu de toutes les sensibilités qui s'y expriment.

Sur ces points, je rejoindrai ce qu'en déduit Maingueneau (2012), lequel, concernant une éventuelle tension entre « minimalisme » et « maximalisme », fait écho mot pour mot aux liens existant entre ces tendances méthodologiques :

Pour la perspective « maximaliste », les sciences humaines et sociales doivent prendre part à un projet de transformation de la société. L'analyse du discours doit critiquer à la fois certains usages du discours et les conditions mêmes de la connaissance. Il ne saurait donc y avoir de différence entre approches critiques et non-critiques : une véritable analyse du discours doit être critique. C'était la position de M. Pêcheux et de ses collaborateurs qui considéraient que l'analyse du discours impliquait une transformation sociale gouvernée par la pensée marxiste. C'était aussi, dans un contexte théorique très différent, la position de la « théorie critique » (*Kritische Theorie*) de l'école de Francfort (M. Horkheimer) qui reprenait certains aspects du marxisme pour défendre l'idée que la philosophie et

les sciences sociales devaient développer des relations étroites entre théorie critique et pratique sociale.

Contrairement à ce que j'envisageais en 2008, quand j'ai commencé à rassembler des éléments de corpus dans les journaux quotidiens (nationaux, régionaux) ainsi que certains hebdomadaires, cette recherche, que j'ai d'abord appliquée au secteur du journalisme, n'a été en rien anecdotique et s'est même poursuivie depuis sans fléchir. Au cours de cette période 2008-2009, je me suis saisi plus particulièrement de la manière dont les commentateurs, aux premiers rangs desquels les éditorialistes, abordent les productions verbales des représentants du monde politique et des institutions. Si cette perspective d'étude m'a tant occupé, c'est qu'elle tend non seulement à documenter un rapport au *propos* politique lui-même, mais aussi, du côté des journalistes, à leur profession ainsi qu'à ce qu'on pourrait appeler leurs marges d'initiative. Dans cette vue et plus précisément, je me suis intéressé aux commentaires produits, par les rédacteurs, sur les propos disconvenants des politiques, d'un côté parce que ces écarts sont à mon sens représentatifs d'un rapport à la société, et, de l'autre, parce qu'ils montrent clairement combien les discours contiennent de faits *révélateurs* sur les pratiques sociales de notre temps.

Dans la gamme des erreurs, provocations et autres outrages que les journalistes présentent, de manière récurrente, comme particulièrement marquants, les écarts discursifs, sur lesquels je me suis donc appuyé, forment des matériels linguistiques qui peuvent facilement devenir des objets idéologiques communs à plusieurs groupes sociaux et plusieurs communautés d'opinion. Comme je l'ai expliqué en (2011a) dans les *Cahiers de Psychologie Politique*, depuis quelques années, les formations politiques suivent ainsi, d'assez près pour certaines d'entre elles, les erreurs de communication qui peuvent tout à coup déborder de leur premier champ d'intervention, et de ce fait, en devenant mémorables, prendre les contours de ce que journalistes, mais aussi blogueurs et forumers, envisagent comme de véritables événements. Car un autre facteur intervient : l'éventualité d'une contestation sociale instantanée, variablement politisée, et qui se réorganise à la moindre « provocation ». Ce type de contestation a par ailleurs ceci de particulier aujourd'hui qu'elle s'assortit couramment d'une amplification, précisément, des écarts des politiques, en rematérialisant ce *discursif déjà-là* qui caractérise en grande partie l'inconscient collectif.

Comme on peut facilement le présumer, la manière dont les journalistes envisagent le traitement du *discours* politique a surtout été pour moi, pour tout dire, un prétexte pour montrer comment les représentants d'une profession constamment débattue, couramment critiquée, abordent ce qu'il convient d'appeler leur propre environnement de travail. Je m'en suis d'abord ouvert dans ces termes à l'occasion d'une conférence donnée à Tirana en 2010, et dont la version complète a été publiée dans un ouvrage dirigé par L. Dedja, R. Lilo, E. Nasufi et E. Kromidha (2010k). Travaillant depuis 2008 à partir d'articles de journaux nationaux et régionaux francophones, notamment avec les ressources d'EUROPRESSE et de FACTIVA, j'ai pu rassembler au jour le jour plusieurs centaines de textes, principalement des éditoriaux, des chroniques et des tribunes, dans lesquels les journalistes parlent eux-mêmes du traitement de l'information. Je me suis appliqué à procéder comme simple analyste des pratiques discursives, à travers en particulier leurs dimensions sociologiques et institutionnelles. Comme le dirait Denis Diderot, *cela me suffit*, d'autant qu'une bivalence en syntaxe - analyse du/des discours est déjà assez ambitieuse en soi pour que je n'eusse à multiplier les thématiques et les pistes de réflexion.

Entre avril 2008 et juin 2011, cette recherche menée sur le traitement journalistique des discours politiques m'a conduit à relever, dans la presse, plusieurs types de remarques et de commentaires en rapport avec les

représentations du journalisme. Liées à certaines pratiques de narrativisation, de confrontation des propos rapportés ou par exemple de mise en débat, des récurrences m'y sont clairement apparues. Parmi ces éléments, je me suis plus particulièrement intéressé à la présence, dans les articles, voire dans l'ensemble de certaines rubriques, de commentaires décrivant, du point de vue des journalistes, les mutations de leur environnement professionnel. Après m'y être appliqué à l'occasion d'une étude parue dans *Signes, Discours et Sociétés* (2010j), j'ai approfondi cette démarche, à partir du même corpus, en répartissant mes éléments de conclusion, d'une part et comme indiqué, dans les *Cahiers de Psychologie politique* (2011a), d'autre part dans le *Discours et la Langue* (2011b). Peu après, j'en ai résumé les principaux apports, avec un minimum possible de redites, dans une contribution traduite en portugais brésilien par Carlos Alberto Magni et Silvana Gualdieri Quagliuolo Seabra, et qui est parue dans le troisième numéro de la *Revista eletrônica dos Estudos Integrados em análise do Discurso e Argumentação* (2012c).

Les manifestations discursives que j'étudie correspondent, dans les colonnes des quotidiens nationaux et régionaux, à des objections variées, et dans une moindre mesure à des recommandations qui rappellent, exemplifient ou rediscutent les devoirs des journalistes. Les auteurs, qu'ils le fassent directement ou plus allusivement, décrivent ainsi des supports, comme des rubriques ou des ressources du Web, mais également des valeurs qui suscitent un questionnement moral sur le traitement de l'information politique. L'un des points communs de ces manifestations est qu'elles impliquent un regard critique (lequel prend quelquefois les contours d'une autocritique), sur les spécificités du discours journalistique, ainsi que sur des erreurs, effectives ou supposées, qui sont par moments attribuées à des courants plus ou moins discutables.

Au fil de ma réflexion sur les discours professionnels et sur les manières dont les représentants de tel ou tel secteur envisagent leurs savoirs et leurs savoir-faire, j'ai tâché d'analyser le regard que portent les journalistes sur la tension que provoquent les formes de suivisme et d'uniformisation, à l'heure même où certaines rédactions tentent de « défendre le journalisme – c'est-à-dire une information qui soit à la fois factuelle dans sa présentation et pluraliste dans son analyse » (Pecquerie, 2009 : 45). Car il s'agit bien entendu de maintenir la diffusion, avec ce que cette ligne de conduite implique de contraintes temporelles et/ou thématiques, mais aussi de rapport aux « nouveaux modes de consommation » (Demailly, 2009 : 43). L'accroc sur le plan déontologique, rappellent Roussiau et Renard (2003 : 32), c'est qu'« il n'existe pas de "réalité objective" : toute réalité est représentée socialement, c'est-à-dire qu'elle est filtrée par des grilles de lecture dépendantes des caractéristiques des individus et de leurs groupes d'appartenance (histoire, valeurs, normes...) ». Je me suis par exemple rendu compte que si les avis formulés décrivent d'abord ce qui se pratique, ils aboutissent très peu à de vraies recommandations : plutôt que de morigéner leurs confrères, les journalistes s'emploient à déplorer (plus ou moins ouvertement), et à dénoncer (plus ou moins digressivement) les erreurs relevées, mêlant quelquefois les registres thymique et polémique dans un discours tout juste empreint de déontologie. Cela se vérifie notamment quand il s'agit pour les auteurs de parler de l'influence qu'exerce la rédaction, « parfois jugée insuffisante », ou au contraire « déplorée (lorsqu'un journaliste est obligé de changer son traitement ou d'assumer – individuellement ou collectivement – un traitement de "sa matière" qui ne lui convient pas) » (Dubied, 2005 : 67). En termes d'information, et en écho à ce que Maingueneau (2006) désigne comme « une machine à découper et à mettre en circulation des énoncés », une remarque de Daniel Schneidermann, dans *Libération* du 11 octobre 2010 (p. 25), résume à mon sens assez bien ce qu'il en est du ressenti au quotidien des principaux acteurs concernés :

Oui, certains journaux, certaines émissions, en France, continuent à faire de l'enquête. Mais tout se passe comme si ces enquêtes tombaient dans l'angle mort de la grande machine à reprises, à moulinaages, à polémiques.

Après m'être concentré sur un corpus de près de 260 articles directement concernés par ces thématiques (sur environ 2800 documents consultés), il m'est apparu que, plutôt que de dénoncer cette « machine à reprises » ou de rappeler des devoirs inlassablement répétés, les journalistes s'efforcent de décrire les pratiques en question et de les mettre en récit. Les rédacteurs substituent donc volontiers, au rappel à l'ordre et à la remontrance, le récit ironique, le commentaire critique et la démonstration par les faits : libre à leurs confrères de reconnaître, ou non, leur participation à une publicité politique qui s'appuie significativement sur la presse. Une communauté de vues se dégage toutefois, et les similitudes qu'elle implique se remarquent dans les réactions aux sérialisations qui s'opèrent à la suite des tentatives, chez les hommes politiques, de *faire l'événement*, par exemple, en déclenchant des polémiques ayant pour seul objet d'accroître leur visibilité (2012b, 2014b).

J'ai également pu constater que l'essor incontestable du Web, et notamment du Web social, a amené les journalistes à composer avec les contributions de communautés diverses, mais aussi d'individus singuliers (des blogueurs et des twitteurs en particulier), dans le domaine de l'information et même de son analyse. Ce qui est devenu un nouvel environnement socio-culturel a incité beaucoup de rédacteurs à accompagner leurs activités de transmission de l'information d'une collaboration inédite avec leur lectorat, lequel, par ses capacités de recourir par lui-même aux liens hypertextes et à la confrontation des (res)sources, participe quelquefois du même effort d'éclairage et, en certaines occasions, de vulgarisation. Un tel environnement combine journalisme en ligne, automatisation du processus d'éditorialisation, flux RSS, interventions de journalistes *citoyens* et (d')amateurs, tris informationnels fournis par des portails du Web (en partenariat éventuellement avec des agences de presse) : une nouvelle donne qui suscite l'apparition de multiples pratiques émergentes, mais aussi d'autres rapports à l'information. Au reste, l'une des questions que pose cette émergence tient dans ce que Lavric (2008) résume dans les termes suivants :

L'accélération du temps de l'information, (dé)matérialisée par internet, où règne une chasse aux scoops dictée par les impératifs économiques d'une presse papier en crise, se fait-elle au détriment d'une certaine éthique ?

En effet, les journalistes ne sont plus les seuls à détenir l'information, surtout dans un marché où de multiples diffuseurs, comme l'écrit Pélissier (2001 : 15), « se livrent à des missions se situant de plus en plus en dehors du cadre de la profession journalistique et surtout de ses règles de déontologie », ainsi que je l'ai démontré moi-même encore dernièrement (2013b & c). Ces faits remontent déjà à plusieurs années (cf. Padioleau, 1976), mais certains y voient aujourd'hui une nouvelle manière de pratiquer l'information, à savoir la « contextualité » (Cf. Grevisse, 1998 ; Lits, 2007), laquelle favorise l'hypertextualité par rapport à l'intertextualité, dans le même temps qu'elle diminue en partie l'intelligibilité des contenus et dévalorise la production d'articles. Ce contexte fait dire à Bertrand Le Gendre, dans le *Monde* du 26 mars 2011, que

le journalisme est à un tournant de son histoire [...] : fragmentation du lectorat, difficultés économiques, tyrannie du tout-gratuit, surabondance des sites et des sources, prolifération des blogs, expansion des réseaux sociaux... tout concourt à révolutionner l'univers de l'information.

Confronté à des pratiques récurrentes qui l'amènent sans cesse à se remettre

en question, mais aussi bousculé par l'émergence d'autres formes de concurrence et de contestation, le journalisme représente, plus que jamais, une profession en constant devenir. De son côté, l'omniprésence, plus ou moins intrusive, de la communication politique dans les colonnes des journaux semble provoquer chez les journalistes eux-mêmes, dans leurs manières de commenter ou d'opiner, un rejet de leur propre politisation. Dans le même temps, la plupart des discours à caractère déontologique qu'il est possible de leur attribuer témoignent d'une implication personnelle très mesurée, à quelques égards euphémisante, qu'une « objectivité » supposée paraît fonder (quand bien même elle contribuerait à affadir et uniformiser, en quelque sorte, l'écriture journalistique elle-même, y compris dans ce qu'elle inclut de topiques narratives). Pourtant, certains commentaires, certaines remarques, dispersés ici et là dans le flux des articles, redimensionnent la déontologie qui se rapporte au journalisme à l'aune d'un questionnement empreint d'un esprit responsable, critique et citoyen.

En assumant eux-mêmes l'autocritique dans leurs interventions (des vraies remarques aux simples digressions, qu'elles soient directes ou insinuatrices), les journalistes occupent un terrain déontologique qui leur est familier, mais qui leur permet aussi, à mon sens, de conforter leur rôle social et leur légitimité. Pour en fournir la démonstration, j'ai pour ma part confronté les manières dont se matérialisent, dans les corpus écrits concernés, des procédés (/ou procédures) discursifs tels que l'allusion, la digression, l'insinuation et la biographisation, parmi d'autres possibilités. Cela m'a notamment amené à décrire comment les journalistes, proprement, *racontent* leur quotidien et, de ce fait, *narrativisent* leur point de vue sur les modifications de leur environnement de travail. Tout en tâchant, comme le suggèrent Verine et Détrie (2003), de me conformer à « la recherche de procédures opératoires et [au] souci d'une description linguistique précise et détaillée » (6), j'ai analysé avant tout ce qui m'a paru récurrent, à travers des questions que je n'aurai certainement pas le temps d'approfondir par moi-même, et que je me verrais donc bien confier, de ce fait, à la faveur d'une ou de plusieurs recherche(s) doctorale(s). Dans une période où se réorganisent les professions, mais aussi les institutions et les partenariats, l'un des défis posés aux doctorants consisterait sans doute à en détailler les mécanismes les plus significatifs, tout en montrant comment ils se manifestent dans différents secteurs socio-économiques.

Parmi les mécanismes discursifs révélateurs de faits sociaux et qui suscitent un repositionnement des professions et des personnes vis-à-vis de leur environnement, celui de l'*interpellation* s'est imposé à moi assez tôt. Ce que j'ai jugé utile d'aborder avec cette question consiste en ce que, conformément à la principale acception de son correspondant latin, celle-ci renvoie surtout à ce qui s'interpose, de manière plus ou moins intempestive, en particulier entre les discours et les personnes. De ce fait, l'interpellation intègre des processus de gradation, d'intensité, autant qu'elle s'inscrit dans un cadre plus ou moins allocutif. Au sens linguistique, cette notion, dont la judiciarisation n'a rien d'un automatisme, renvoie toutefois à un certain nombre d'opérations et de catégories qu'il convenait de positionner par rapport aux champs de l'apostrophe et des interjections (ainsi que du vocatif), mais aussi à ceux, plus généraux, de la nomination (Noailly, 1995 ; Détrie, 2007), de la désignation/référence (Schegloff, *in* Stivers et Enfield, 2007) et de la topicalisation (Lambrecht, 1998). Qui plus est et dans une perspective dialogique, l'interpellation implique une manière de rendre le destinataire présent non seulement dans ce qui réfère à lui, mais aussi dans la forme elle-même que prend le discours qui l'interpelle.

Ces orientations m'ont incité à soumettre cette question non pas à travers ce qui la résume, mais ce qui la positionne dans les dimensions, multiples,

qu'elle occupe. C'est pourquoi André Thibault et moi-même avons tenté, à travers le titre énumératif et ouvert des actes du Colloque (pré-cité(s) en préambule), de suggérer ce qui permet avant tout d'en envisager la diversité, comme c'est le cas à travers la prédication d'abord, dont il est possible de donner plusieurs versions, mais dont nous avons retenu plus particulièrement une version discursiviste, « polyadique », telle que la définit F. Rastier. L'auteur (1998) la caractérise effectivement comme telle, tout en l'envisageant dans le cadre d'une anthropologie sémiotique. De ce fait et d'après l'auteur, « le contexte et le texte proposent des matérialisations de parcours (et non des instanciations de variables) » (459), ce qui se vérifie vraisemblablement pour l'interpellation et ce qui fait d'elle, à proprement parler, un événement discursif.

Les questions des *réurrences* et des *formes discursives*, de leur côté, ont surtout eu pour objet d'indiquer une tension entre individuation et pluralisation. Bien que le concept de *formation discursive* nous ait paru approprié dans un premier temps, en ce qu'il transcende notamment les formes de textualité, mais aussi les domaines ou les (sous-)genres discursifs, il ne résume pas à lui seul ce qu'ont entendu démontrer la plupart des contributeurs au volume des *Actes*. Le terme, attribuable à Foucault et remanié par Haroche, Henry et Pêcheux (1971), lesquels s'en saisissent pour représenter la « place » sociale des locuteurs à travers leur attachement idéologique, concerne des pratiques discursives qui présentent une certaine régularité, mais qui interviennent, en dernière analyse, dans des cas spécifiques (Courtine, 1981 ; Achard, 1995). Nous avons ainsi écarté ce terme pour l'expression, plus généralisable, de *réurrences discursives*. Celles-ci rejoignent en grande partie ce que C. Détrie, P. Siblot et B. Verine appellent les « régularités discursives » (2001), à ceci près que les réurrences renvoient plus ouvertement à ce qui revient de production discursive en production discursive, quels qu'en soient les contextes. Est récurrent ce qui se répète, ce qui se reproduit, mais aussi ce qui revient en arrière. À ce titre et notamment dans l'histoire des sciences, l'approche des réurrences permet de ne pas réduire l'analyse à un récit d'événements ou à la description de singularités, mais de s'en saisir pour mieux les intégrer dans une actualité concrète. Or, convenons que cela s'applique tout particulièrement à ce qu'apporte la professionnalisation, laquelle, suivant les milieux et les circonstances, contribue à intégrer et à former les personnes à la faveur des relations qu'elles entretiennent avec les autres (cf. la « socialisation relationnelle » dont parle Dubar, 2000b). Or, c'est ce à quoi correspond, pour moi, le socio-constructivisme dans sa manifestation la plus concrète.

## 3.2. Analyse des discours et sociologie des professions

### 3.2.1. Généralités

On pourra prendre le fait que je sois passé, de ma recherche doctorale à ma recherche post-doctorale, de l'environnement discursif à l'environnement de travail, comme par une sorte de pirouette. De tels déplacements sont-ils provoqués par des objectifs de carrière ? cela ne mène-t-il pas, en fin de compte, à une forme d'éclectisme ?

Ce qui m'intéresse au premier plan, tout comme c'est le cas d'ailleurs pour les manières dont les enfants apprennent à parler, et donc à s'approprier le monde, c'est d'envisager, d'évaluer et de décrire dans quelle mesure une personne au travail est, aussi, une personne *en travail*. À mon sens, le

linguiste a d'autant plus sa place dans cette réflexion qu'il dispose pour ainsi dire de suffisamment de ressources pour aborder la discursivité des représentations de soi, du tiers et de son environnement. Le socio-constructivisme auquel je souscris est donc celui de « pratiques discursives effectives » (Bronckart, 2007 : 57) liées tant à ce qui leur permet de se manifester (en langue) qu'à ce qui les environne (par le langage). D'où mon intérêt, en ce qui me concerne, pour les démarches de biographisation, que j'ai traitées à la fois comme analyste des récits biographiques (2009k, 2011c & d), mais aussi comme biographe moi-même (2012a, 2013d et 2014f). Pour reprendre à ce sujet, à nouveau, Maingueneau (2012) :

un « discursiviste » se refuse à considérer que certaines zones de la production verbale pourraient être inaccessibles : une analyse du discours philosophique ou littéraire est tout aussi légitime qu'une analyse des graffitis, des conversations, des tracts publicitaires ou des textes administratifs.

Dans la suite directe de mes travaux sur le milieu journalistique, je me suis posé plus généralement la question des manières dont les discours sur soi et ceux sur son environnement sont susceptibles de documenter plusieurs domaines du savoir académique, au premier rang desquels la sociologie des professions et les sciences de l'éducation. Il existe assurément une mémoire des professions, à travers notamment les institutions qui les ont portées ou soutenues, et celle-ci passe par autant de discours sur le rapport aux savoirs et aux savoir-faire.

Si j'ai privilégié pour ma part les propos ou les écrits portant sur le vécu de l'environnement de travail, à travers les commentaires et les narrations biographiques, c'est qu'ils permettent, à mon sens, de démontrer les processus de formation de la personne et de socialisation, qui sont au cœur de la recherche en SHS. Le rapport aux différents temps sociaux, ainsi qu'aux « moments individuels » d'adaptation à divers milieux, est pour moi un ancrage de réflexion liminaire. Ces faits se remarquent d'ailleurs dès le plus jeune âge, quand l'enfant tente d'influencer les comportements (dont le sien) parmi les membres de son entourage, à la fois par ses déplacements, ses verbalisations et ses mimiques (cf. Beaumatin, Espiau et Troupel, 2005).

Mes entretiens à Paris avec Christine Delory-Momberger, en 2009, et par la suite en 2010, ont été pour moi réconfortants et j'avouerai que j'y ai retrouvé la même complicité intellectuelle que celles que j'avais ressenties, quelques années auparavant, avec Marianne Pradem-Sarinic. Les éclaircissements que Ch. Delory-Momberger m'a apportés à ce moment-là sont très clairement résumés dans un article qu'elle a fait paraître en 2010 dans un numéro de *l'Orientation scolaire et professionnelle* (39), et où elle évoque la « part du récit » qui m'intéresse au premier plan. Si je ne souscris pas, en définitive, à ce qu'elle affirme en écrivant que « le récit de soi est [...] devenu un objet social et un acte public, qui le constitue comme une des formes privilégiées de la médiation sociale et politique » (105), cela tient à ce qu'à mon sens, il en a toujours été ainsi, quoique variablement, dans l'Histoire du monde moderne. En revanche, qu'on me permette de reprendre ce qu'elle en déduit par la suite :

Le pouvoir de tenir un discours sur soi, de donner de soi-même et de son existence une représentation conforme à la requête sociale et institutionnelle, relève d'un *capital discursif et narratif* très inégalement réparti. La distance que suppose le maniement de topiques narratives empruntées, la capacité à ajuster la mise en intrigue de son existence sur la base de critères extérieurs ne sont pas partagées de la même façon par tous : elles supposent une connaissance au moins implicite, un usage relativement maîtrisé des codes du *récit public*, qui n'ont plus guère à voir avec les valeurs de sincérité, d'authenticité, voire de vérité que la représentation spontanée prête au récit de soi. (105)

Ce que nous apprend à ce titre, en particulier, la sociologie des professions, c'est que la dynamique d'un groupe professionnel est autant liée aux trajectoires de ses membres qu'à l'influence de leur environnement de travail (Dubar et Tripier, 1998). Ces faits sont encore plus significatifs dans le cas des professions où la régularité des missions à accomplir est confrontée au caractère provisoire, pour ainsi dire temporaire, des situations de travail. S'appuyer ainsi sur les versions que donnent les professionnels des éléments significatifs de leur parcours, tout en les reliant à leur environnement de travail, permet, dans ces circonstances, d'entrer dans la profession non pas à l'appui d'un inventaire d'actions collectives ou de capacités individuelles, mais à travers ses temporalités et son organisation sociale, ainsi que les manières dont les uns et les autres vivent leurs conditions d'exercice. Pour reprendre sur ce point Demazière et Gadéa (2009 : 11) :

On ne peut étudier et connaître l'ensemble des personnes qui ont pesé de quelque manière sur les efforts produits par une occupation pour se faire reconnaître en tant que profession, sans étudier empiriquement les situations de travail et les pénétrer en profondeur.

Les récits biographiques ont représenté pour moi, à cet égard, de multiples opportunités. Les « cadres expérientiels » à travers lesquels ces récits s'extériorisent, et qui ne vont pas sans tracer l'une des voies possibles d'une linguistique *enactive*, fournissent d'autre part un terrain propice pour ce qu'Auchlin, Filliettaz, Grobet et Simon (2004) appellent une « approche praxéologique du discours », dont je retiendrai surtout la justification suivante (217-218) :

Si cette question du cadrage de l'expérience n'est pas sans liens avec le champ des sciences du langage, c'est d'une part parce que les productions discursives attestées, qu'elles soient écrites ou orales, ordinaires ou institutionnelles, constituent en elles-mêmes des données d'expérience pour les individus qui les produisent et les interprètent, et c'est d'autre part parce que ces données d'expérience peuvent être considérées comme des ressources mobilisées par les individus pour donner du sens aux réalités qui se présentent à leur perception.

Ci-après, je présente donc les analyses que j'en ai menées auprès de professions qui me sont proches, et dont je côtoie les acteurs depuis des années, au gré de plusieurs collaborations.

### **3.2.2. À travers les récits biographiques (secteurs de l'animation et de l'éducation)**

Les récits biographiques favorisent l'expression d'une mémoire de la profession, mais aussi celle de son vécu au quotidien. La production de tels récits en milieu de travail comme en formation concrétise une démarche spécifique, dans la mesure où ce type de récit incite les participants qui y souscrivent à reconstruire les éléments d'un parcours, et donc à s'en (ré)approprier les « significations ». En plaçant en particulier les événements vécus dans le cadre d'une co-formation, le récit de vie est une invitation à déconstruire, simultanément, les truismes et les fabrications faciles. Lindón (2005) parle dans cet esprit d'« expériences vécues [que les participants] considèrent socialement significatives » (57), faisant ainsi écho à Houle (2003 : 329), qui rappelle pour sa part qu'

une théorie sociologique du sujet suppose l'analyse de la connaissance comme

processus social, où justement l'individu ne perd pas sa singularité mais y retrouve, au contraire, les modalités spécifiques de sa construction comme individu singulier.

Un retour sur ce qui fonde les singularités d'un parcours semble pour le moins opportun dès lors que les professionnels ont pris en plusieurs occasions la mesure de la polyvalence de leur métier : une polyvalence *de re* dans le cas des professeurs des écoles, des éducateurs et des intervenants sociaux par exemple, et *de facto* dans celui des journalistes et des animateurs (et l'on pourrait en dire autant des enseignants-chercheurs !).

À mon sens, les récits de vie se prêtent à de nombreux réemplois en (co-)formation, pour peu que l'on s'attache à envisager, entre autres, ce que les démarches d'autocommentaire et d'autonarration, sur lesquelles je reviendrai brièvement *infra*, révèlent sur les représentations de ce qui fait le « quotidien » des tâches et des occupations, mais aussi sur ce qui leur préexiste. Ces supports conduisent en outre à réfléchir sur une implication qui ne peut être formulée en termes d'intégration, car elle prolonge cette question pour ainsi dire générale en termes de *(re)conversion* professionnelle (Demazière, 2007, 2011). Si les questions soulevées sont en prise directe avec le monde qui nous est contemporain, le domaine de recherche, lui, n'est pas neuf. Dans mes quelques publications sur le sujet, je n'ai pas forcé l'analogie jusqu'à évoquer une éventuelle incarnation d'un parcours, ce qui aurait sans doute été exagéré, mais j'ai tâché d'insister sur cette dimension personnelle du rapport aux savoirs et aux savoir-faire, dont les récits de vie sont des témoins directs, qu'ils soient pratiqués au cours d'entretiens ou à la faveur d'une production de récits écrits.

En termes de pratique concrète et d'analyse, les productions biographiques profitent d'une certaine diversité d'« approches méthodologiques » (Pineau, 2006), et par ailleurs de « processus » (Delory-Momberger, 2009) déjà éprouvés dans de nombreux environnements de travail (y compris à l'occasion de VAE : Biagioli, 2012). Ces approches présentent des éléments communs bien sûr, en marge des conditions de mise en place et de conduite de formation, mais aussi des particularités liées aux « cadres de travail » (Snoeckx, 2001) concernés.

L'un des mérites de M. Snoeckx est d'avoir posé clairement, pour l'*Antenne Suisse Explicitation*, les questions de la légitimité des récits de vie en recherche-formation, mais également des « cadres » matériels, temporels et mémoriels dans lesquels ils peuvent être sollicités (2007). L'auteure suggère la mise en place d'un « accompagnement de l'écriture réflexive », intégrable à un portfolio, qui prenne en compte une pluralité de thématiques envisageables. Elle suggère de ce fait une « entrée directe dans l'écriture » (3), comme elle le résume dans les termes suivants :

À partir de consignes, écriture de son autobiographie professionnelle, soit dans sa globalité, soit dans des « moments » considérés comme significatifs pour la personne (*Ibid.*).

À la suite d'un premier passage à l'écriture, M. Snoeckx recommande de s'appuyer sur l'oralité, « en trio », en invitant les personnes à partager leurs récits pour en évaluer la compréhension par les autres, puis « en duo », en enregistrant les récits relatés par l'un et l'autre des participants. C'est ensuite à partir des enregistrements que ces derniers écrivent leur récit définitif, lequel les invite à envisager, notamment, leur « rapport au savoir », de même que les (dis)continuités temporelles existant dans leurs parcours<sup>43</sup>.

<sup>43</sup> Sur ce type de démarche, un éclaircissement nous est donné par Delory-Momberger (2009 : 3) : « l'éventail des expériences s'étendant à tous les domaines de la vie humaine, les formes d'apprentissage et de savoirs qui leur correspondent sont en conséquence très

Dans le secteur de l'éducation, Lindón (*op. cit.*) estime que les récits de vie produits au cours d'entretiens biographiques présentent une certaine contradiction avec l'exigence, pour les participants à la démarche, d'« imprimer une structure propre à la narration » (57). Pour les entretiens directifs, A. Lindón parle donc plutôt d'une « semi-structuration », laquelle ne conduirait qu'en partie les participants à articuler les « moments vécus » en suivant un certain « fil conducteur » (*Ibid.*). Selon l'auteure, c'est ce fil conducteur qui leur permet de revenir sur des expériences qui touchent non seulement à leur mémoire, mais aussi au contexte socioculturel qui est le leur (57), de sorte que « cette reconstruction de l'action réalisée par sa mise en langage p[uisse] être interprétée selon plusieurs axes d'analyse qui finissent par converger » (59). Convenons que les réserves formulées par A. Lindón s'appliquent à toute forme de production biographique, et qu'il existe d'autre part une évidente variété dans la pratique des entretiens biographiques<sup>44</sup>.

Dans le même secteur (éducatif) précisément, et là aussi à la faveur d'un accompagnement de récits écrits par les participants, Halleux (2008) arrive à des conclusions similaires à celles d'A. Lindón, avec un témoignage sur ce point dans lequel on me permettra de voir quelque écho avec certains aspects de l'encadrement (post-)doctoral (169) :

Si je compare les travaux reçus dans le cadre du cours d'histoires de vie aux travaux reçus pour d'autres cours, je remarque un investissement plus important dans la mise en forme, un souci de l'écriture, plus de créativité dans la présentation. Cette caractéristique est d'ailleurs soulignée par quelques-uns : « *Et comme ce travail est mon histoire (ou du moins en partie), j'ai voulu donner une certaine importance à la forme, histoire de changer de regard* ».

À plusieurs égards, les précisions qu'en donne Houle (*op. cit.*) ont le mérite de placer ces questions à l'aune des objectifs informationnels que s'assigne ce type d'initiative. L'auteur pose en effet la question de savoir à quel « matériau » correspondent les « histoires orales » (321-322), en particulier dans ce qui les distingue des « récit[s] de pratique », comme il s'en explique ci-après (326) :

Qu'il s'agisse d'histoire de vie ou de récit de pratique, il s'agit bien dans tous les cas d'une histoire. Elle n'est certes jamais la même mais se donne toujours sous la même forme d'une connaissance historique : celle du récit. L'information qu'y puisera l'analyste aura un sens différent suivant qu'il est sociologue, historien ou psychanalyste ; à l'inverse, la visée de la recherche pourra marquer les circonstances et la technique de la collecte, voire définir la nature de l'information cherchée.

Quelle qu'en soit l'approche, l'autobiographie est l'occasion de décrire les temporalités, forcément plurielles, des parcours personnels, avec ce que les récits sur soi impliquent de remémoration et de « démemoration » (Angenot et Robin, 2009), mais aussi de recoupements, comme j'ai tenté de le démontrer en (2010c), à la faveur d'un rapprochement avec ce que résume ladite « linguistique de corpus ».

---

nombreuses et variées : on fait l'expérience et on apprend *dans la vie* des modes de relation à soi-même et aux autres, des émotions et des sentiments, des savoir-faire d'action et de procédure, des savoirs d'objet et de pensée, *etc.* Autrement dit, tous les types de savoirs sont représentés dans ces "enseignements" que nous tirons de la vie : des savoirs informels et des savoirs formels, des savoir-être et des savoir-faire, des savoirs-connaissances et des savoirs-procédures ».

<sup>44</sup> J'ai pu noter cette diversité dans des « entrevues » pratiquées avec des journalistes, y compris sur des sites associatifs tels qu'Acrimed (lequel est présenté comme un « Observatoire des médias ») : selon que les intervieweurs se placent plus ou moins du côté du critique, du militant ou de l'« usager », les représentations de soi et de la profession, au cours de la discussion, prennent des contours sensiblement distincts.

Dans cette vue, Pineau (2006), tout en préconisant une approche formative de l'orientation par les « histoires de vie », présente un modèle dialogique de vie conçue comme une « épreuve pragmatique performative » ouverte aux influences dues aux personnes et aux temporalités (Pineau, 2000 ; Delory-Momberger, 2005). Cette approche m'a incité à considérer davantage encore la dimension socio-constructiviste du questionnement, qui porte sur une production sur soi mêlée de représentations, mais également sur plusieurs formes de relations au collectif de travail. Tout en confrontant les diverses « approches méthodologiques » des « histoires de vie » (336), Pineau (2006) rappelle par là même que l'un de leurs enjeux principaux « est celui de la réappropriation, par les sujets sociaux, de la légitimité de leur pouvoir de réfléchir sur la construction de leur vie » (336), un principe confirmé par Delory-Momberger (2009), qui suggère de considérer « l'histoire de vie [...] non pas comme une histoire *déjà-là*, déjà *faite*, mais comme une histoire à construire et à s'approprier »<sup>45</sup>. Qu'on me permette d'en prolonger la réflexion en reprenant De Halleux (*op. cit.* : 170), qui le formule dans ces termes :

En racontant son histoire, chacun est amené à la questionner, à la déconstruire pour la recomposer autrement, à la resignifier en la chargeant de nouveaux sens. Si on ne refait jamais l'histoire de sa vie, par contre on peut en modifier le sens.

J'ai tâché pour ma part de valoriser cette réflexion à l'occasion d'un article paru dans le numéro 43 de *Lidil* (2011d), en relatant l'initiative conduite en 2007 par l'ERTE (équipe de recherche en technologies éducatives) à laquelle j'ai été associé à Nice (2006-2008), à l'invitation de Nicole Biagioli. L'équipe avait rassemblé 183 enseignants stagiaires, représentant la plupart des domaines disciplinaires du second degré (Professeurs documentalistes, des Lycées et Collèges, des Lycées professionnels et assimilés), et « implantés » sur l'ensemble de l'Académie. Lors des journées de formation, les enseignant(e)s stagiaires ont été appelé(e)s, en début de session, à produire un récit à l'appui de la question suivante (en 60 à 90 minutes) : « *Qu'est-ce qui, dans votre parcours personnel, vous a conduit(e) vers le ou les domaine(s) où vous enseignez ?* ». Les feuillets, anonymés – et donc numérotés et brièvement informés –, ont été recueillis par la suite avec la possibilité d'être repris, au terme de la formation, au cas où les stagiaires comptaient y apporter des compléments ou des modifications.

En termes de recherche, l'une des principales questions qui ont été soumises au corpus a consisté à déterminer dans quelle mesure de tels supports de formation permettent de construire, au-delà du caractère anecdotique de certains événements du quotidien et du vécu expérientiel, une posture socio-discursive à travers des regards portés sur les faits et les expériences à la fois personnelles et professionnelles, favorisant ainsi, en quelque sorte, une approche encore peu commune de la professionnalisation.

La réflexion conduite au cours de cette première analyse nous a amenés, mes collaborateurs et moi-même, à présumer qu'à partir du moment où le récit de vie spontané est envisagé (et pratiqué) comme un discours professionnel, il correspond soit à une « autonarration » (Schmitt, 2008), soit à une démarche que j'ai appelée, à la suite de Gasparini (2008 : 295), d'« autocommentaire ». À cela s'ajoute le refus bien sûr, qui existe bel et bien, mais qui s'est révélé tout à fait marginal dans le corpus. Ces tendances témoignent quoi qu'il en soit, au moins en partie, de la diversité des implications et des représentations concernant la profession. Elles amorcent aussi d'une possible complémentarité, en formation, entre les productions valorisant les produits de la recherche et celles qui valorisent les parcours

---

<sup>45</sup> Cf. de même Snoeckx (2007), qui parle d'une « appropriation de soi par soi ».

individuels (cf. moi-même, 2008a, 2010b).

Ce que j'en ai retenu, c'est que l'autonarration rend compte d'un parcours dont l'existant, contemporain du récit, est présenté comme une forme d'accomplissement (quand bien même il serait considéré comme provisoire), et s'inscrit dans une événementialité qui organise la production biographique, tout en fournissant des indications sur le rapport à la profession. L'autocommentaire, de son côté, est en tout ou partie anhistorique et part de l'existant, à proprement parler du rapport aux savoirs, en recourant variablement à des événements vécus. D'un point de vue argumentatif, il m'a semblé que les deux démarches se distinguent d'autant plus ouvertement que la première s'apparente à une reconstruction / resignification, alors que la deuxième se rapproche à bien des égards d'une pratique de justification. Mon hypothèse est qu'il est possible que ces deux approches témoignent de demandes sociales différentes vis-à-vis du métier et de la formation, appelant par là même deux formes distinctes d'accompagnement, ce qui mériterait d'être éventuellement confirmé – ou non – par des doctorants, et ce dans des contextes variés. Ainsi, je suis d'avis que là où les autocommentaires constituent un matériau particulièrement productif dans le cadre de groupes de travail ou dans un processus de tutorat (Bliez-Sullerot et Mevel, 2004), les autonarrations, en plus de leur capacité à intégrer ces formes d'accompagnement, permettent de poser encore plus ouvertement la question d'une formation tout au long de la vie.

Pour démontrer les apports de ce type de recherche-formation, j'ai mené une étude de plusieurs années dans le secteur de l'animation aux côtés d'animateurs de l'environnement, en partant de récits de vie remis à l'occasion d'une correspondance courrielle pratiquée en 2010 et en 2012 à la suite d'une série d'entretiens (Martinez et Poydenot, 2007), avec des productions textuelles comprenant de 190 à 862 mots. Compte tenu du fait que la somme des éléments recueillis auprès d'une équipe n'apporte pas les conditions d'une exemplarité complète du corpus (8 participants, sur deux fois 2 sessions), je m'en suis tenu à quelques pistes pour l'analyse, d'après les recoupements que j'ai pu effectuer parmi les documents. De ce fait et sans parler pour autant de *constantes*, j'ai insisté sur les éléments récurrents que j'ai pu rassembler, après quoi j'ai confronté l'analyse du corpus à quelques conclusions pour la recherche et pour la formation, dans un article paru cette année dans le numéro 43(1) de *l'Orientation scolaire et professionnelle* (2014h).

Le récit biographique étant éventuellement ressenti comme indiscret, voire intrusif, par les participants, il provoque une hésitation compréhensible, laquelle n'a vraiment des chances d'être levée qu'à partir du moment où l'autobiographie devient à proprement parler collaborative. Dans le cas présent, les personnes sollicitées ont, pour certaines d'entre elles, conditionné leur envoi à celui, en retour, des produits de la recherche, et, pour l'une d'elles, à l'organisation de plusieurs « présentations orales avec débat ».

J'ai privilégié, compte tenu du contexte de la collecte, l'approche méthodologique des récits thématiques, autour des « thèmes » suivants : d'une part, les récits de vie ont été appelés à « raconter » *ce qui mène vers les métiers de l'environnement*, et, d'autre part ou simultanément, à relater *ce qui donne éventuellement plusieurs dimensions à l'exercice de la profession*. Ces deux consignes de départ ont fourni un cadre élémentaire à partir duquel les animateurs ont rapporté des faits variés, et même des conclusions ouvertes dans les domaines du vivant ou de « l'organisation sociale », comme l'écrit l'un des participants. Même si tous les animateurs ont souscrit à la démarche du récit biographique, et ont pris appui sur un ensemble d'événements vécus dans le passé et, dans une moindre mesure, au quotidien, les organisations textuelles qui correspondent à leurs productions ne sont pas toutes similaires. Cela s'explique notamment par le fait que pour éviter la pratique d'un questionnaire fermé, j'ai invité les animateurs à ne pas s'en tenir à la seule

reconstitution de leur parcours. J'ai par conséquent laissé libre cours à l'écriture, puis la réécriture, d'une trame temporelle non préconstruite, mais qui s'est *in fine* organisée autour d'évènements de vie en dehors de tout canevas argumentatif. Les reprises des récits précédents, à la suite de la première correspondance courrielle et de débats internes à l'équipe, ont eu pour objet de faciliter la reformulation et les inserts, mais aussi d'autres types de réajustements, et de ce fait, comme le concède l'un des participants à l'occasion des envois de 2012, de fournir d'autres « éclairages ».

Ce qui m'a semblé intéressant au premier plan, c'est que les animateurs de l'environnement se présentent plus volontiers comme les représentants d'un ensemble de comportements et de savoir-faire, que d'une profession à proprement parler. Ces tendances apparaissent dans les propos qu'ils tiennent sur la question de la professionnalisation, d'autant que leurs réponses, la plupart du temps, se révèlent simultanément commentatives et digressives (en ceci, par exemple, qu'ils opèrent pour beaucoup des liens entre leurs tâches quotidiennes et leur justification sociale). Antérieurement aux récits de vie qui ont fourni le corpus écrit sur lequel je me suis appuyé, les entretiens ont pu montrer que quand plusieurs collaborateurs sont rassemblés dans un contexte de co-formation, le dialogue qui s'établit rend compte à bien des égards d'une véritable co-construction de valeurs communes. Cette co-construction révèle des similitudes et des dissemblances entre les parcours individuels, les transitions professionnelles, les démarches pédagogiques qu'ils mettent en place au cours de leurs animations, mais également une absence quasi-générale de discours institutionnels (Martinez et Poydenot, *op. cit.* : 59-62). D'où l'importance d'« apprendre à se dire », pour reprendre l'expression de Dubar (2000a : 224), avec un retravail exigeant des représentations de chacun.

En ce qui me concerne, j'ai donc incité les animateurs à se manifester tout à la fois sur l'existant et sur ce qui lui préexiste. Il m'est apparu que si certains récits se présentent comme une suite linéaire de périodes entre lesquelles sont notamment apparus des changements de « voie », d'autres se saisissent d'éléments marquants du parcours dont la description réoriente en partie la trame narrative et y applique une sorte de dynamique singulière. Les productions insistent tantôt sur les trajectoires individuelles (ou co-individuelles), tantôt sur l'environnement de travail, au fil d'une combinaison qui se soustrait dans la plupart des cas à toute forme de facilité. Autant concéder, à ce sujet, que j'avais été prévenu : dans sa contribution au volume *Sciences du langage et Sciences de l'Homme* paru en 2007, J.P. Bronckart nous avertit en effet que « si chaque personne se construit [...] dans une micro-histoire, celle-ci n'est en rien une reproduction de la sociohistoire du groupe » (2007 : 53).

Les productions qui m'ont été remises en 2010 et en 2012 témoignent d'une implication personnelle qui est antérieure à l'orientation scolaire et professionnelle : les contributeurs reviennent sur le « monde de l'enfance », et surtout sur des liens familiaux et un contexte interpersonnel favorables à une sensibilité marquée pour l'environnement. En plus du fait que les liens familiaux sont indirectement présentés comme l'une des garanties d'une mémoire environnementale, au même titre que nous pourrions parler par exemple de « mémoire urbaine » (Cf. Bulot et Veschambre, 2000), les passages plus exactement narrativisés des productions reviennent pour beaucoup sur des tournants événementiels, et notamment des rencontres, dont la régularité m'a paru significative<sup>46</sup>. Comme le résume l'un des animateurs en 2010, « on aborde le vivant avec les vivants, [...] on vise au-delà

<sup>46</sup> Cette perspective rejoint ce qu'en déduit Demazière (2011 : 65), quand il déclare que « les relations avec autrui sont des lieux de production de signification biographique et des instances de production des parcours personnels, dans lesquels différentes sources et ressources sont mobilisées au titre de marqueurs plus ou moins légitimes ou discutés ».

de l'activité réalisée par le groupe un changement de comportement », mais aussi :

On aborde diverses échelles de temps, d'espace et diverses dimensions (écologie, économie, sociologie).

En dehors d'une implication personnelle proprement revendiquée comme telle et de rapports sociaux et professionnels qui ont eu, en toute vraisemblance, une influence directe sur l'orientation professionnelle des animateurs, l'intégration des métiers de l'environnement est présentée comme un tournant qui dépasse de loin le seul champ du provisoire. Les participants sont revenus autant sur des pratiques concrètes et sur leur quotidienneté que sur ce qui leur permet de s'en abstraire, dans le temps long des projets.

On peut sans doute comprendre, dans ces « échelles de temps » qu'évoque l'animateur repris *supra*, qu'il s'agit ici de la représentation de plusieurs types de mesures regroupables autour d'un « temps présent », mais également d'une multitude de « passés ». Cette dénomination renvoie aussi, bien entendu, à des échelles d'observation et d'analyse, ainsi qu'à des échelles d'action (lesquelles peuvent être par exemple individuelles ou collectives, organisationnelles, institutionnelles...). À mon sens, pour la formation comme pour une recherche qui serait menée par des doctorants ou des post-doctorants à venir, aborder une telle diversité de « mesures » possibles présente évidemment des risques, ainsi que l'explique opportunément Grossetti (2011 : 13) :

Pour définir les contextes impliqués dans une analyse, on peut mettre l'accent sur des caractéristiques individuelles (leur ressemblance ou leur complémentarité) induites par un contexte : par exemple, deux personnes exerçant un même métier partagent en tant que telles un certain nombre de ressources cognitives et de références. Situer l'observation dans un contexte induit que les individus disposent tous de ces ressources similaires, en-deçà de celles qui les différencient. [...] Les contextes ont en commun de présenter des frontières (même floues et mouvantes), des éléments spécifiques (formes langagières, références, normes, ressources, *etc.*), parfois des « spécialistes ». En suivant ces principes, il est possible de définir une infinité de contextes sur des critères extrêmement variés, ce qui entraîne le risque de les voir proliférer à l'excès.

Dans les récits biographiques apparaît un ensemble de situations et d'événements (matériels et immatériels) qui, dans leur remémoration et leur reconstruction narrative, inscrivent les faits sociaux et l'environnement de travail dans un historique peut-être quelquefois diffus, mais qui a le mérite de porter les parcours à l'aune de plusieurs échelles de temps. Là encore, il convient de bien cerner le questionnement et les éléments de corpus, d'autant que, suivant Demazière et Samuel (2010) :

la variété des matériaux nécessaires à la description longitudinale des existences individuelles, des espaces intermédiaires dans lesquelles elles évoluent (couple, famille, réseau relationnel, institutions, territoires, milieu professionnel, *etc.*) et des structures historiques et macrosociales, est un obstacle à une approche parfaitement englobante et intégrée des parcours et de leurs contextes.

Comme je m'en suis expliqué en (2011e), de telles hypothèses de travail sont à mon avis ouvertes et peuvent aider concrètement les doctorants dans leurs approches des écrits de travail, des professions ou de la formation. J'ai d'autre part eu le plaisir d'en convenir, en marge d'une intervention que j'ai donnée en juin 2013 à Sherbrooke, avec mes collègues Céline Beudet et Marie-Josée Goulet, lesquelles m'ont parlé d'une recherche similaire pour les professions de réviseur, de rédacteur indépendant et de traducteur au Québec.

D'une manière générale, j'en retiens que l'autonarration et l'autocommentaire, autant dans ce qu'ils expriment à partir des éléments du vécu que dans ce qu'ils permettent de dégager lors de moments particuliers de (co-)formation, fournissent de multiples éclairages sur les parcours, les individus et les dynamiques sociales qui sont à l'œuvre en milieu professionnel. Combinés à des récits de pratiques et à d'autres documents de travail (comme les commentaires (auto-)critiques), les récits biographiques représentent ainsi une véritable opportunité quand il s'agit d'aborder la question des temporalités et celle des espaces de légitimation de telle ou telle profession en particulier. Celle des animateurs de l'environnement y apporte une diversité, et dans le même temps une communauté de vues qui lui sont spécifiques. Ces dernières interviennent notamment dans le contexte d'une recherche répandue, dans les pays industrialisés de l'Europe contemporaine, de ce que Garhammer (1995) nomme une « prospérité temporelle », conciliant l'organisation des temps sociaux avec les impératifs de productivité et de mobilité propres aux sociétés d'aujourd'hui.

Au cours de ma démarche, alors que j'avais pressenti des pistes d'analyse et des domaines de réflexion déjà constatés lors d'accompagnement d'équipes d'autres professions liées à l'animation et à l'éducation (comme le rapport au savoir, mais aussi les valeurs culturelles et les formes de militance liées au métier), il semble que les enseignants et les animateurs, au cours de ces approches autobiographiques, aient insisté sur des types de questionnements que je n'avais prévus qu'en partie.

Les principaux éléments de conclusion que je retire de ces premières études, notamment en vue du traitement de corpus étendus, sont que les métiers considérés s'appuient sur un fonds expérientiel diversifié, en rapport avec une communauté de vues liée à des comportements sociaux aux repères temporels contrastés. Les récits biographiques, enfin, semblent témoigner du fait que ce qui caractérise avant tout les parcours personnels qui mènent à ces métiers ne peut se résumer dans un seul fil conducteur, d'autant que leurs éléments, une fois rassemblés, en font aussi des récits de résistance et de contre-courant.

### **3.2.3. Quand les discours sur soi et de l'*entre-nous* favorisent la co-construction de « valeurs communes »**

La co-construction de valeurs communes dépassant à bien des égards, à mon sens, la seule question des parcours individuels et de l'environnement de travail, tout porte à croire qu'elle est généralisable à de multiples secteurs socio-économiques. Sans établir de rapprochement trop hasardeux entre ces milieux professionnels, je dirais volontiers qu'une frange significative de journalistes partage en cela les préoccupations communes des représentants de métiers plus ou moins proches, tels les documentalistes concernant la question des droits d'auteur, les bibliothécaires vis-à-vis des défis de l'*Open Source*, mais aussi de nombreux entrepreneurs qui, confrontés à la diversification des conditions de travail, sont divisés entre les exigences de la concurrence et celles de leur responsabilité sociale. À bien des égards, ces acteurs de la société civile partagent en cela une partie de ce qui fait le quotidien des universitaires, lesquels sont constamment amenés à protéger d'évidents impératifs déontologiques, quelquefois contre les tirs croisés de pratiques de gestion qui ne prennent pas même le temps d'être vraiment productives à moyen terme. Qu'il s'agisse du suivi des stages et de leur accompagnement, de l'encadrement des productions académiques des étudiants et des doctorants, du maintien des garanties minimales liées aux régimes des études, mais également au fonctionnement démocratique des instances décisionnelles de l'Université, les universitaires représentent

quelquefois les derniers remparts contre l'affaiblissement des contenus et la mésestime des apports de la recherche au sein des formations. De mon point de vue, les journalistes s'efforçant de pérenniser l'exigence de la confrontation et de la confidentialité des sources, les intervenants sociaux relayant les initiatives des métropoles tout en tâchant de ne pas verser dans la politisation, les éducateurs de terrain se joignant aux démarches des associations de quartier, répondent aux mêmes garanties de professionnalisme que les universitaires qui, dans l'environnement de travail qui est le leur, s'efforcent de maintenir des fondamentaux régulièrement bousculés.

Mon approche des discours professionnels, que j'appelle donc volontiers socio-constructiviste, s'appuie, comme je m'y emploie par ailleurs, à la fois sur des corpus oraux et des corpus écrits. Cet attachement à prendre en compte l'ensemble des productions discursives ne va pas sans compliquer la tâche, mais elle la rend d'autant plus stimulante à mon goût. L'objectif pour moi est aussi d'être en capacité d'encadrer, dans les années à venir, des travaux de recherche (post-)doctorale sans préjuger de la représentativité de tel ou tel type de ressources. Parmi elles précisément, les écrits de travail accompagnent le quotidien de nombreuses professions, et participent d'un ensemble de « situations de communication au travail, dans lesquelles les activités d'écriture occupent une place de plus en plus importante » (Cros, Lafortune et Morisse, 2009 : 4). Parmi ces activités d'écriture, la correspondance courrielle s'est considérablement accrue ces dernières années, y compris dans les secteurs de l'éducation, de la formation et du travail social.

L'étude empirique que j'ai présentée dans un ouvrage collectif à paraître en 2015 (2015c), et qui fait suite à l'intervention que j'ai donnée à Sherbrooke en 2013, porte sur les manières dont les courriels ont contribué, en période de réforme de la formation des enseignants français (2010 et 2011) à répondre collectivement à une demande institutionnelle inédite. Une circulaire (2009-1037), publiée au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'Enseignement Supérieur le 7 janvier 2010, exige à ce moment-là que les universités concernées produisent en quelques semaines un « diplôme national de master » pour la formation des professeurs du premier et du second degrés (de l'École maternelle au Lycée), mais aussi des professeurs documentalistes et des conseillers principaux d'éducation. L'une des implications de cette réforme consiste, parmi d'autres grands principes, à favoriser un « apprentissage de la démarche scientifique, de sa méthodologie et des formes de son transfert », à travers notamment une « lecture informée et critique des travaux scientifiques propres à éclairer les futures pratiques professionnelles ». Les équipes d'encadrement vont disposer d'un temps très court pour concevoir ladite formation. À la suite, comme on peut l'envisager, d'une année transitoire particulièrement difficile, l'année 2010-2011 sera donc celle de la mise en œuvre concrète des exigences de la réforme.

Dans l'Académie où j'exerce, les courriels vont alors occuper, spontanément, une place centrale, et ce pour deux raisons principales. D'une part et pour ce qui relève du cas présent, les personnels concernés sont affectés dans deux Universités (l'USTV, basée à Toulon, et l'UNS, basée à Nice), ainsi que dans plusieurs composantes de ces universités<sup>47</sup>. D'autre part, ils sont répartis sur toute l'académie (celle de Nice), avec des possibilités de déplacement réduites du fait des disponibilités des uns et des autres.

Dans cette contribution, je me suis basé sur les courriels produits par 31 intervenants de sorte à montrer dans quelle mesure l'écriture représentée au sein du corpus positionne ses auteur(e)s, d'une part, sur le terrain de l'organisation institutionnelle, d'autre part sur celui de l'accompagnement

---

<sup>47</sup> Les villes de Nice et de Toulon sont séparées de 149 km l'une de l'autre, et sont à ce moment-là en concurrence sur plusieurs parcours de formation.

pédagogique, et enfin sur celui d'un débat épistémologique. Mon analyse a ainsi porté sur ce qu'a procuré l'écriture courrielle dans la co-construction d'un accompagnement commun des étudiants concernés.

Ce type de corpus, encore peu analysé pour lui-même d'après mes sources, présente des spécificités concrètes, dont en particulier des caractéristiques rédactionnelles et temporelles distinctes de celles qui s'établissent pour les courriers « papiers » et les écrits similaires. Avant tout, je rappellerai que les courriels constituent des échanges électroniques plus ou moins « asynchrones » et différent, même quand les réponses des destinataires interviennent presque simultanément, des situations de communication en face-à-face, telles que le permettent par exemple la visioconférence et bien entendu les diverses formes de communication orale instantanée. Même si les courriels favorisent une forme de « discours écrit interactif », tel que le définit Susan Herring (2004, 2010), la médiation qu'implique le support informatique les place au cœur de plusieurs tensions.

Ces tensions sont d'abord temporelles, en ce que les courriels oscillent constamment entre l'instantané et le différé, comme le font d'ailleurs les forums électroniques, pour ne prendre que cet exemple. Qui plus est, dans la mesure où ils permettent, par le biais des correspondants multiples et des listes de diffusion, de s'adresser simultanément à plusieurs destinataires, ils sont influencés par le temps de la réponse et les disponibilités de chacun. D'autre part, les courriels sont soumis à des processus variables d'accès, de suivi, mais aussi à des pratiques socio-culturelles très diverses. Si l'on prend le cas de la sérialisation par exemple, laquelle consiste dans le fait de se saisir d'un écrit comme support d'autres écrits plus ou moins suivis (et dont les destinataires, là aussi, peuvent varier), celle-ci peut prendre de multiples formes et modifier en partie, à tout instant, l'environnement de travail.

Les spécificités des courriels sont aussi rédactionnelles, ces derniers présentant des constantes opérationnelles directement induites par l'interface technologique utilisée<sup>48</sup>. D'autre part et comme le détaille Herring (2010 : 237 *sqq.*), laquelle parle de « contiguïté » (*adjacency*) et de « retour » (*feedback*) pour en désigner les mécanismes rédactionnels les plus récurrents, les courriels sont avant tout textuels, hypertextualisables et archivables, et qui plus est s'assortissent de la précision non dissimulable du moment exact où ils ont été envoyés. J'y ai adjoint pour ma part le fait que ce type de support écrit est à la fois multilinéaire et déconstructible : tout courriel peut en incorporer d'autres, repris linéairement les uns à la suite des autres, mais à l'intérieur desquels il est possible d'incorporer ses propres textes, de reformuler les précédents et pourquoi pas de les effacer en tout ou partie<sup>49</sup>. Un(e) doctorant(e) qui se saisirait de ces questions, en éventuelle complémentarité avec une étude de ce qu'on appelle les « tweets académiques », devrait en être tout à fait conscient(e). Ce qui m'a par ailleurs intéressé dans ce domaine de l'analyse du discours, c'est que les envois électroniques sont également les témoins de pratiques socio-discursives très variées, qu'il s'agisse des types de formulations et des écritures abrégées qui s'y manifestent, ou des modes d'utilisation, d'archivage et d'institutionnalisation qui leur sont appliqués. Ces pratiques sont souvent liées à des habiletés relationnelles et ce que certains auteurs appellent fréquemment les « structures participatives » (ou

---

<sup>48</sup> Celles-ci consistent avant tout dans les indications de la source (De: / From:), des correspondants principaux (Vers: / To:) et connexes (Cc:), dont certains peuvent être éventuellement « masqués » (Bcc: / Cci:). À cela s'ajoute un intitulé Sujet: (Subject:) prolongeable au gré des réponses (Re:, Re:Re:, *etc.*), et dans certains cas reformulé au fur et à mesure du dialogue qui s'établit entre les participants.

<sup>49</sup> Suzan Herring (2010) nomme respectivement ces pratiques le *linking* et le *quoting*. Cette capacité, médiée par la technologie, n'est pas sans incidence sur l'accessibilité des messages et sur leur éventuelle manipulation.

« collaboratives »), voire plus restrictivement, à la suite de Fitzpatrick et Donnelly (2010), des « pratiques dialogales ». Particulièrement sensible au sein du corpus que j'ai sollicité, cette exposition de soi et de ses propres pratiques représente, selon moi, une forme émergente de collaboration, mais aussi contribue, et c'est là, sans doute, une piste de recherche que je soumettrais d'emblée à d'éventuel(le)s doctorant(e)s, à la constitution d'un nouveau type d'environnement professionnel.

Pour ce qui relève des courriels que j'ai rassemblés, et dont l'accès m'a été rendu possible en tant que participant et comme co-responsable de formation, ceux-ci ont été dès le début présentés comme l'opportunité de conserver, au sein de l'équipe d'encadrement, une « mémoire du travail » accompli. Cette écriture collaborative a participé de l'application d'une circulaire et de plusieurs décrets depuis le réaménagement des formations existantes jusqu'à leur mise en œuvre sur le terrain. J'ai donc considéré les courriels directement suscités par l'accompagnement des 236 étudiants-stagiaires de la session 2012 (année 2011-2012), de manière à n'écarter aucune hypothèse *a priori*.

Concernant les garanties de confidentialité, ces courriels relèvent du collectif de travail qui s'est institué, autrement dit une équipe pluricatégorielle de participants qui ont eu pour point commun, outre l'accompagnement des étudiants-stagiaires, d'entretenir des liens effectifs avec la recherche (en éducation, en formation et dans les autres champs disciplinaires représentés dans une composante universitaire telle que les ESPÉ). Les courriels que j'ai repris dans cet article, entièrement anonymisés, ont donc tous fait l'objet d'un accord de leurs auteur(e)s, auquel(le)s l'article a été soumis dans sa phase de projet ainsi que dans sa version finalisée, avant que celle-ci n'ait été soumise aux éditeurs<sup>50</sup>.

Les exigences d'une application expresse d'une réforme bâclée ont provoqué, si je puis dire, une mutualisation sans précédent. L'écriture manifestée dans les courriels des intervenants se matérialise par conséquent tout à la fois dans des récits de pratiques, des inventaires, des recommandations, des descriptions d'approches et même des transmissions de données, au fur et à mesure d'échanges pour certains « quasi-synchrones », mais tous pérennes (Mangenot, 2002). Bien qu'il s'agisse là peut-être du seul vrai profit de cette réforme, celle-ci a contribué à favoriser un travail de fond, dans ce sens où une partie non négligeable des participants sont intervenus pour exposer leurs avis sur les contenus de formation, mais aussi sur leur rapport au savoir. Pour ne prendre que cet exemple, la réflexion a porté notamment sur la part de vulgarisation induite par une approche professionnalisante de la recherche et de ses apports méthodologiques, ce point de la « vulgarisation » faisant lui-même débat au sein de la communauté, et dont je ne reprendrai ici que deux illustrations (ci-dessous) :

Sujet Re : Organisation pratique de l'UF  
De <A>  
Vers B  
Date --/09/11 22:03  
Bonjour A,  
encore merci pour ta réponse détaillée de lundi dernier.  
Pour être constructif :

---

<sup>50</sup> Les réponses des auteur(e)s (non diffusables), ont été envoyées aux éditeurs en même temps que l'article et sont également soumises à des conditions de confidentialité. Je noterai que 92 % des personnes sollicitées ont répondu favorablement à ma demande (l'une d'elles n'ayant pas donné suite à ma sollicitation, j'ai bien entendu retiré toute allusion à ses envois). Ce que je n'ai pas rapporté dans l'article en revanche, c'est que la plupart de mes collègues m'ont invité à « me servir », à « prendre plus », l'un d'eux m'ayant même écrit que « s'[il] avai[t] à intervenir à nouveau, [il] signerai[t] [s]on mail des deux mains ! ».

[...] Selon B:

- > Les deux autres principaux enjeux de cette UF consistent,
- > d'une part, à amener les étudiants vers un domaine
- > de questionnement scientifique en lien (de près ou de loin!)
- > avec leur futur cadre de travail, et, d'autre part,
- > à les faire « pratiquer » un tant soit peu l'écriture scientifique,
- > en particulier à l'appui des capacités suivantes :
- > - se doter d'une documentation exigeante
- > - apprendre à citer correctement les sources et à
- > monter une biblio de profil master
- > (6 à 10 bonnes entrées peuvent suffire ici);

Sur ce point c'est plus compliqué [...]. Une bibliographie pourrait en revanche compter des titres d'ouvrage de vulgarisation, ou d'histoire de ces disciplines, mais il me semble que ce n'est pas la même chose. [...] En fait c'est un des points qui m'inquiète : la confusion qu'il pourrait résulter entre recherche et vulgarisation après un tel mémoire (sans vouloir déprécier ni la vulgarisation ni la recherche !)

Sujet Re : M1 et M2

De <B>

Vers A

Cc LIST

Date --/11/10 10:54

Bonjour [...]

D'abord, en matière de recherche, je ne suis pas un expérimentaliste, je suis un théoricien. Je sais que ça peut avoir l'air prétentieux; mais c'est juste une question de compétences.

Pour mon travail de recherche j'ai besoin d'énormément de temps [...] pour élaborer des concepts que je crois assez originaux et qui dont déjà commencé à montrer qu'ils peuvent constituer des outils intellectuels utiles. Mais cette démarche ne me sert à rien dans le cas présent : je ne me vois pas proposer à mes étudiants comme revue de la littérature Peirce, Frege et Wittgenstein (sans compter Kuhn et Watzlawick pour se détendre).

En confrontant les points de vue, qui plus est dans une configuration multinéaire et historicisée, de telles productions participent, d'après moi, d'une forme assez nouvelle de mutualisation. L'écriture courrielle, avec ses temporalités propres et la mémoire de travail qu'elle permet d'établir, présente évidemment les défauts qu'impliquent l'accélération des échanges écrits et les malentendus éventuellement provoqués par une certaine surinformation, mais elle fournit dans le même temps la possibilité d'une tribune ouverte pour une communauté discursive dont l'expression s'avère, si ce n'est libre, du moins collaborative. Qu'elle apparaisse par moments conflictuelle n'est pas, selon moi, spécifique à ce type d'environnement numérique, mais le propre de tout cadre professionnel.

Là encore de mon point de vue, cet environnement présente un réel enjeu socio-culturel, en ceci que les courriels sont l'occasion d'une mutualisation des ressources et des expériences. Enfin, ces derniers contribuent, y compris dans ce qu'ils induisent de conflits, à l'expression de savoirs et de savoir-faire qui, sans eux, n'auraient peut-être jamais eu l'opportunité de se croiser.

Un tel partage peut enfin, à mon sens, faciliter les recherches collaboratives de type LéA, dont j'ai parlé *supra*. J'ai d'ailleurs contribué à mettre en place à Nice, avec le soutien d'un ingénieur informaticien et d'un professeur de technologie du Collège de la zone ÉCLAIR concernée, une plateforme dédiée au transfert et à l'archivage des fichiers liés à l'initiative, de manière à favoriser le dépôt et les annotations des écrits de travail par les différents partenaires du LéA. L'objectif, à terme, consiste à en faire une plateforme à accès restreint pour la mutualisation des ressources entre l'Université, les institutions scolaires, les associations et les Bibliothèques de quartier.

Mon avis est que dans ces domaines de recherche et d'intervention, l'Université a toute sa place et qu'elle est même, sans doute, la plus habilitée pour évaluer et accompagner ce type de réorganisation du travail, à l'heure même où une certaine mode pousse à multiplier les dépôts numériques de manière à économiser encore davantage sur la « main d'œuvre » (2015d). J'avancerais volontiers que ce débat est en partie lié à ce qu'on appelle, par une forme de raccourci mêlé d'*a priori*, la « pédagogie universitaire », laquelle suscite, concrètement, des questions autant pédagogiques qu'organisationnelles et institutionnelles. Pour une frange non négligeable de personnes, l'Université, telle qu'elle se présente dans notre pays, résisterait à réfléchir sur les pédagogies innovantes, se replierait sur elle-même et ses contenus académiques, ferait peu cas du suivi et de la professionnalisation de ses étudiants. Cette position idéologique, presque aberrante au vu des faits, laisse entièrement de côté la part d'initiative des personnels et de leurs collaborateurs qui, au quotidien et dans des conditions de travail quelquefois difficiles, s'efforcent de concilier l'ensemble des missions qui caractérisent leur activité professionnelle. En ce qui me concerne, je ressens autant de satisfaction à travailler avec mes pairs qu'avec des ingénieurs d'études, des collaborateurs « de terrain » et des représentants de secteurs socio-économiques variés, à la condition que la réflexion commune occasionnée par ce rapprochement soit documentée par la recherche. Cette exigence, à la fois académique, culturelle et déontologique, fournit surtout, à mon sens, une garantie de professionnalisme qui profite autant à nos étudiants et nos doctorants, qu'à la prospection de parts de marché, à l'accroissement des bassins d'emplois et à l'intégration sociale.

J'ai remarqué, pour ma part, que les universitaires sont souvent éberlués quand, mettant en regard le cumul des mesures politiques et leurs répercussions sur les terrains économique, éducatif et social, ils remarquent qu'une part significative de leur recherche s'avère peu prise en compte à l'aune des décrets improvisés, des applications bâclées et de l'absence de suivi qui caractérise quelquefois le *quotidien* du politique, et même de l'entrepreneuriat. L'improvisation se plaçant proprement à l'inverse des temporalités de la recherche, le fossé s'agrandit d'autant plus quand nos sociétés contemporaines sont peu à peu entièrement occupées par la gérance de leur propre gestion. Dans Biagioli, Quilio et Torterat (2014i), mes collaborateurs et moi-même avons tenté de montrer comment divers multipartenariats, sur le terrain socio-éducatif, peuvent permettre aux représentants des institutions éducatives (aux premiers rangs desquelles l'École), à ceux des réseaux associatifs et des communautés urbaines, de s'inscrire dans une culture d'initiatives communes.

Là encore apparaissent de multiples pistes de recherche doctorale, et donc d'encadrement à mettre en œuvre, pourquoi pas en faisant collaborer plusieurs Écoles Doctorales et diverses composantes de l'Université, avec la possibilité de divers contrats CIFRE et d'allocations de recherche. Mais ce sont là des questions qu'il convient d'aborder une à une, avec, si j'ose dire, une ambition empreinte d'humilité.

## Références bibliographiques

- Abeillé, A. ; Godard, D. (2012). La *Grande Grammaire du français* et la variété des données. *Langue française* 176 : 47-68.
- Achard, P. (1995). Formation discursive, dialogisme et sociologie. *Langages* 117 : 82-95.
- Alcina Franch, J. ; Blecua, J.M. (1989). *Gramática española*. Barcelona : Editorial Ariel.
- Andersen, A.L. ; Nølke, H. (éds.) (2002). *Macro-syntaxe et macro-sémantique (Actes du Colloque international d'Aarhus, mai 2001)*. Berne : Peter Lang.
- André, V. ; Canut, E. (2010). Mise à disposition de corpus oraux interactifs : le projet TCOF (Traitement de Corpus Oraux en Français). *Pratiques* 147/148 : 35-51.
- Angenot, M. ; Robin, R. (2009). Effacements et oblitérations : enquête sur la production de l'oubli dans les sociétés contemporaines. *Discours social* 32 : 3-15.
- Angermüller, J. (2007). L'Analyse du discours en Europe. In S. Bonnafous et M. Temmar (éds.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*. Paris : Ophrys, 9-23.
- Angoujard, J.P. (2006). *Phonologie déclarative*. Paris : CNRS éditions.
- Arnavielle, T. ; Siouffi, G. (2012). Écrire une grammaire du français aujourd'hui. *Langue française* 176 : 3-10.
- Asher, N. ; Prevot, L. ; Vieu, L. (2007). Setting the background in discourse. *Discours* 1 .URL : <[http://discours.revues.org /index301.html](http://discours.revues.org/index301.html)> [consulté le 25 janvier 2008].
- Ašić, T. (2003). L'Expression de la relation temporelle de croisement (*over-crossing*) dans certaines langues. *Cahiers de Linguistique française* 25 : 221-235.
- Ašić, T. ; Stanojević, V. (2013). L'Expression du temps à travers l'espace : présentation. *Langue française* 179 : 3-12.
- Auchlin, A. ; Filliettaz, L. ; Grobet, A. ; Simon, A.-C. (2004). (En)action, expérientiation du discours et prosodie. *Cahiers de Linguistique française* 26 : 217-249.
- Auger, N. (2008). Les Arts du langage. *Diversité (Ville, école, intégration)* 153 : 161-165.
- Auroux, S. (2000). *Histoire des idées linguistiques. L'Hégémonie du comparatisme* (tome 3). Paris : Pierre Mardaga éditeur.
- Baker, M. C. (1989). Object Sharing and Projection in Serial Verb Constructions. *Linguistic Inquiry* 20(4) : 513-553.
- Balthasar, L. ; Bert, M. (2005). La plateforme « Corpus de langues parlées en interaction » (CLAPI). *Lidil* 31 : 13-33.
- Banks-Leite, L. (1999). Langue et argumentation : considérations sur les échanges linguistiques à l'école maternelle. *Psychologie de l'interaction* 7-8 : 81-100.
- Bassano, D. (2005). Production naturelle précoce et acquisition du langage : l'exemple du développement des noms. *Lidil* 31 : 61-84.
- (2007). Émergence et développement du langage : enjeux et apports des nouvelles approches fonctionnalistes. In E. Demont et M.-N. Metz-Lutz (éds.), *L'Acquisition du langage et ses troubles*, Marseille : Solal éditeur, 13-46.
- (2008). Acquisition du langage et grammaticalisation : quel développement pour les noms et les verbes en français ? In F. Labrell et G. Chasseigne (éds.), *Aspects du développement conceptuel et langagier*. Paris : Édition Publibook Université : 17-50.
- Bassano, D. ; Maillachon, I. ; Eme, E. (1998). Developmental changes and variability in early lexicon : a study of french children's naturalistic productions. *Journal of Child Language* 25 : 493-531.
- Beaumat, A. ; Espiau, G. ; Troupel, O. (2005). Subjectivation de l'enfant, relations interpersonnelles et changements au sein des familles et des institutions. In G. Bergonnier-Dupuy (éd.), *L'Enfant, acteur et/ou sujet au sein de la famille*. Ramonville Saint-Agne : Eres, 43-53.
- Beauzée, N. (1767). *Grammaire générale, ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. Paris : J. Barbou (édité en fac-similé à Stuttgart-Bad Cannstatt : Friedrich Fromann Verlag, 1974, 2 vol.).

- Béguelin, M.J. (2000). *De la Phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles : De Boeck, Duculot.
- Behr, I. ; Quintin, H. (1996). *Verblose Sätze im Deutschen*. Tübingen : Stauffenburg.
- Benazzo, S. (2000). *L'Acquisition de particules de portée en français, anglais et allemand en L2. Etudes longitudinales comparées*. Thèse de doctorat, Université Paris 8 / Freie Universität Berlin.
- Benzitoun, Ch. ; Fort, K. ; Sagot, B. (2012). TCOF-POS : un corpus libre de français parlé annoté en morphosyntaxe. *JEP-TALN-RECITAL 2012, vol. 2 : TALN*, 99-112.
- Bernicot, J. (1992). *Les actes de langage chez l'enfant*. Paris : Presses Universitaires de France.
- (2005). Le Développement pragmatique chez l'enfant. In B. Piérart (éd.), *Le langage de l'enfant : comment l'évaluer ?* Bruxelles : De Boeck, 147-161.
- (2006). L'Acquisition du langage par l'enfant et la pragmatique : quand la parole est utile aux enfants. *Le Langage et l'Homme* 41(2) : 1-5.
- Berrendonner, A. (2011). Unités syntaxiques et unités prosodiques. *Langue française* 170 : 81-93.
- Biagioli, N. (2012). « Échange compétences contre savoirs » : les stratégies argumentatives dans les dossiers de demande de VAE des Métiers de l'enseignement. In Actes du Colloque international francophone *Expérience 2012* (Url : <<http://www.trigone.univ-lille1.fr/expérience2012/actes/11.pdf>>) [consulté le 12 avril 2014].
- Blanche-Benveniste, C. (2003). Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe. In A. Scarano (dir.), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral. Actes du colloque international de Florence (avril 1999)*, Rome : Bulzoni, 53-75.
- Blanche-Benveniste, C. ; Bilger, M. ; Rouget, C. ; Van den Eynde, K. (1990). *Le Français parlé. Études grammaticales*. Paris : CNRS Éditions.
- Blanche-Benveniste, C. ; Willems, D. (2007). Un nouveau regard sur les verbes faibles. *Bulletin de la société linguistique de Paris* 102(1) : 217-254.
- Bliez-Sullerot, N. ; Mevel, Y. (2004). *Récits de vie en formation, l'exemple des enseignants*. Paris : L'Harmattan.
- Bolkestein, A.M. (1992). Limits to layering : locatability and other problems. In M. Fortescue, P. Harder et L. Kristoffersen, L. (éds.), *Layered Structure and Reference in a Functional Perspective*, Amsterdam, John Benjamins : 387-407.
- Bonami, O. ; Boyé, G. (2008). Quels Verbes sont réguliers en français ? In J. Durand, B. Habert et B. Laks (éds.), *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : ILF, 1511-1523.
- Bonhomme, M. (2008). Pour une intégration modulaire de la stylistique dans une linguistique de l'écrit. In J. Durand, B. Habert et B. Laks (éds.), *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française, 1491-1495.
- Bottineau, D. (2012). Syntaxe et interlocution en français et en breton. In C. Douay et D. Roulland (éds.), *L'Interlocution comme paramètre*, Rennes : PUR, 183-206.
- Boudreau, M. ; Grondin, J. (2012). Programme de stimulation parentale à la conscience phonologique et aux lettres de l'alphabet auprès de parents d'enfants de maternelle : résultats de la version préliminaire. *Revue pour la Recherche en éducation* 2 (<<http://revue-recherche-education.com/Vol2/article4.pdf>>) [consulté le 2 décembre 2013].
- Boullier, P. (2003). Counting with Range Concatenation Grammars. *Theoretical Computer Science* 293 : 391-416.
- Bres, J. ; Mellet, S. (2009). Une approche dialogique des faits grammaticaux. *Langue française* 163 : 3-20.
- Bresnan, J. ; Aissen, J. (2002). Optimality and Functionality : Objections and Refutations. *Natural Language & Linguistic Theory* 20(1) : 81-95.
- Bressoux, P. (2001). Réflexions sur l'effet-maître et l'étude des pratiques enseignantes. *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation* 5 : 35-52.
- Bronckart, J.P. (2007). Les Sciences du langage sont des sciences de l'esprit. In F. Neveu et S. Pétilion (éds.), *Sciences du langage et Sciences de l'Homme*. Limoges : Lambert-Lucas, 47-63.

- Bronckart, J.P. (2008). Une science du langage pour une science de l'humain. In J. Durand, B. Habert et B. Laks (éds.), *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française, 47-60.
- Bucciarelli, M., Colle, L., Bara, B.G. (2003). How Children comprehend speech acts and communicative gestures. *Journal of Pragmatics* 35 : 207-241.
- Bulot, T. ; Veschambre, V. (dir.) (2000). *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*. Paris : L'Harmattan.
- Butler, Ch. S. (2003). *Structure and Function. A Guide to Three Major Structural-Functional Theories*. Part I, Amsterdam : John Benjamins.
- Bybee, J. (2002). Word frequency and context of use in the lexical diffusion of phonetically conditioned sound change. *Language Variation and Change* 14 : 261-290.
- Buysens, E. (1950). La Conception fonctionnelle des faits linguistiques. *Journal de Psychologie* 43 : 37-53.
- Caudal, P. ; Nicolas, N. (2005). Types of degrees and types of event structures. In C. Maienborn et A. Wöllstein (éds.), *Event Arguments : Foundations and Applications*. Tübingen : Niemeyer, 277-300.
- Charolles, M. ; Le Draoulec, A. ; Pery-Woodley, M.P. ; Sarda, L. (2005). Temporal and spatial dimensions of discourse organisation. *Journal of French Language Studies* 15(2) : 203-218.
- Chaudenson, R. ; Mufwene, S. S. (éds.) (2003). *Creolization of Language and Culture*. London : Routledge.
- Corbenois, M. ; Devanne, B. ; Dupuy, E. ; Martel, M. (2000). *Apprentissage de la langue et conduites culturelles*. Paris : Armand Colin.
- Corminboeuf, G. (2008). "Tu m'embrasses encore, et c'est mon pied dans les pompons !" Comment construit-on le sens ? *Discours* 3 : 1-25.
- (2014). Réanalyses du relateur *et*. *Linguisticae Investigationes*, à par.
- Corminboeuf, G. ; Benzitoun, Ch. (2014). Approches non gradualistes des liaisons de prédications : l'exemple des modèles macro-syntaxiques. *Langue française* 182 : 43-58.
- Cornilescu, A. (2000). Rhematic Focus at the Left Periphery : The Case of Romanian. In C. Beyssade, R. Bok-Bennema, F. Drijkoningen et P. Monachesi (éds.), *Romance Languages and Linguistic Theory*, Utrecht : John Benjamin, 77-92.
- Courtine, J.J. (dir.) (1981). *Analyse du discours politique*. Paris : Langages 62.
- Creissels, D. (2006). *Syntaxe générale. Une introduction typologique*. Volume 1 (*Catégories et Constructions*). Paris : Hermès Science Publications.
- Cresti, E. (2011). Paratassi. Dans l'*Enciclopedia dell'Italiano*. <[http://www.treccani.it/enciclopedia/paratassi\\_%28Enciclopedia\\_dell%27Italiano%29/](http://www.treccani.it/enciclopedia/paratassi_%28Enciclopedia_dell%27Italiano%29/)> [consulté le 12 mars 2012].
- Croft, W. (1991). *Syntactic Categories and Grammatical Relations*. Chicago : University of Chicago Press.
- (2000). *Explaining language change : an evolutionary approach*. Harlow : Longman (Pearson Education).
- (2003a). *Typology and Universals*. Cambridge : CUP (2e édition).
- (2003b). Typology. In M. Aronoff et J. Rees-Miller, *The Handbook of Linguistics*. Oxford : Blackwell Publishers, 337-368.
- (2012). Grammar : functional approaches. In J.D. Wright (éd.), *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, (2ème édition). Oxford : Elsevier.
- Cros, F. ; Lafortune, L. ; Morisse, M. (2009). *Les écritures en situations professionnelles*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Cuniță, A. (2011). « C'est en chantant que des muets ont retrouvé l'usage de la parole ». Nouveaux regards sur le gérondif. *Studii de Linguistică* 1 : 65-83.
- Cuq, J.P. (2001). Le métalangage grammatical aux niveaux débutant et intermédiaire de quelques méthodes de FLE. In B. Colombat et M. Savelli (éds.), *Métalangage et terminologie linguistique*. Collection *Orbis Supplementa* 17, Louvain : Peeters, 705-724.
- (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLÉ international / Asdifle.
- Cuq, J.-P. ; Davin, F. (2007). Le Français Langue Seconde : un concept victime de son succès ? In M. Verdelhan (dir.), *Le Français langue seconde : un concept et des pratiques en évolution*, Bruxelles : De Boeck et Larcier, 11-28.
- Cyxun, G. (1962). Mestoimennata klitika I slovoedät v bălgarskoto izrečenie.

*Bälgarski ezik* 12(4) : 283-291.

De Clerck, B. ; Coleman, Th. ; Willems, D. (2013). Introduction : A multifaceted approach to verb classes. *Linguistics* 51(4) : 663-680.

Degraff, M. (1992). *Creole grammars and the acquisition of syntax : the case of Haitian*. Doctoral dissertation, University of Pennsylvania.

- (éd.) (1999). *Language Creation and Language Change. Creolization, Diachrony and Development*. Cambridge (Mass.) : MIT Press.

- (2007). Kreyòl Ayisyen, or Haitian Creole. In J. Holm et P. Patrick (éds.), *Comparative Creole Syntax : Parallel Outlines of 18 Creole Grammars*. London : Battlebridge Publications (Westminster Creolistics Series, 7).

Delory-Momberger, Ch. (2005). *Histoire de vie et recherche biographique en éducation*. Paris : Anthropos.

- (2009). Parcours de vie, apprentissage biographique et formation, *comm. à la Journée d'études « Les récits de vie en milieu professionnel »*, Université de Nice, février 2009.

- (2010). La Part du récit. *L'Orientation scolaire et professionnelle* 39(1) : 101-109.

Demilly, H. (2009). Les métiers du journalisme, quel avenir ? Etat des lieux et perspectives. *Regards sur l'actualité* 350 : 37-48.

Demazière, D. (2007). Quelles temporalités travaillent les entretiens biographiques rétrospectifs ? *Bulletin de méthodologie sociologique* 93 : 5-27.

- (2011). L'Entretien biographique et la saisie des interactions avec autrui. *Recherches qualitatives* 30(1) : 61-83.

Demazière, D. ; Gadéa, C. (2009). *Sociologie des groupes professionnels, acquis récents et nouveaux défis*. Paris : La Découverte.

Demazière, D. ; Samuel, O. (2010). Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes, *Temporalités* 2, mis en ligne le 05 juillet 2010 (url : <http://temporalites.revues.org/1167>) [consulté le 14 novembre 2012].

Descès, J.P. (1990). *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*. Paris : Hermès.

- (1998). Les Représentations cognitives du langage sont-elles universelles ? In M. Negro (éd.), *Essais sur le langage, logique et sens commun*. Fribourg : Editions Universitaires, 53-81.

- (2003). Représentations cognitives, schèmes prédicatifs, schèmes énonciatifs. In A. Ouattara (éd.), *Parcours énonciatifs, parcours interprétatifs. Théories et applications*. Paris : Ophrys, 21-46.

- (2006). Opérations métalinguistiques et traces linguistiques. In C. Normand et D. Ducard (éds.), *Antoine Culioli, un Homme dans le langage*. Paris : Ophrys, 41-69.

Détrie, C. (2007). *De la non-personne à la personne : l'apostrophe nominale*. Paris : CNRS éditions.

Détrie, C. ; Siblot, P. ; Verine, B. (2001). *Termes et Concepts pour l'analyse du discours*. Paris : Honoré Champion.

Détrie, C. ; Neveu, F. (2005). Présentation. Numéro des *Cahiers de Praxématique* (44) consacré à l'idiolecte (4-16).

Deulofeu, H.J. (2003). L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles. *Scolia* 16 : 77-95.

- (2009). Pour une linguistique du rattachement. In D. Apothéloz, B. Combettes et F. Neveu (éds.), *Les Linguistiques du détachement*, Berne : Peter Lang, 229-250.

- (2010). Portée sémantique et rattachement syntaxique vers l'amont des constituants périphériques non phrastiques en français parlé. *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes d'Innsbrück*, Berlin : De Gruyter, 359-370.

Deulofeu, H.J. ; Debaisieux, J.M. (2012). Une tâche à accomplir pour la linguistique française du XXI<sup>e</sup> siècle : élaborer une grammaire des usages du français. *Langue française* 176 : 27-46.

De Weck, G. (2005). L'Appropriation des discours par de jeunes enfants. In B. Piérart (éd.), *Le langage de l'enfant : comment l'évaluer ?* Bruxelles : De Boeck, 179-193.

Dik, S.C. (1968). *Coordination : Its Implications for the Theory of General Linguistics*. Amsterdam : North-Holland Publications.

- (1978). *Functional Grammar*. Dordrecht : Foris.

- (1989). *The Theory of Functional Grammar. Part 1 : The structure of the clause*. Dordrecht : Foris.

- (1990). « How to build a natural language user ». In M. Hannay et E. Vester (éds.), *Working with Functional Grammar*, Dordrecht : Foris, 203-215.
- (1997a). *The Theory of Functional Grammar. Part 1 : The structure of the clause*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter (éd. K. Hengeveld).
- (1997b). *The Theory of Functional Grammar. Part 2 : Complex and Derived Constructions*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter (éd. K. Hengeveld).
- Diller, A. (2005). Rumfitt's Theory of Predication. Comm. au 5e Congrès européen de Philosophie analytique, Lisbonne.
- Dister, A. ; Simon, A.C. (1998). La transcription synchronisée des corpus oraux. Un aller-retour entre théorie, méthodologie et traitement informatisé. *Arena Romanistica* 1(1) : 54-79.
- Dressler, W. (1997). On Productivity and Potentiality in Inflectional Morphology. *CLASnet Working Papers* 7, Montréal, 3-22.
- Dubar, Cl. (2000a). *La Crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Dubar, Cl. (2000b). *La Socialisation*. Paris : Armand Colin.
- Dubar, Cl. ; Tripier, P. (1998). *Sociologie des professions*. Paris : A. Colin.
- Dubied, A. (2005). Quand les journalistes parlent du fait divers. *Cahiers du journalisme* 14 : 58-75.
- Dufour, F. ; Rosier, L. (2012). Introduction. Héritages et reconfigurations conceptuelles de l'analyse du discours « à la française » : perte ou profit ? *Langage et Société* 140 : 5-13.
- Eisenberg, N. ; Cumberland, A. ; Spinrad, T. L. (1998). Parental socialization of emotion. *Psychological Inquiry* 9 : 241-273.
- Enjalbert, P. ; Victorri, B. (2008). Les Paliers de la sémantique. In P. Enjalbert (éd.), *Sémantique et traitement automatique du langage naturel*. Paris : Hermès, 55-98.
- Fairclough, N. ; Wodak, R. (1997). Critical discourse analysis. In T. Van Dijk (éd.), *Discourse Studies : A Multidisciplinary Introduction* (vol. 2). London : Sage, 258-284.
- Fitzpatrick, N. ; Donnelly, R. (2010). Do You See What I Mean ? Computer-mediated Discourse Analysis. *Arrow@Dit*, DIT, Dublin, Url : <<http://arrow.dit.ie/cgi/viewcontent.cgi?article=1004&context=aaschadpoth> > [page consultée le 2 décembre 2012].
- Florin, A. (1991). *Pratiques de langage à l'école maternelle et prédiction de la réussite scolaire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Fortescue, M. ; Harder, P. ; Kristoffersen, L. (dir.) (1992). *Layered Structure and Reference in a Functional Perspective*. Amsterdam : John Benjamins.
- Fortis, J.M. (2011). La notion de Grammaire *Usage-based* chez Langacker. *Emergence et développement. Travaux de linguistique* 62 : 35-58.
- François, F. (1981). Dialogue et mise en mots. Dialogue adultes-enfants et enfants-enfants en maternelle. *Journal de Psychologie* 2-3 : 241-271.
- François, J. (2003). *La Prédication verbale et les cadres prédicatifs*. Louvain : Peeters.
- (2004). Le fonctionnalisme linguistique et ses enjeux cognitifs. In C. Fuchs (dir.), *La linguistique cognitive*. Paris : Ophrys / Maison des Sciences de l'Homme, 99-134.
- (2009). Fonctionnalisme linguistique et validation cognitive : trois itinéraires et une convergence. Comm. au séminaire du Lidilem « Linguistique et Cognition » du 26 juin. Disponible à l'url suivant : <<http://lidilem.u-grenoble3.fr/IMG/pdf/francois.pdf>>.
- (dir.) (2011). *L'Architecture des théories linguistiques, les modules et leurs interfaces*. (Mémoires de la SLP, 20). Louvain : Peeters.
- François, J. ; Cornish, F. (1995). Le modèle néerlandais de grammaire fonctionnelle : esquisse d'un mode d'emploi. *L'Information grammaticale* 67 : 12-20.
- Frank, M. C. ; Goodman, N. D. ; Tenenbaum, J. B. ; Fernald, A. (2009). Continuity of Discourse provides Information for Word Learning. In D. S. McNamara et J.G. Trafton (éds.), *Proceedings of the 31st Annual Cognitive Science Society*. Amsterdam, the Netherlands : Cognitive Science Society.
- Franck, A. ; King, T.H. ; Kuhn, J. ; Maxwell, J. (1998). Optimality Theory Style Constraint Ranking in Large-scale LFG Grammars. *Proceedings of the LFG98 Conference*, Stanford : CSLI Publications.
- Gadellii, K. ; Zribi-Hertz, A. (dir.) (2007). *Grammaires créoles et grammaire*

- comparative*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes (*Sciences du langage*).
- Garhammer, M. (1995). Changes in Working hours in Germany : the Resulting Impact on everyday life. *Time and Society* 4(2) : 167-203.
- Gasparini, Ph. (2008). *Autofiction*. Paris : Le Seuil.
- Gatward, R. ; Hancox, P. (1990). Functional Grammar as a unification Grammar : is it a worthwhile investigation ? In M. Hannay et E. Vester (éds.), *Working with Functional Grammar*, Dordrecht : Foris, 217-228.
- Gettrup, H. (1977). Le Gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel. *Revue Romane* 12(2) : 210-271.
- Gleßgen, M. ; Thibault, A. (2005). *Lexicographie différentielle du français*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.
- Golinkoff, R.M. ; Hirsh-Pasek, K. (2008). How toddlers learn verbs. *Trends in Cognitive Science* 12 : 397-403.
- Gosselin, L. (2005). *Temporalité et Modalité*. Bruxelles : De Boeck / Duculot, *Champs Linguistiques*.
- Grevisse, B. (1998). Journalistes sur internet : représentations professionnelles et modifications des pratiques. *Cahiers du journalisme* 5 : 86-103.
- Grossetti, M. (2011). L'espace à trois dimensions des phénomènes sociaux. *SociologieS* [En ligne], *Expériences de recherche, Régimes d'explication en sociologie*. URL : <<http://sociologies.revues.org/3466>> [consulté le 23 novembre 2011].
- Grootjen, F. ; Kamphuis, V. ; Sarbo, J. (1998). Coordination and multirelational modelling : X and X' revisited. *Actes de la 6e Conférence annuelle sur le Traitement automatique des langues naturelles (TALN)*, 345-351.
- Guillaume, G. (éd. 1992). *Leçons de Linguistique (années 1938-1939)*. Laval : PUL.
- Guignard, J.-B. (2012). *Les Grammaires cognitives : une épistémologie*. Toulouse : PUM.
- Hadermann, P. ; Pierrard, M. ; Van Raemdonck, D. (2007). La scalarité : autant de moyens d'expression, autant d'effets de sens. *Travaux de linguistique* 54 : 7-15.
- Hadermann, P. ; Pierrard, M. ; Van Raemdonck, D. (2010). La Scalarité dans tous ses aspects. *Langue française* 165 : 3-15.
- Halleux (De) M. (2008). Histoires de vie et formation des éducateurs. *Pensée Plurielle* 18(2) : 161-177.
- Halmøy, O. (2003). *Le Gérondif en français*. Paris : Ophrys.
- (2008). Les Formes verbales en *-ant* et la prédication seconde. *Travaux de Linguistique* 57 : 43-62.
- Hannay, M. (1998). *The Utterance as unit of description : implications for Functional Grammar*. Amsterdam : Publications de l'Université Libre d'Amsterdam.
- Hannay, M. ; Bolkestein, M. (1998). Introduction. In M. Hannay et M. Bolkestein (éds.), *Functional Grammar and Verbal Interaction*, Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, 7-12.
- Haroche, P. ; Henry, P. ; Pêcheux, M. (1971). La Sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours. *Langages* 24 : 93-106.
- Haspelmath, M. (1999). Why is Grammaticalization irreversible ? *Linguistics* 37(6) : 1043-1068.
- Haspelmath, M. ; König, E. (éds.) (1995). *Converbs in Cross-Linguistic Perspective. Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms-Participles, Gerunds*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- Havu, E. (2009). Prédications secondes adjectivantes : l'interprétation des participes présents adjoints. In I. Evrard, M. Pierrard, L. Rosier et D. Van Raemdonck (éds.), *Représentations du Sens linguistique* 3. Bruxelles : De Boeck, 89-104.
- Havu, E. ; Pierrard, M. (2005). Prédication seconde et type de discours : les participes présents adjoints dans les médias écrits. In manuscrit auteur Stockholm [consulté le 5 septembre 2011], à l'url : [http://hal.inria.fr/docs/00/35/39/11/PDF/Havu\\_Pierrard-FPM-red.pdf](http://hal.inria.fr/docs/00/35/39/11/PDF/Havu_Pierrard-FPM-red.pdf)
- Havu, E. ; Pierrard, M. (2008). L'interprétation des participes présents adjoints : converbalité et portée du rapport entre prédications. In J. Durand, B. Habert et B. Laks (éds.), *Actes du premier Congrès mondial de Linguistique française*. Paris : IILF, 2519-2529.
- Hengeveld, K. (1992). Non-verbal predicability. In M. Kefer et J. Van Der Auwera (éds.) / url : <[Meaning and grammar : cross-linguistic perspectives](#)> [consulté le 2 décembre 2001] (*Empirical Approaches to Language Typology*, 10). Berlin : Mouton

- de Gruyter, 77-94.
- (1997). Cohesion in Functional Grammar. In J. Connolly, M. Vismans, Ch. Butler et R. Gatward (éds.), *Discourse and Pragmatics in Functional Grammar*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, 1-16.
  - (1998). Adverbial clauses in the languages of Europe. In J. Van der Auwera (éd.), *Adverbial Constructions in the languages of Europe*. Eurotyp : Mouton de Gruyter, 335-419.
  - (2004). The Architecture of a Functional Discourse Grammar. In J.L. Mackenzie et M. Gómez González (éds.), *A New Architecture for Functional Grammar*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, 1-21.
  - Hengeveld, K. ; Mackenzie, J.L. (2006). Functional Discourse Grammar. In K. Brown (éd.), *Encyclopedia of Language and Linguistics* (deuxième édition, vol. 6), Oxford : Elsevier, 668-676.
  - Hengeveld, K. ; Mackenzie, J.L. (2011). La Grammaire Fonctionnelle-Discursive, stratification et interfaces. In J. François (éd.), *L'Architecture des théories linguistiques, les modules et leurs interfaces*. (Mémoires de la SLP, 20). Louvain : Peeters, 155-182.
  - Herring, S.-C. (2004). Computer-Mediated Discourse Analysis : An Approach to Researching Online Communities. In S.-A. Barab, R. Kling et J.-H. Gray (éds.), *Designing for Virtual Communities in the Service of Learning*. Cambridge : CUP, 338-376.
  - (2010). Web content analysis : Expanding the paradigm. In J. Hunsinger, M. Allen et L. Klastrup (éds.), *The International Handbook of Internet Research*. Berlin : Springer Verlag, 233-249.
  - Herslund, M. (2000). Le Participe présent comme co-verbe. *Langue française* 127 : 86-94.
  - (2003). La Temporalité des verbes non finis : le gérondif comme anaphore. In W. Banys, L. Benardczuk, K. Polanski et B. Wydro (éds.), *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*. Cracovie : Oficyna Wydawnicza « Edukacja », 233-242.
  - Hickmann, M. (2000). Linguistic relativity and linguistic determinism : some new directions. *Linguistics* 38(2) : 409-434.
  - (2001). Le Développement de l'organisation discursive. *Langage et Pratiques* 27 : 43-52.
  - (2003). *Children's discourse : person, time, and space across languages*. Cambridge : Cambridge University Press.
  - Hjelmslev, L. (1971 [1966]). *Prolegomènes à une théorie du langage*. Paris : Minuit éditions.
  - Hopper, P.J. ; Thompson, S.A. (2008). Projectability and Clause Combining in Interaction. In R. Laury (éd.), *Crosslinguistic Studies of Clause Combining : The Multifunctionality of Conjunctions*, Amsterdam, John Benjamins : 99-124.
  - Houle, G. (2003). L'Histoire de vie ou le récit de pratique. In B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*. Québec : PUQ, 317-332.
  - Hudelot, Ch. ; Salazar Orvig, A. (2005). Conduites langagières chez le jeune enfant. In H. Marcos et al. (éds.), *Apprendre à parler : influence du mode de garde*. Paris : L'Harmattan, 45-78.
  - Jouet, E. (2009). Le savoir expérientiel dans le champ de la santé : les résultats du projet *Emilia*. *Recherches en communication* 32 : 35-52.
  - Kail, M. ; Boibieux, M. ; Coulaud, H. (2005). Early comprehension of transitive and intransitive French sentences. In B. Bokus (éd.), *Studies in the Psychology of Child Language*. Warsaw : Matrix, 195-226.
  - Kant, È. (1997 [1783]). *Prolegomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science*. Paris : Vrin (éd. de L. Guillermit, préf. de J. Vuillemin).
  - Kaplan, R. ; Bresnan, J. (1982). *Lexical-Functional Grammar : A formal system for grammatical representation*. MIT (Press), *The Mental Representation of Grammatical Relations* : Cambridge (Massachusetts), 173-281.
  - Karmiloff, K. ; Karmiloff-Smith, A. (2001). *Pathways to language : from foetus to adolescent*. Developing Child Series : Harvard University Press.
  - Kiss, S. (1987). Analyse grammaticale. Debrecen : *Studia Romanica (Universitatis Debreceniensis de Ludovico Kossuth nominatae)* V : 5-70.

- Kriegel, S. (éd.) (2003). *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*. Paris : CNRS-Editions.
- Krifka, M. ; Jeffrey, F. ; Pelletier, G. ; Carlson, A. ; Meulen, T. ; Chierchia, G. ; Link, G. (1995). Genericity : an introduction. In G. Carlson et F. J. Pelletier (éds.), *The Generik Book*. Chicago : CUP, 1-124.
- Kroon, C. (1997). Discourse markers, discourse Structure and Functional Grammar. In J. Connolly et al., *Discourse and pragmatics in Functional Grammar*. Berlin, Mouton de Gruyter : 17-32.
- Laca, B. (2002). *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*. Saint-Denis : PUV.
- Lambrecht, K. (1998). Sur la Relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs. *Langues* 1 : 34-45.
- Langacker, R.W. (1991). *Foundations of Cognitive Grammar* (vol. 2 : *Descriptive Application*). Stanford : Stanford University Press.
- (2001). Discourse in cognitive grammar. *Cognitive Linguistics* 12(2) : 143-188.
- Lavric, S. (2008). Déontologie journalistique : simple formule magique ? *Le Débat du Blog Dalloz* [En ligne], Url : <<http://blog.dalloz.fr/2008/04/deontologie-journalistique-simple-formule-magique/>> [consulté le 30 juin 2011].
- Lazard, G. (1985). *L'Actance*. Paris : PUF.
- Lazard, G. (2007). Quelques remarques générales. In F. Neveu et S. Pétilion (éds.), *Sciences du langage et Sciences de l'Homme*. Limoges : Lambert-Lucas, 131-134.
- Lazard, G. ; Peltzer, L. (2000). *Structure de la langue tabitiennne*. Collection *Langues et Cultures du Pacifique* 15. Paris / Louvain : Peeters.
- Leeman, D. (dir.) (2003). *Approches syntaxiques contemporaines*. Numéro thématique de la revue *Linx* (48).
- Lefevre, F. (1999). Les Marqueurs de prédication. *Verbum* 21(4) : 429-438.
- (2009). Segments averbaux isolés : prédication seconde ou première ? In D. Apothéloz et F. Neveu (éds.), *Les linguistiques du détachement*. Berne : Peter Lang, 347-359.
- Lefevre, F. ; Behr, I. (2011). *Les Énoncés averbaux autonomes, entre langue et discours*. Paris : Ophrys.
- Legendre, G. ; Grimshaw, J. ; Vikner, S. (2001). *Optimality-theoretic syntax*. Cambridge : MIT Press.
- Le Goffic, P. (1997). *Les Formes conjuguées du verbe français*. Paris : Ophrys.
- Lénart, E. ; Perdue, C. (2004). L'approche fonctionnaliste : structure interne et mise en œuvre du syntagme nominal. *Aile* 21 : 85-121.
- Lindón, A. (2005). Récit autobiographique, reconstruction de l'expérience et fabulation : une approximation à l'action sociale. *Sociétés* 87(1) : 55-63.
- Lits, M. (2007). L'Information à l'heure numérique ou la fin du récit médiatique ? *Recherches en communication* 28 : 81-90.
- Lusetti, M. (2008). Le Verbe pour commencer la grammaire au CE1. *Recherches (L'Enseignement de la langue)* 48 : 105-135.
- Maingueneau, D. (2006). Les Énoncés détachés dans la presse écrite. De la surassertion à l'aphorisation. *Tranel* 44 : 107-120.
- (2012). Que cherchent les analystes du discours ? *Argumentation et Analyse du Discours* 9 ; URL : <<http://aad.revues.org/1354>> [consulté le 5 novembre 2012].
- Marandin, J.M. (1999). *Grammaire de l'incidence*. (URL : <[www.llf.cnrs.fr/fr/Marandin](http://www.llf.cnrs.fr/fr/Marandin)>) [consulté le 12 mai 2001].
- Martinez, M.-L. ; Poydenot, F. (2007). Accompagner les identités, écocitoyenneté et santé, *communication au Congrès de L'AREF*, Strasbourg.
- Mel'čuk, I. (2001). *Communicative Organization in Natural Language*. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins.
- Méleuc, S. (1984). Syntaxe, discours et grammaticalité. *Linx* 10 : 166-170.
- (2005). Ecrire le verbe : propriétés linguistiques et didactisation. In C. Vaguer et D. Leeman (dir.), *De la Langue au texte (le Verbe dans tous ses états, Vol. 2, Namur : PUN, 49-66*.
- Mithun, M. (2005). On the assumption of the sentence as the basic unit of syntactic structure. In Z. Frayzingier, A. Hodges et D.S. Rood (éds.), *Linguistic Diversity and language theories*. Amsterdam : Benjamins, 169-183.
- Morel, M.-A. (1991). Présentation. *Langages* 104 : 5-6.
- (2003). Phrase ? Énoncé ? Paragraphe ? Hyperparagraphe ? Quelles unités intonatives et discursives pour le dialogue oral en français ? *L'Information*

*Grammaticale* 98 : 39-47.

Morel, M.-A. ; Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation*. Paris : Ophrys.

Morgenstern, A. (2006). *Un JE en construction. Genèse de l'auto-désignation chez le jeune enfant*. Paris : Ophrys.

Morgenstern, A. ; Parisse, C. (2007). Codage et interprétation du langage spontané d'enfants de 1 à 3 ans. *Corpus* 6 : 55-78.

Morgenstern, A. ; Hendrick, H. ; Poibeau, T. (2009). *First Cambridge-Paris Workshop on multimodal approaches to language acquisition*. 26-28 November 2009, RCEAL, Cambridge (UK).

Muller, C. (2006). Participe présent, conjonction et construction du sujet. In F. Lambert, C. Moreau et J. Albrespit (dir.), *Les Formes non finies du verbe*, 2. *Travaux linguistiques du CerLiCO* 19 : 19-36.

Muller, C. (2008). Les Catégories grammaticales dans une approche modulaire. In M. Birkelund, M.-B. Mosegaard Hansen et C. Norén (éds.), *L'Énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke*. Berne : Peter Lang, 687-701.

Muysken P. ; Norval S. (éds.) (1986). *Substrata versus Universals in creole genesis*. Amsterdam : John Benjamins.

Nathan, T. ; Lewertowski, C. (1998). *Soigner : le virus et le fétiche*. Paris : Odile Jacob.

Neveu, F. (2000). Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle. *Langue française* 125 : 106-124.

- (2011). Détacher est-ce décondenser ? *L'Information grammaticale* 130 : 18-23.

Neveu, F. ; Pétilion, S. (2007). Langage et dialogue des disciplines. In F. Neveu et S. Pétilion (éds.), *Sciences du langage et Sciences de l'Homme*. Limoges : Lambert-Lucas, 7-12.

Neveu, F. ; Lauwers, P. (2007). La Notion de « tradition grammaticale » et son usage en linguistique française. *Langages* 167 : 7-26.

Noailly, M. (dir.) (1995). *Noms propres et nomination*. Paris : Klincksieck.

Nølke, H. (1993). *Le Regard du locuteur : pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.

- (1999). Linguistique modulaire : principes méthodologiques et applications. In H. Nølke et J.M. Adam (éds.), *Approches modulaires, de la langue au discours*. Lausanne : Delachaux et Niestlé, 17-74.

- (2008). La Polyphonie linguistique, avec un regard sur l'approche scandinave. In J. Durand, B. Habert et B. Laks (éds.), *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française, 129-145.

Ninio, A. ; Snow, C. (1999). The development of pragmatics : learning to use language appropriately. In T.K. Bhatia et W.C. Ritchie (éds.), *Handbook of language acquisition*. New York : Academic Press, 347-383.

Noyau, C. ; Takassi, I. (2005). Catégorisation et recatégorisation : les constructions verbales sérielles et leur dynamique dans deux familles de langues du Togo. In G. Lazard et C. Moysse-Faurie (éds.), *Linguistique typologique*, Lille, Septentrion : 207-240.

Oller, D.K. (2000). *The Emergence of the speech capacity*. Mahwah NJ : Lawrence Erlbaum.

Padioleau, J.-G. (1976). Systèmes d'interactions et rhétoriques journalistiques. *Sociologie du travail* 3 : 256-282.

Pecquerie, B. (2009). Que faut-il sauver : les journaux ou le journalisme ? *Médias* 19 : 39-47.

Pélissier, N. (2001). Cyberjournalisme : la révolution n'a pas eu lieu. *Quaderni* 46 : 5-26.

Pellat, J.-Ch. ; Riegel, M. (2012). La *Grammaire méthodique du français* : élaboration d'une grammaire linguistique globale. *Langue française* 176 : 11-26.

Petitclerc, A. (2009). Introduction aux notions de *contexte* et d'*acteurs sociaux* en *Critical Discourse Analysis*, *Semen* 2 (Url <<http://semen.revues.org/8540>> [consulté le 28 mars 2011]).

Pincemin, B. (2007). Introduction, au numéro 6 de la revue *Corpus* : 5-15 [article consulté le 6 juillet 2009] : <<http://corpus.revues.org/index812.html>>.

Pineau, G. (2000). *Temporalité en formation : vers de nouveaux synchroniseurs*. Paris : Economica / Anthropos Education.

- Pineau, G. (2006). As histórias de vida em formação : gênese de uma corrente de pesquisa-ação-formação existencial. *Educ. Pesqui.* 32(2) : 329-343.
- Pop, L. (2005). *La Grammaire graduelle, à une virgule près*. Berne : Peter Lang.
- Progovac, L. (2003). Structure for coordination. In L. Cheng et R. Sybesma (éds.), *The Second Glot International state-of-the-article Book*, Berlin : Mouton de Gruyter, 241-287.
- Raible, W. (2001). Linking clauses. In M. Haspelmath, E. König, W. Oesterreicher et W. Raible (éds.), *Language Typology and Language Universals. An International Handbook*. Handbucher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft 20-1. Berlin / New York : de Gruyter, 590-617.
- Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*. Paris : PUF.
- (1998). Prédication, Actance et Zones anthropiques. In M. Forsgren, K. Jonasson et H. Kronning (éds.), *Prédication, Assertion, Information, Acta Universitatis Uppsaliensis (Studia Romanica Uppsaliensa)*. Stockholm : Almqvist et Wiksell International 56, 443-461.
- (2001 [1991]). *Sémantique et Recherches cognitives*. Paris : PUF *Formes sémiotiques* (2e édition revue et corrigée).
- (2007). Conditions d'une linguistique des normes. In G. Siouffi et A. Steuckardt (éds.), *Les Linguistes et la norme*, Bernè : Peter Lang, 3-20.
- (2009). Quantité et Qualité en sémantique de corpus. *Communication aux 6èmes Journées de Linguistique de corpus*, Lorient : Université du Sud-Bretagne.
- Rebuschi, G. (2002). Coordination et subordination, II : la co-jonction généralisée. *Bulletin de la société de linguistique* 97(1) : 37-94.
- Reinhart, T. (2002). The Theta System : an Overview. *Theoretical Linguistics* 28 : 229-290.
- Reinhart, T. ; Siloni, T. (2005). The Lexicon-Syntax Parameter : reflexivization and other arity operations. *Linguistic Inquiry* 36(3) : 389-436.
- Remi-Giraud, S. ; Basset, C. (dir.) (1988). *L'Infinitif : une approche comparative*. Lyon : PUL.
- Rosén, H.B. (2001). *Un Demi-siècle de linguistique européenne*. Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, 10.
- Roulet, E. (1991). Vers une approche modulaire de l'analyse du discours. *Cahiers de Linguistique française* 12 : 53-81.
- (1999). *La Description de l'organisation du discours. Du Dialogue au Texte*. Paris : Didier éditions.
- Rousseau, A. (2012). La Relation d'interlocution et un pan de son histoire. In C. Douay et D. Roulland (éds.), *L'Interlocution comme paramètre*, Rennes : PUR, 15-34.
- Roussiau, N. ; Renard, E. (2003). Des Représentations sociales à l'institutionnalisation de la mémoire sociale. *Connexions* 80(2) : 31-41.
- Saada-Robert, M. ; Favrel J. (2001). Lecture / écriture émergente en situation scolaire. In M. Almgren, A. Barrena, M.J. Ezeizabarrena, I. Idiazabal et B. MacWhinney (éds.), *Research on Child Language Acquisition : Proceedings of the 8th Conference of the International Association for the Study of Child Language*, Somerville Mass. : Cascadilla Press, 232-249.
- Saci (de), S. (1815). *Principes de grammaire générale*. Paris : A. Belin.
- Schegloff, E.A. (1979). Identification and Recognition in telephone openings. In G. Psathas (éd.), *Everyday Language*. New York : Erlbaum, 23-78.
- Shieber, S.M. (1986). *An Introduction to unification-based Approaches to grammar*. Stanford : CSLI.
- Schmitt, A. (2008). Autonarration et fiction du réel. *Communication au Colloque « Autofiction » du Centre Culturel International de Cerisy* (coord. C. Burgelin et I. Grell), juillet 2008.
- Sinclair, J. (2005). Meaning in the Framework of Corpus Linguistics. In W. Teubert (éd.), *Lexicographica*, Tübingen : Niemeyer, 20-32.
- Siouffi, G. (2010). Les variantes ont-elles une normativité ? In O. Bertrand et I. Schaeffner, *Actes du Colloque Variétés, variations et formes du français* (École Polytechnique, septembre 2010), Paris : Presses de l'École Polytechnique, 13-30.
- Siouffi, G. ; Steuckardt, A. (éds.) (2007). *Les Linguistes et la norme*. Berne : Peter Lang.
- Smith, S. (1991). *The Parameter of Aspect*. Dordrecht : Kluwer.
- Snoeckx M. (2001). *Tu est Je* ou comment un procédé d'écriture autorise...

*Expliciter* 42 : 34-39.

- (2007). Écriture professionnelle et explicitation : autobiographie professionnelle en formation, *Expliciter* 70 (Url : <<http://www.explicitation.ch/documents/AutobiographieMir.pdf>>) [consulté le 17 mai 2009].

Snow, C., Ferguson, C. (éds.) (1977). *Talking to Children : Language Input and Acquisition*. Cambridge : Cambridge University Press.

Stivers, T. ; Enfield, N.J. (éds.) (2007). *Person Reference in Interaction : Linguistic, Cultural, and Social Perspectives*. Cambridge : Cambridge University Press.

Zsulmajster-Celniker, A. (1998). Éléments de réflexion sur les langues secrètes : statuts, fonctions, procédés. *La Linguistique* 34(2) : 123-140.

Temperley, D. (2005). The Dependency of coordinate phrases : a Corpus approach. *Journal of Psycholinguistic Research* 34(6) : 577-601.

Thibault, A. (coord.) (2008). *Richesses du français et géographie linguistique* (vol. 2). Bruxelles : De Boeck / Duculot.

Tomasello, M. (2000). The social-pragmatic Theory of Word Learning. *Pragmatics* 10(4) : 401-413.

Torterat F. (2000a). *Eh*, un allomorphe de *et* ? Approche critique d'une distinction homonymique. *Cahiers de Praxématique* 34 : 107-131.

- (2000b). *Et* en emploi « syndético-hypotactique » : hypothèses sur une *jonction implicite* en ancien et en moyen français. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 95(1) : 183-202.

- (2003a). Quel Apport des fonctions communicatives en lexicographie ? Le cas de la conjonction *mais*. *Revue Romane* 38(2) : 215-238.

- (2003b). La *Coordination* correspond-elle à une *jonction explicite* ? Pour une relecture de la contribution de Gérard Antoine. *Le Français Moderne* 71(2) : 248-263.

- (2004). La *Coordination* en termes schématiques : quelques enjeux et ouvertures. *Langues et Linguistique* 30 : 65-106.

- (2005a). *Mais* redupliqué : un procédé d'enchérissement ? *Cahiers de Lexicologie* 87(2) : 61-77.

- (2005b). *Si* et *Or* comme cohérents (para)textuels en ancien et en moyen français. In D. Jacquart, D. James-Raoul et O. Soutet (éds.), *Par les Mots et les Textes..., Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 757-773.

- (2006a). L'Attribution implicite du genre judiciaire au discours rapporté : l'exemple des locutions assertives de l'« otroi » en ancien et en moyen français. In J.-M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éds.), *Dans la Jungle du discours rapporté : genres de discours et discours rapporté*. Cadix : Presses de l'Université de Cadix, 45-54.

- (2006b, avec I. Kor-Chahine). Infinitif et Impératif de narration en français et en russe. *L'Information Grammaticale* 109 : 45-51.

- (2006c). L'Exemplification bilingue des *mots de la grammaire* en contexte créolophone. In D. Blampain, Ph. Thoiron et M. Van Campenhoudt (éds.), *Mots, Termes et Contextes*, Paris : Editions des Archives Contemporaines, 661-671.

- (2007a). L'Enseignement du *FLE* en Haïti : qu'en est-il ? In F. Thyron et F. Flamini (éds.), *Variations et interculturel dans l'enseignement du FLE : objectifs spécifiques et contextes d'apprentissage*. Bruxelles : IRIS / Eme Modulaires, 193-204.

- (2007b). Emplois *interjectifs*, *injonctifs* et *co-subordinatifs* des coordonnants en ancien et en moyen français. In A. Rousseau, L. Begioni, N. Quayle et D. Roulland (éds.), *La Coordination*. Rennes (PUR) : *Rivages Linguistiques*, 225-249.

- (2008a). L'Entretien d'accompagnement professionnel, entre problématisation et co-désignation. *Spirale* 41 : 49-61.

- (2008b). La Professionnalisation des enseignants dans le cadre du master : spécificités d'un parcours. *Les Cahiers Pédagogiques* 468 : 61-62.

- (2008c). Citation et textologie du journal : ce que vient faire l'infinitif de narration dans les colonnes des quotidiens. *Discours* 3 (<<http://discours.revues.org/index4343.html>>), 20 p.

- (2008d). La Semelfactivité non verbale en français : l'exemple de *or* et de (*alors*). In J. Durand, B. Habert et B. Laks (éds.), Paris : Institut de Linguistique Française, 1217-1226.

- (2009a). Semelfactivité. In J.M. Grassin (éd.), *Dictionnaire International des*

- Termes Littéraires (DITL), 1-5  
 (<<http://www.fsh.unilim.fr/ditl/SEMELFACTIVITE.htm>>).
- (2009b). Structure syntagmatique *vs* structure prédicative : l'exemple de l'infinitif et du gérondif. In A.H. Ibrahim (éd.), *Prédicats, Prédication et Structures prédicatives*, Paris : CRL, 170-177.
  - (2009c). Temps (verbal). In J.M. Grassin (éd.), *Dictionnaire International des Termes Littéraires (DITL)*, 1-4 (<<http://www.fsh.unilim.fr/ditl/TEMPS.htm>>).
  - (2009d). Relation apotaxique et Prédication seconde : le cas des apostrophes désignatives. In I. Evrard, M. Pierrard, L. Rosier et D. Van Raemdonck (éds.), *Représentations du sens linguistique 3*. Bruxelles : De Boeck / Duculot, *Champs Linguistiques*, 121-132.
  - (2009e). La Dimension textuelle d'un marqueur de structuration discursive : le cas de *or* sur le plan historique. In L.S. Florea, C. Papahagi, L. Pop et A. Curea (éds.), *Directions actuelles en linguistique du texte* (tome 1), Cluj-Napoca : Casa Cărții de Știință, 247-255.
  - (2009f). La *Dictée à l'adulte*, telle que pratiquée à l'Ecole : une approche combinée des faits grammaticaux et des phénomènes prosodiques. *Travaux linguistiques du Cerlico* 22 : 293-308.
  - (2009g). Une Analyse factorielle des marqueurs discursifs dans les verbalisations d'enfants de 2,5 à 4,2 ans : vers une prise en compte de la diversité des acquisitions. In G. Williams (éd.), *Textes et Corpus 4* (UBS, Licorn) : 237-257.
  - (2009h). Quelques éléments de réflexion sur la construction d'une grammaire bilingue créole / français. *Glottopol* 13 : 139-155.
  - (2009i). La Problématique des termes grammaticaux dans une filière bilingue créole / français. *Les Langues Modernes* 103(3) : 70-74.
  - (2009j). La Grammaire du Rôle et de la Référence est-elle productive en didactique des langues ? *Synergies Roumanie* 4 : 201-208.
  - (2009k). Adelbert von Chamisso et la *tentation d'exister*. Montréal : *Les Cahiers du XIXe siècle* 3 : 203-219.
  - (2010a). Préface. In O. Damus, *Les Pratiques thérapeutiques traditionnelles haïtiennes, étude menée auprès des guérisseurs de la djok*. Paris : L'Harmattan, 9-14.
  - (2010b). Valoriser les produits de la recherche dans le cadre de masters professionnels : l'exemple d'écrits portant sur les habiletés métaphonologiques et sur l'acquisition de la morphologie verbale. In M. Șt. Rădulescu, B. Darbord et A. Solcan (éds.), *La Méthodologie de la recherche scientifique*, Chisinau : Ars Docendi, 131-146.
  - (2010c). Le Recours aux corpus discursifs : difficultés et possibilités pratiques. In M. Șt. Rădulescu, B. Darbord et A. Solcan (éds.), *La Méthodologie pour un apprentissage de la recherche*, Bucarest : Editura Didactica si Pedagogica, R.A., 2ème partie, chap. 3 (71-90).
  - (2010d). *Approches grammaticales contemporaines : constructions et opérations*. Louvain-la-Neuve : Académia Bruylant (collection « Sciences du Langage : carrefours et points de vue », numéro 1, 114 p.).
  - (2010e). La *Grammaire de texte* : un domaine confronté aux allants-de-soi. *Le Langage et l'Homme* 45(2) : 53-60.
  - (2010f). La Co-construction textuelle avec de jeunes enfants : de la phrase au texte, et *vice versa*. *Discours* 7 (<<http://discours.revues.org/8052>>), 20 p.
  - (2010g). Les Emplois d'opérateurs hypotaxiques dans les verbalisations de jeunes enfants : complexification, diversification ou les deux simultanément ? In U. Paprocka-Piotrowska, C. Martinot et S. Gerolimich (éds.), *La Complexité en langue et son acquisition*, Paris-Lublin-Udine : Werset, 153-156.
  - (2010h, dir.). *L'Interpellation : prédication, récurrences discursives et variation*. Revue en ligne *Corela*, numéro thématique 7 (à l'url <<http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=716>>), 30 articles.
  - (2010i, avec A. Thibault). L'Interpellation : un objet discursif singulier... et pluriel. In F. Torterat (éd.), *L'Interpellation : prédication, récurrences discursives et variation*, revue thématique *Corela* 7 (<<http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=798>>), 12 p.
  - (2010j). Quand la Publicité politique se confronte au *buzz* journalistique : le cas des dérapages verbaux traités dans une rubrique de quotidien. *Signes, Discours et Sociétés* 5 (<<http://www.revue-signes.info/document.php?id=1807>>), 15 p.
  - (2010k). Bévues et autres *dérappages verbaux* : ce qu'en disent les journaux

- quotidiens. In L. Dedja, R. Lilo, E. Nasufi et E. Kromidha (éds.), *Discours, Pragmatique et Interaction*, Tirana : Geer, 3-17.
- (2011a). Entre linguistique, psychologie politique et sociologie des médias : les *écarts discursifs* comme lieux de l'inconscient collectif. *Cahiers de Psychologie Politique* 18 (<<http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1842>>), 19 p.
  - (2011b). Les Commentaires déploratifs dans les journaux quotidiens, à travers l'exemple de l'*info-buzz*. *Le Discours et la Langue* 2(1) : 123-138.
  - (2011c). Da Distância discursiva à sua negação : na pequena fábrica dos blogs políticos (De l'Écart discursif à son déni : dans la petite fabrique des blogs politiques ; trad. en portugais de Silvana Gualdieri Quagliuolo Seabra). *Revista eletrônica dos Estudos Integrados em análise do Discurso e Argumentação* 1 : 49-55.
  - (2011d). Le Récit biographique en formation : un discours professionnel valorisant les *parcours*. *Lidil* 43 : 75-88.
  - (2011e). Sociologie des professions et recherche biographique : l'exemple des animateurs de l'environnement. In Ch. Niewiadomski et alii. (coord.), *Recherche biographique et réflexivité*, Lille (url <[http://evenements.univ-lille3.fr/recherche-biographique/?download=COM\\_49\\_Axe\\_1\\_-\\_Torterat\\_Frederic.pdf](http://evenements.univ-lille3.fr/recherche-biographique/?download=COM_49_Axe_1_-_Torterat_Frederic.pdf)>), 5 p.
  - (2012a). Notice bio-bibliographique de Pierre Vernet. *Voix Plurielles* 9(2) : 4-9.
  - (2012b). Quand les blogs politiques se saisissent des propos outranciers (l'exemple du détournement). *Signes, Discours et Sociétés* 9 (<<http://www.revue-signes.info/document.php?id=2819>>), 19 p.
  - (2012c). Comentários críticos dos jornalistas sobre a midiatização das polémicas políticas nos jornais (Les Commentaires critiques des journalistes sur l'intrusion des polémiques politiques dans les journaux ; trad. en portugais brésilien de Carlos Alberto Magni et Silvana Gualdieri Quagliuolo Seabra). *Revista eletrônica dos Estudos Integrados em análise do Discurso e Argumentação* 3 : 57-67.
  - (2012d, avec Nicole Biagioli). Intelligibilité des contenus et recherche en interdidactique. In M.L. Elalouf, A. Robert, A. Belhadjin et M.F. Bishop (éds.), *Les Didactiques en question(s)*. Bruxelles : De Boeck-Duculot, 269-278.
  - (2012e). Quels apports mutuels de la recherche et de l'analyse de pratiques en formation ? In R. Lozi et N. Biagioli (éds.), *2èmes Rencontres des Chercheurs en Interdidactique*, Nice : Paperprint, 96-106.
  - (2012f, avec Pierre Roberson). Description philologique de quelques mots du FRA (français régional des Antilles). In F. Torterat (coord.), *Dossier en hommage à Pierre Vernet, Voix Plurielles* 9(2), 36-46.
  - (2012g). Une Approche de la diversification discursive chez de jeunes enfants (30-48 mois). *Enfance* 64(2) : 167-191.
  - (2012h). Ce que l'Interlocution apporte à l'acquisition : l'exemple des co-constructions textuelles en classes de maternelle. In C. Douay et D. Roulland (éds.), *L'Interlocution comme paramètre*, Rennes : PUR, 303-320.
  - (2012i). L'Infinitif et le gérondif, une désillusion pour la conjugaison ? In P.Y. Dufeu et S. Oueslati (éds.), *L'Illusion taxinomique*, Tunis : ISSH éditions, 36-48.
  - (2012j). Les Participes, l'infinitif et le gérondif, entre scalarité et rattachement (+ / - local). *Studii de Lingvistică* 2 : 169-210.
  - (2013a). Quelle expression du temps pour les formes non fléchies du verbe ? *Lidil* 47 : 81-98.
  - (2013b). L'Événementialisation des *écarts discursifs* du monde politique : le point de vue critique des journalistes. *MediAzioni* 15, section 3 (14 p.).
  - (2013c). Les Discours à caractère déontologique dans le journalisme contemporain : l'exemple de l'intrusion du politique. In Ch. Guérin, G. Siouffi et S. Sorlin (éds.), *Le Rapport éthique au discours*, Berne : Peter Lang, 349-362.
  - (2013d). Adelbert von Chamisso, entre parcours biographique et cheminement philosophique. *Inter-Lignes* 2013, 153-155 et article sur DVD (7 p.).
  - (2014a). La Blogosphère politique, un espace langagier en tensions. In A.-Cl. Berthoud et M. Burger (éds.), *Repenser le rôle des pratiques langagières dans la constitution des espaces sociaux contemporains*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, 147-164.
  - (2014b). Quand la *voie* que prend la ville passe par la confrontation des *voix* (et donc des points de vue) : l'exemple de la blogosphère politique. In Frank Jablonka (dir.), *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* 8, 13-28.
  - (2014c). La Diversification des constructions verbales lors d'écrits collectifs en

- classes de maternelle. In D. Ulma et C. Gomila (éds.), *Le Verbe en toute complexité*, Paris : L'Harmattan (Collection *Enfance et Langages* 12), 171-186.
- (2014d). *Grammaire française de l'étudiant*. Paris : Ellipses (448 p.).
  - (2014e). Sujet et absence de sujet : quelle application pour les formes en *-ANT* ? In R. Mir-Samii (coord.), *Le Sujet et son absence dans les langues*, Le Mans, 335-346.
  - (2014f). Adelbert von Chamisso, d'une nation l'autre. In A. C. Santos et J.D. de Almeida (éds.), *L'Etranger tel qu'il (s)'écrit*. Porto : Presses de l'Université de Porto, 255-279.
  - (2014g). Lire avec Mallarmé, entre remémoration et démemoration. In Thierry Roger (éd.), *Mallarmé herméneute*, Rouen : Publications numériques du CEREdI, 66-81.
  - (2014h). Parcours des animateurs de l'environnement : ce que nous apprend la « part du récit ». *L'Orientation Scolaire et Professionnelle* 43(1) : 53-68.
  - (2014i, avec Nicole Biagioli et Serge Quilío). Le LéA Nice-Nucéra, terrain de recherche multipartenariale. In D. Bart, M.-P. Chopin et R. Hassan (coord.), *Actes du Quatrième Séminaire international sur les Méthodes en didactique* (« *Questions d'espaces, espaces en questions* »), Lille : Atelier 2, 38-42.
  - (2014j, à par.). Approche discursive des emplois du gérondif. In A. Ledgeway, M. Cennamo et G. Menshing (éds.), *Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013). Section 7 : Syntaxe*. Nancy.
  - (2014k, à par.). Optimalité vs arité : petit détour du côté de la Grammaire de Dik (1997a et b). *Cahiers de la FLA* 3.
  - (2015a, en prép.). Catégorie verbale et scalarité. *Filološki Pregled (Revue de Philologie de Belgrade)*.
  - (2015b, à par.). Apports des corpus oraux pour les grammaires académiques. In C. Papahagi (éd.), *Discours en présence : analyse textuelle, pragmatique, didactique des langues*, Cluj.
  - (2015c, à par.). Les Courriels, des écrits de travail ? Une démarche collaborative en milieu institutionnel. In C. Beaudet et V. Rey (éds.), *Ecriture experte : théories et pratiques*. PUP & PUS.
  - (2015d, en prép., avec B. Oxiné et P. Roberson). L'Initiative de l'Ecole haïtienne sans Frontières de Barthélémy Bolivar. *Voix Plurielles* 11(2).
- Tournadre, N. (2004). Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XCIX(1) : 36-48.
- Tovena, L. ; Kihm, A. (2008). Event internal pluractional verbs in some Romance languages. *Recherches linguistiques de Vincennes* 37 : 9-30.
- Traugott, E. C. ; Trousdale, G. (2010). Gradience, gradualness and grammaticalization : How do they intersect ? In E.C. Traugott et G. Trousdale (éds.), *Gradience, gradualness and grammaticalization (Typological Studies in Language 90)*, Amsterdam : John Benjamins, 19-44.
- Valli, A. ; Véronis, J. (1999). Étiquetage grammatical des corpus de parole : problèmes et perspectives. *Revue française de linguistique appliquée* 4(2) : 113-133.
- Van den Eynde, K. ; Mertens, P. ; Swiggers, P. (1998). Structuration segmentale et suprasegmentale en syntaxe : vers un modèle intégrationniste de l'écrit et de l'oral. In M. Bilger, K. van den Eynde et F. Gadet (éds.), *Analyse linguistique et approches de l'oral*. Orbis/Supplementa 10. Leuven-Paris : Peeters, 33-57.
- Van Dijk, T.A. (1998). Critical Discourse Analysis. Personal Website (url : <<http://www.discourses.org/OldArticles/Critical%20discourse%20analysis.pdf>>) [consulté le 30 mai 2007].
- Veneziano, E. ; Sinclair, H. (1995). Functional changes in early child language : the appearance of references to the past and of explanations. *Journal of Child Language* 22 : 557-581.
- Van Valin, R.J. (1999). Generalized semantic Roles and the syntax-semantics interface. In F. Corblin, C. Dobrovie-Sorin et J.M. Marandin (éds.), *Empirical Issues in formal syntax and semantics* 2, 373-389.
- (2003). Functional Linguistics. In M. Aronoff et J. Rees-Miller, *The Handbook of Linguistics*. Oxford : Blackwell Publishers, 319-336.
  - (2007). The Role and Reference Grammar Analysis of Three-Place predicates. *Suvremena Lingvistika* 63 : 31-63.
- Van Valin, R.J. ; LaPolla, R. (1997). *Syntax : structure, meaning and function*. Cambridge : CUP.

Veneziano, E. ; Sinclair, H. (1995). Functional changes in early child language : the appearance of references to the past and of explanations. *Journal of Child Language* 22 : 557-581.

Veneziano, E. ; Hudelot, Ch. (2002). Développement des compétences pragmatiques et théorie de l'esprit chez l'enfant : le cas de l'explication. In J. Bernicot, A. Trognon, M. Guidetti et M. Musiol (éds.), *Pragmatique et psychologie*. Nancy : PUN, 215-236.

Verine, B. ; Détrie, C. (2003). *Dialogisme et narrativité : la production de sens dans Les Fées de Charles Perrault*. *Nouveaux Actes sémiotiques* 88, Limoges : PULIM.

Véronique, D. (dir.) (2000). *Syntaxe des langues créoles*, revue *Langages* 138, Paris : Larousse.

- (2005). Interlangues françaises et créoles français. *Revue Française de Linguistique Appliquée* 10(1) : 25-37.

Vet, C. (1999a). Temps verbaux, Relations rhétoriques et Chaînes topicales. *Travaux de Linguistique* 39 : 59-75.

- (1999b). Les Temps verbaux comme expressions anaphoriques : chronique de la recherche. *Travaux de Linguistique* 39 : 113-130.

Vittrant, A. ; Voisin, S. (2012). Pluriactionnalité temporelle en birman et wolof : les cas de répétition externe. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 107(1) : 353-377.

Wegener, Ph. (1885). *Untersuchungen über die Grundfragen des Sprachlebens*. Ed. de 1991 d'Amsterdam : John Benjamin.

Zribi-Hertz, A. (1988). L'oral, la syntaxe et l'astérisque : questions méthodologiques, avec et sans réponses. *Linx* 18 (*Analyse grammaticale des corpus oraux*) : 33-45.

## Annexes



UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI  
▲ FACULTÉ DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE ▲

### AVIS SCIENTIFIQUE

---

La Faculté de Linguistique Appliquée, de l'Université d'Etat d'Haïti a été créée en 1978 avec l'appui d'organismes internationaux et d'institutions universitaires comme l'Université de Paris V et le CNRS. Appui qui a consisté pendant les 5 premières années en la présence permanente en Haïti de 4 universitaires français et en la réalisation d'un certain nombre de missions de courte durée. Sans cet apport important d'universitaires français l'institution n'aurait pas vu le jour puisque au moment de sa création l'on ne pouvait compter que sur un seul linguiste résidant en Haïti, M. Pradel Pompilus.

L'apport d'universitaires français a pu permettre la mise en place et la consolidation de l'Institution par la constitution d'un groupe d'une trentaine d'enseignants à temps plein.

Le projet actuellement en cours consiste à élever le niveau d'une partie de ce groupe d'enseignants (une quinzaine) vers la maîtrise, le DEA et le Doctorat et à constituer une équipe de recherches avancées.

Dans le cadre de ce projet, Monsieur Frédéric Torterat a commencé à assurer un travail de formation et de recherches avec pour objectif la constitution et la prise en charge du Département de Syntaxe.

Port-au-Prince, le 10 Juin 2002

  
Pierre Vernet  
Doyen de la Faculté  
de Linguistique Appliquée  
Université d'Etat d'Haïti



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN HAÏTI

COPIE CERTIFIÉE  
CONFIRME A L'ORIGINAL

4 JUIL. 2002



Service de coopération  
et d'action culturelle

Port-au-Prince, le mercredi 19 juin 2002

AH/sb

N° 1349 /DH

Dossier suivi par Alfred Hamm

Monsieur Frédéric Tortarat  
s/c de Monsieur le proviseur  
du lycée Alexandre Dumas

Monsieur,

Je vous remercie pour votre lettre du 17 juin. J'avais remarqué lors de sa parution dans « Le Nouvelliste » l'article évoquant en termes flatteurs votre appui à la Faculté de linguistique appliquée de l'Université d'Etat d'Haïti.

Je vous complimente pour cette action de coopération et de promotion de la langue française et saisis cette occasion pour vous féliciter également pour l'obtention de votre doctorat.

Avec mes vœux de succès dans votre carrière nouvelle de chercheur,

Le conseiller de coopération  
et d'action culturelle a.i.

Alfred Hamm

51 place des Héros de l'Indépendance - BP 1312 - Port-au-Prince  
☎ 223 13 10 / 223 13 01 - Télécopie : (509) 223 84 20  
✉ scac-haiti@hainet.net